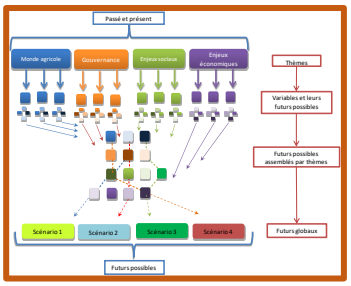

Yannick ARAMA

Nicole Chevignard

L'agriculture dans les zones « intermédiaires » et « à faible potentiel » : difficultés, ressources et dynamiques à l'horizon 2030

Rapport final

Étude commandée par le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (MAA) et la Chambre régionale d'agriculture (CRA) de Bourgogne - Franche-Comté, et financée par le programme 215 du MAA et la CRA de Bourgogne - Franche-Comté. Ce document n'engage que ses auteurs et ne constitue pas nécessairement le point de vue du MAA et de la CRA Bourgogne - Franche-Comté. Marché n° SSP-DRAAF-2018-034

Novembre 2019

www.acteon-environment.eu

L'agriculture dans les zones « intermédiaires » et « à faible potentiel » : difficultés, ressources et dynamiques à l'horizon 2030

Rapport

REDACTION	Maëlle Drouillat, Yannick Arama, Nicole Chevignard
NOMBRE DE PAGES	120

Client

RAISON SOCIALE	Ministère de l'agriculture et de l'alimentation
COORDONNÉES	3 rue Barbet de Jouy 75 349 Paris Cedex 07
INTERLOCUTEURS	M Florent Viprey (DRAAF) Florent.viprey@agriculture.gouv.fr

ACTeon

COORDONNÉES	**ACTeon SIEGE SOCIAL** 5 Place Sainte Catherine 68000 COLMAR Tél. : 05.46.41.13.13 - Fax : 05.46.50.51.02 E-mail : administration@acteon-environment.eu
INTERLOCUTEURS	Maëlle DROUILLAT Tél. : 04 80 70 05 71 m.drouillat@acteon-environment.eu

Étude commanditée par le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (MAA) et la Chambre Régionale d'Agriculture (CRA) de Bourgogne Franche-Comté, et financée par le programme 215 du MAA et la CRA de Bourgogne-Franche-Comté. Ce document n'engage que ses auteurs et ne constitue pas le point de vue du MAA et de la CRA Bourgogne-Franche-Comté. Marché n° SSP-DRAAF-2018-034.

Table des matières

1. NOTE AUX LECTEURS 5
2. CONTEXTE ET OBJECTIFS 6
   - 2.1. Le contexte 6
   - 2.2. Les objectifs 20
   - 2.3. Une méthodologie de prospective pour traiter de l'avenir de l'agriculture en Zone intermédiaire 21
3. PRESENTATION DE LA METHODOLOGIE 23
4. DEFINITION DU PROBLEME ET CHOIX DE L'HORIZON 25
5. LA CONSTRUCTION DU SYSTEME ET L'IDENTIFICATION DES DETERMINANTS 26
   - 5.1. Identification d'une diversité de déterminants 26
   - 5.2. Base finale de travail pour les scénarii 30
   - 5.3. Synthèse tendancielle de chaque variable 31
6. LE RECUEIL DE DONNEES ET L'ELABORATION DES HYPOTHESES D'EVOLUTION 34
   - 6.1. Hypothèse des déterminants « Politique et réglementations » 35
   - 6.2. Hypothèses des DETERMINANTS « développement territorial (hors agricole) » 41
   - 6.3. Hypothèses des déterminants « Organisation agricole territoriale » 48
   - 6.4. Hypothèses des déterminants « organisation des exploitations agricoles » 53
   - 6.5. Retours méthodologiques sur les hypothèses d'évolution 58
7. PRESENTATION DES MICRO-SCENARIOS 59
   - 7.1. Micro-scénarios « développement territorial hors agriculture » 59
   - 7.2. Micro-scénarios : « organisation agricole territoriale » 63
   - 7.3. Micro-scénario « organisation de l'exploitation agricole » 65
   - 7.4. Retours méthodologique sur les micro-scénarios 71
8. PRESENTATION DES MACRO-SCENARIOS 74
   - 8.1. Scénario 1 : Agri-dustriel, dans une économie mondialisée 74

8.2. Scénario 2 : Agri-diversifiés avec valorisation des produits en circuits court 81
8.3. Scénario 3 : Agri-entrepreneurs, opportunistes de leur territoire 87
8.4. Scénario 4 : Agri-energeticien, producteur d'énergie 95
8.5. Scénario 5 : Agri-toriaux, créateurs et promoteurs d'une marque territoriale 101
8.6. Retours méthodologiques sur les macro-scénarios 108
8.7. Conclusions sur les scénarios 108
9. RISQUES, LEVIERS ET PROPOSITIONS OPERATIONNELLES AUTOUR DES SCENARIOS 110
9.1. Agri-dustriel dans une économie mondialisée 110
9.2. Agri-diversifié avec valorisation des productions en circuit court 111
9.3. Agri-entrepreneurs, opportunistes de leur territoire 111
9.4. Agri-energéticien, agriculteur producteur d'énergie 113
9.5. Agri-toriaux, créateurs et promoteurs d'une marque territoriale 115
10. ANNEXE 1 : COMPOSITION DU GROUPE PROSPECTIF 116

1. NOTE AUX LECTEURS

Le présent rapport a été rédigé dans le cadre de l'étude prospective « L'agriculture dans les zones « intermédiaires » et « à faible potentiel » : difficultés, ressources et dynamiques à l'horizon 2030 ». Cette démarche prospective a été impulsée par la Direction Régionale de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt (DRAAF) de Bourgogne-Franche-Comté et la Chambre Régionale d'Agriculture de Bourgogne-Franche-Comté. Devant le constat de difficultés économiques des exploitations agricoles situées sur la zone agricole dite « intermédiaire », ces institutions et des acteurs territoriaux se sont réunis pour construire une réflexion commune autour d'un exercice de prospective. Ce rapport présente les principales productions de l'étude.

Après une rapide introduction, la **méthodologie** de la démarche prospective est présentée et détaille les étapes suivies et les personnes mobilisées. La suite du rapport présente les **variables prospectives** définies par le groupe prospectif ainsi que les hypothèses d'évolution de ces variables. Enfin le rapport présente les micro et macro-scénarios et enfin, des leviers d'action autour des scénarios et issus du groupe prospectif sont recensés

2. CONTEXTE ET OBJECTIFS

2.1. LE CONTEXTE

2.1.1. Eléments déclencheurs de l'étude prospective

Dans certaines zones de France, de multiples facteurs (événements climatiques, volatilité des prix, réformes de la PAC diminuant les aides allouées) ont fragilisé une grande partie des exploitations agricoles que ce soit en grandes cultures ou en polyculture-élevage (ce dernier système étant cependant plutôt gagnant avec la réforme de la PAC), et en particulier celles situées en « z**ones intermédiaires à faible potentiel** ».

Dans ces zones au **contexte pédoclimatique compliqué**, les systèmes agricoles auraient tendance à se « simplifier » avec des rotations courtes (colza, blé, orge), entre décrochage de l'élevage et agrandissement des structures. Ce phénomène se renforce depuis 2013 et suite aux mauvaises récoltes de l'année 2016 **certaines exploitations sont particulièrement fragilisées**, avec de très grandes difficultés économiques.

Les suivis financiers du CER France ont permis de mettre en avant les décrochages économiques des exploitations du « plateau » et plus particulièrement les exploitations en grande culture (voir figure ci-dessous). La marge de sécurité (représentant l'excédent brut d'exploitation auquel sont retranchés les engagements financiers et les prélèvements privés est négatif 5 années sur 10 depuis 2009, les années « positives » ne rattrapant pas la hauteur du déficit des « mauvaises années ».

La situation est aggravée par des exploitations avec de forts investissements matériels qui conduisent à un fort endettement (l'endettement des exploitations agricoles en zone intermédiaire est 3 fois supérieur aux exploitations en grande culture de la Région Bourgogne-Franche-Comté.

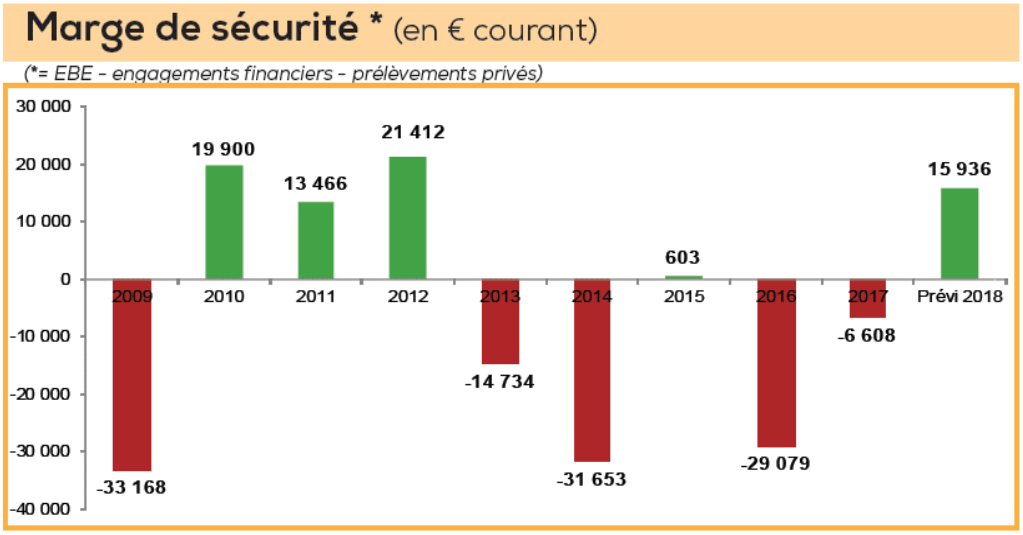

- **Figure 1 : Marge de sécurité des exploitations agricoles en grande culture de ZI (côte d'or) depuis 2009 (source CER France)**

Depuis quelques années, et notamment avec la succession d'aléas climatiques, météorologiques ou économiques depuis 2016, les élus du territoire et le syndicalisme agricole ont interpelé les pouvoirs publics sur le cumul de difficultés rencontrées par les exploitations de ces zones : l'inégale répartition des aides de la PAC, « **l'échec » des MAEC polyculture-élevage et grandes cultures mises en place dans les zones intermédiaires dénoncé par la FNSEA** (montants financiers, priorités données par les différents Conseils Régionaux dans leur budget), demandes des compensations financières plus stables, à l'image d'une aide de type « ICHN ».

Annoncée par le Ministre de l'agriculture dans son discours de clôture de la FNSEA en mars 2018, la mission du CGAER sur les « zones intermédiaires » s'est déplacée dans 5 régions dont la Bourgogne Franche Comté en juin 2018. Ces visites de terrain ont été perçues de façon positive par les syndicats agricoles et les acteurs territoriaux qui se sont fortement mobilisés. Si des pistes de réflexions sont engagées, et **l'échelon national alerté**, il ressort du rapport du CGAER diffusé en juin 2019 qu'une grande partie de la **solution viendra des acteurs territoriaux**, s'ils s'emparent pleinement de la problématique[1].

Comme un premier pas à creuser, la figure ci-dessous, mise en forme par la Chambre d'Agriculture de Bourgogne-Franche-Comté et le CER France, montre que la situation économique décrite précédemment d'une manière générale pour la zone, peut être très différente d'une exploitation agricole à une autre. Le revenu disponible par unité de travail comporte une grande dispersion, montrant que certaines situations/contexte/gestion de l'exploitation permettent des résultats économiques variables voir encore viable pour certains.

[1] https://agriculture.gouv.fr/les-zones-intermediaires-0

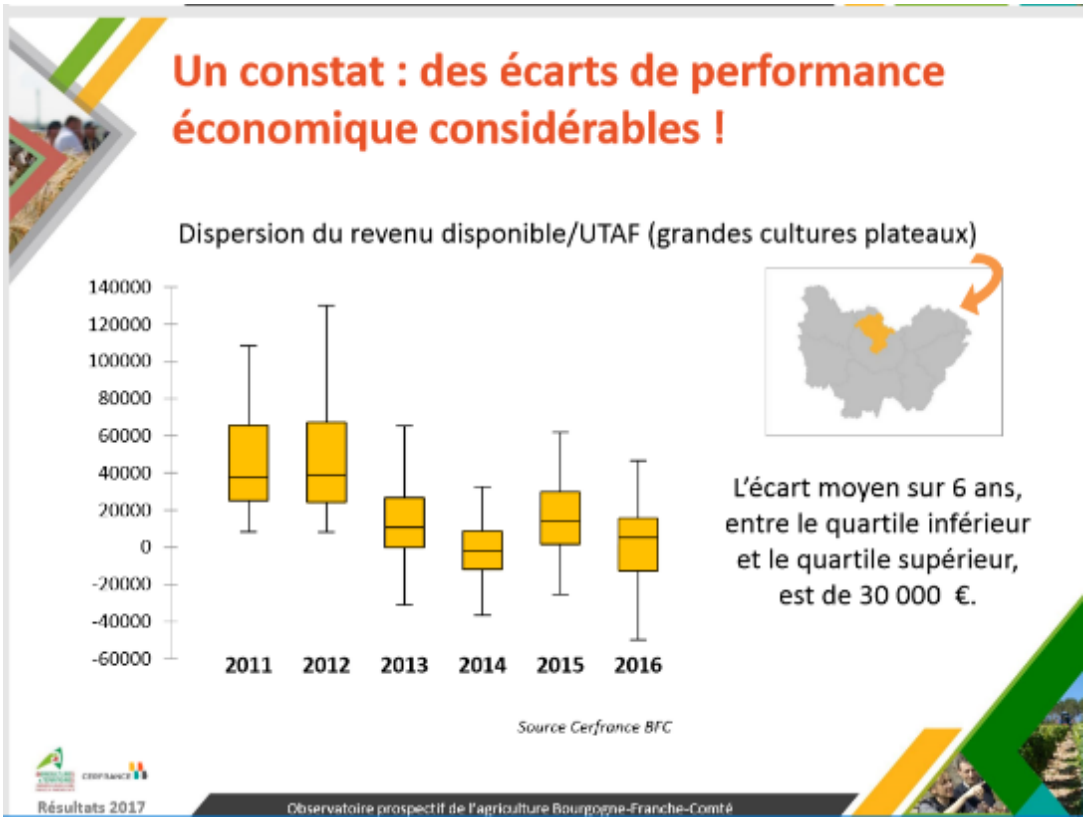

- **Figure 2 : dispersion du revenu disponible des exploitations agricoles en grande culture de ZI (côte d'or) depuis 2009 (source CER France)**

Dans ce contexte, le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, la DRAAF Bourgogne Franche-Comté, la Chambre Régionale d'Agriculture de Bourgogne-Franche-Comté ont souhaité la réalisation d'une étude prospective. Elle vise à éclairer les professionnels et pouvoirs publics sur les changements rapides en cours au niveau des exploitations agricoles et les différentes trajectoires probables associées afin d'identifier des pistes d'adaptation.

2.1.2. Description générale du territoire d'étude

DESCRIPTION AGRICOLE

La zone intermédiaire correspond à une bande diagonale sur le territoire hexagonal allant de l'ancienne région Lorraine, jusqu'aux Charentes. En Bourgogne-Franche-Comté, la zone intermédiaire est caractérisée d'un point de vue pédologique par des sols avec une faible profondeur moyenne (inférieure à 50 cm voire 30 cm), avec une forte teneur en éléments grossiers et une composition du sous-sol principalement calcaire. Ces caractéristiques expliquent la faible réserve en eau utile du sol. Cette zone est sensible aux aléas liés aux gels printaniers et surtout aux manques d'eau (sécheresse).

En **Bourgogne-Franche-Comté,** bien que sans limite administrative ou réglementaires définie, **la zone intermédiaire** représente en 2010, **2 470 exploitations sur un total de 30 068**

soit 8.2 % pour une SAU totale de 272 292 ha sur un total de 2 569 480 ha soit un total de 10,6% de la SAU. La zone intermédiaire est présente dans le département de la Côte d'Or au nord-est de l'axe Dijon – Montbard et pour l'Yonne au Sud d'Auxerre et le nord-ouest de la Nièvre ainsi que sur les plateaux du département de Haute-Saône.

Les territoires présentant le handicap naturel le plus marqué sont situés dans les départements de la Côte-d'Or et de l'Yonne. Ils sont dénommés, « zones à faible potentiel ». L'étude prospective traite plus particulièrement de cette zone à cheval sur les deux départements (voir figure ci-dessous). Sa surface totale couvre 605 218 ha dont 44 % sont occupés par des cultures annuelles (266 295 ha), 42 % par de la forêt, 11% par de la prairie (66 574 ha). Environ 1 853 exploitations agricoles sont présentes sur cette zone soit près de 21% des exploitations agricoles des 2 départements.

Zone intermédiaire à faible potentiel de Côte d'Or et de l'Yonne

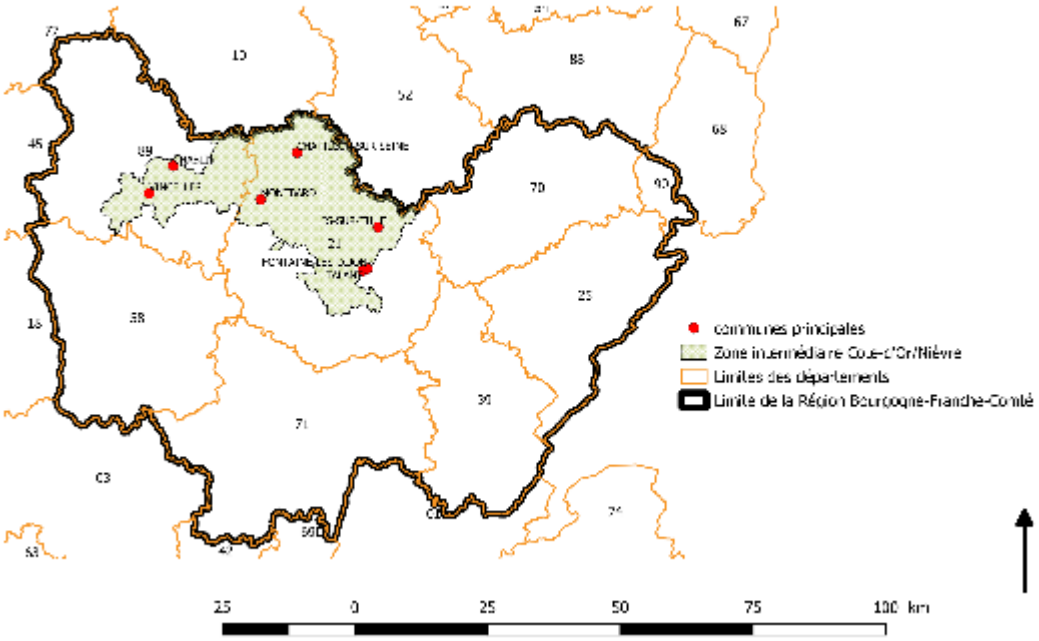

Figure 3 : Localisation de la zone intermédiaire à faible potentiel des départements Côte d'Or et Yonne, objet de l'étude prospective

Comme le montre les graphiques ci-dessous, les agriculteurs cultivent principalement des céréales, du blé et de l'orge (plus de 50% de la SAU). La rotation majoritairement pratiquée est une rotation courte de type colza-blé d'hiver-Orge d'hiver. Cependant comme le montre la comparaison de la répartition de la SAU entre 2010 et 2017, la part de colza diminue fortement dans les assolements (- 5% de surface annuelle entre 2010 et 2017). En effet cette tête de rotation enchaine depuis quelques années de mauvais rendements sans qu'un facteur explicatif clair émerge (maladies, conditions climatiques…). Aussi les agriculteurs abandonnent progressivement le colza et tentent de le remplacer par des protéagineux.

Assollement 2010 sur la Zone intermédiaire à faible potentiel Yonne et Côte d'Or

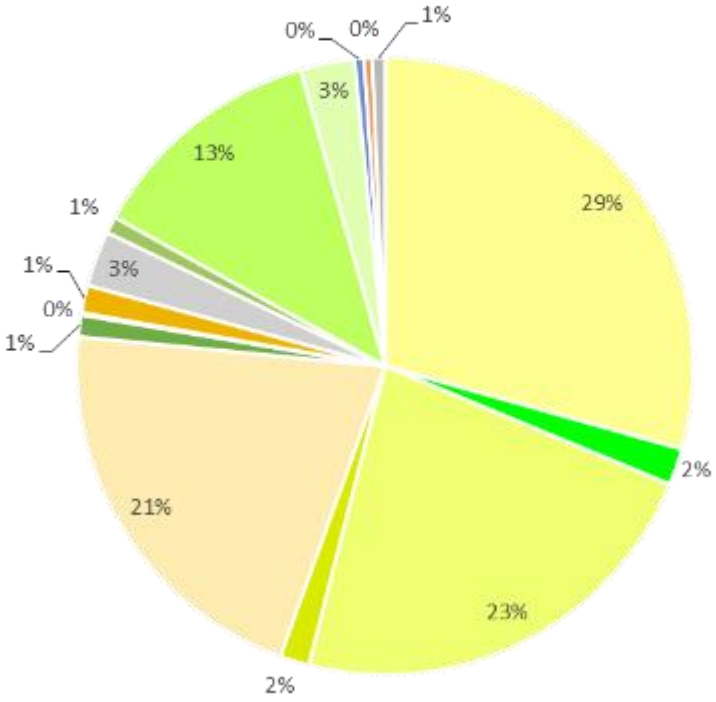

Assollement 2017 sur la Zone intermédiaire à faible potentiel Yonne et Côte d'Or

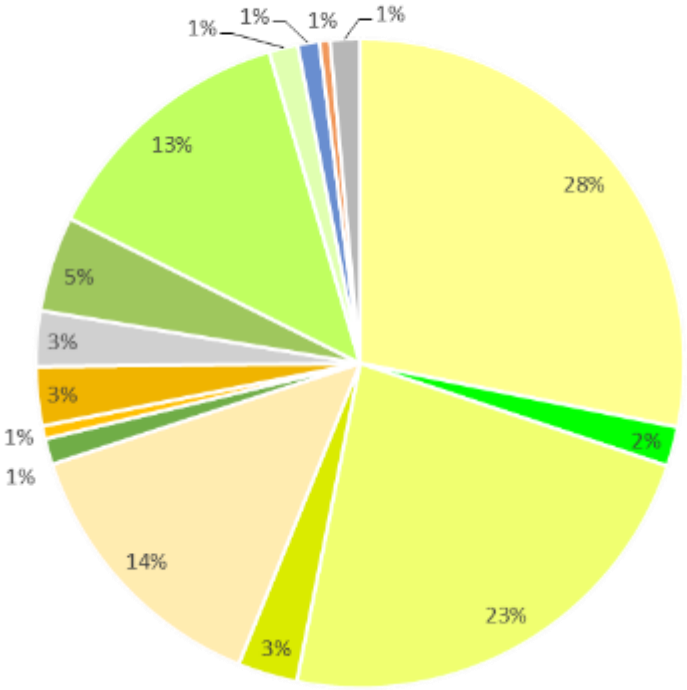

BLE TENDRE
ORGE
COLZA
AUTRES OLEAGINEUX
AUTRES GELS
PRAIRIES PERMANENTES
VIGNES
AUTRE
MAIS GRAIN ET ENSILAGE
AUTRES CEREALES
TOURNESOL
PROTEAGINEUX
FOURRAGE
PRAIRIES TEMPORAIRES
AUTRES CULTURES INDUSTRIELLES

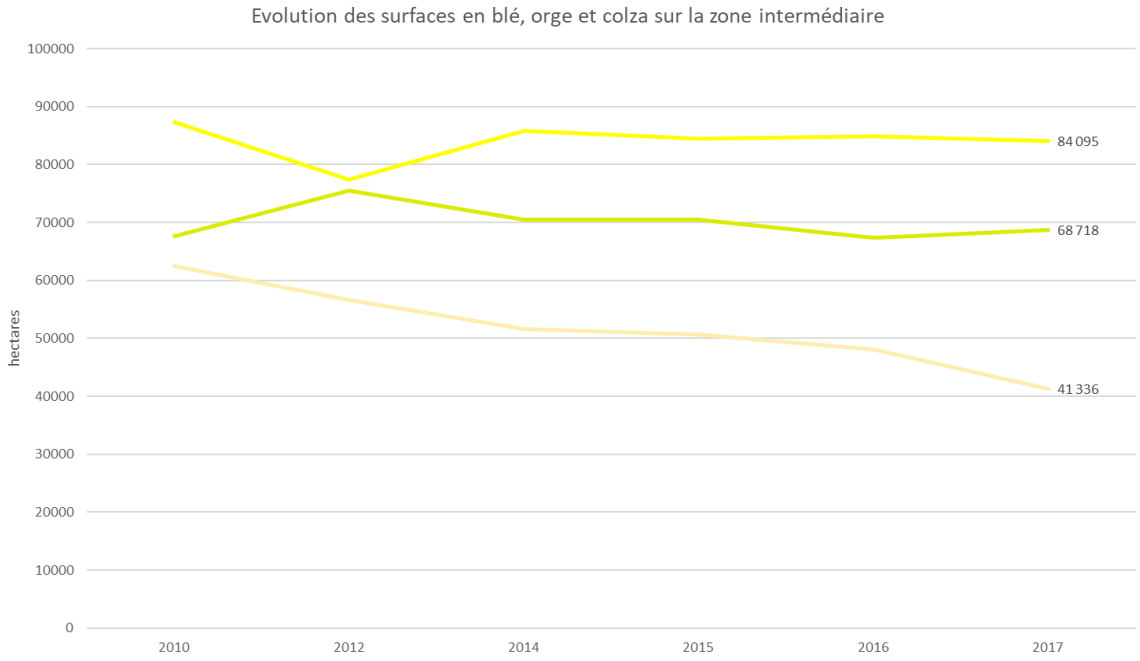

SITUATION GEOGRAPHIQUE DU TERRITOIRE ET ACCES

Le territoire se situe au nord du département de la Côte d'or, et au sud du département de l'Yonne. Il comporte 410 communes.

Les villes les plus peuplées sont Talant (+ 11 600 habitants) et Fontaine-les-Dijon (+ 9 100 habitants) mais elles se situent à l'extrémité du territoire, près de Dijon.

Ce sont ensuite les villes de Chatillon-sur-Seine (+ 5 800 habitants) et Montbard (+ 5 400 habitants) qui sont les plus peuplées, celles-ci se situant au cœur du territoire de la zone intermédiaire.

Ce territoire est tourné vers les préfectures des départements de Côte d'Or (Dijon à 1h20 de voiture de Chatillon-sur Seine), de l'Yonne (Auxerre à 1h10 de Montbard, 15 minutes de Vincelles) et de l'Aube (Troyes à 1h10 de Chatillon-sur-Seine).

Une voie grande vitesse traverse le territoire avec une gare d'arrêt au niveau de Montbard (1h05 de Paris gare de Lyon). Une ligne TER part également de Montbard et permet de

rejoindre directement Dijon en 35-40 minutes (ou bien de l'autre côté Tonnerre, Laroche-Migennes…). Une ligne TER part de Is-sur-Tille et rejoint Dijon en 25 minutes.

Une ligne routière « Modigo » Part de Chatillon-sur-Seine et dessert sur le territoire de la ZI, Ampilly-le-Sec, Coulmier-le-Sec, Puits, Etais, Montabard, Senailly. Il n'existe pas de transport en commun permettant de rejoindre les villes de Troyes ou d'Auxerre.

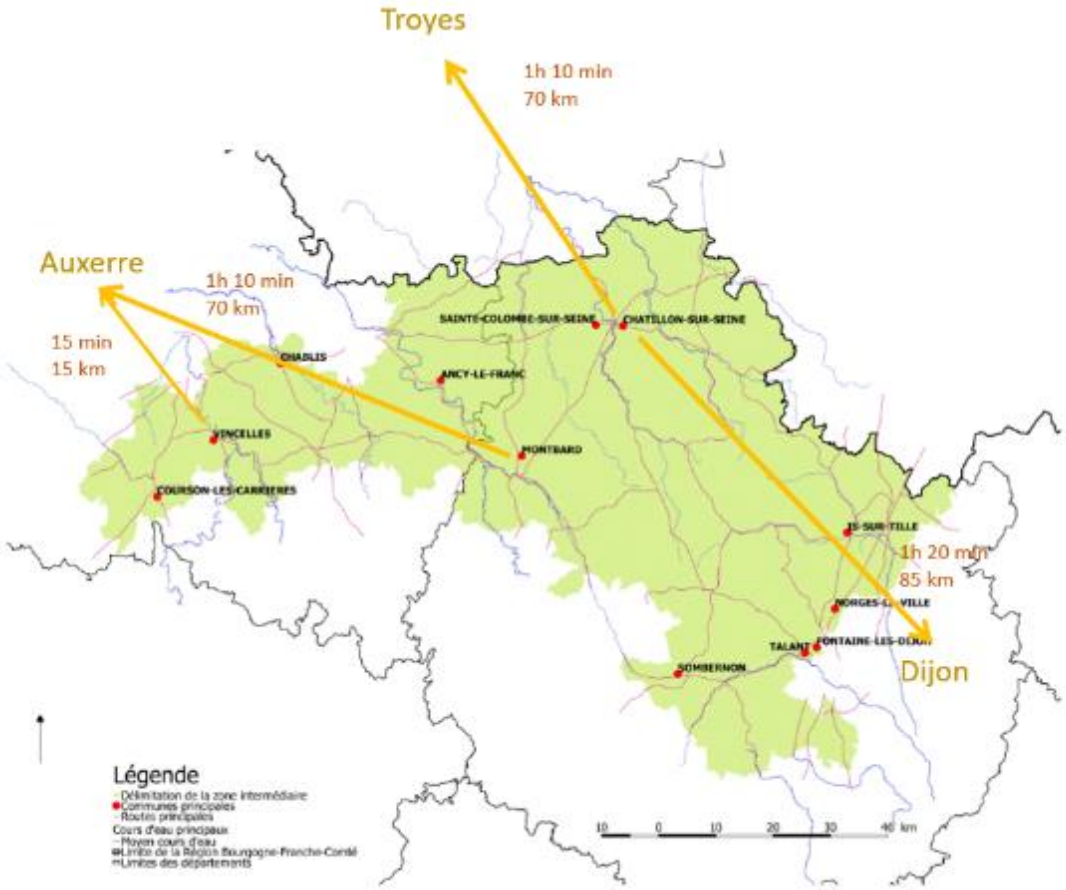

Le territoire ne parait pas spécialement enclavé en termes d'accès ferroviaire ou routier (à noter néanmoins qu'avant d'arriver sur le plateau en partant de Dijon, les routes peuvent être sinueuses du fait du relief).

DEMOGRAPHIE DU TERRITOIRE

En termes de dynamique démographique et économique du territoire apparait en déclins.

En 2015, le territoire comptait 160 035 habitants soit 26 habitants/ km^2 alors que la moyenne départementale de la Côte d'or est d'environ 60 habitants/km^2 et celle de l'Yonne est de 46 habitants/ km^2. Son évolution stagne ces 10 dernières années (+0,05%) alors qu'elle augmente plus significativement aux échelles départementales (+ 0,4%/an entre 2006 et 2016).

D'autre part la zone centrale du territoire est en déprise démographique comme le montre la figure ci-dessous

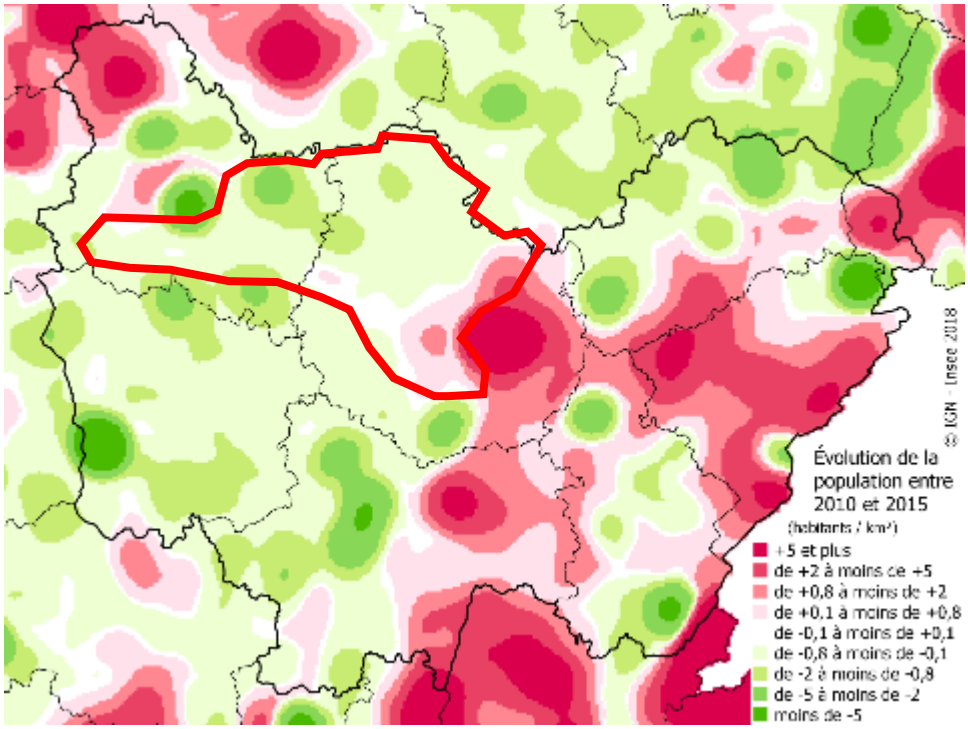

Figure 4 : Evolution de la démographie entre 2010 et 2015, source INSEE 2018

Comme le montre la pyramide des âges de la figure ci-dessous, la population des zones intermédiaires comprend une proportion plus faible de jeunes et une proportion plus forte de personnes âgées que le département de la Côte d'Or et la Région Bourgogne-Franche Comté dans son ensemble. En revanche la structuration de la population de la zone intermédiaire est comparable à celle de l'Yonne.

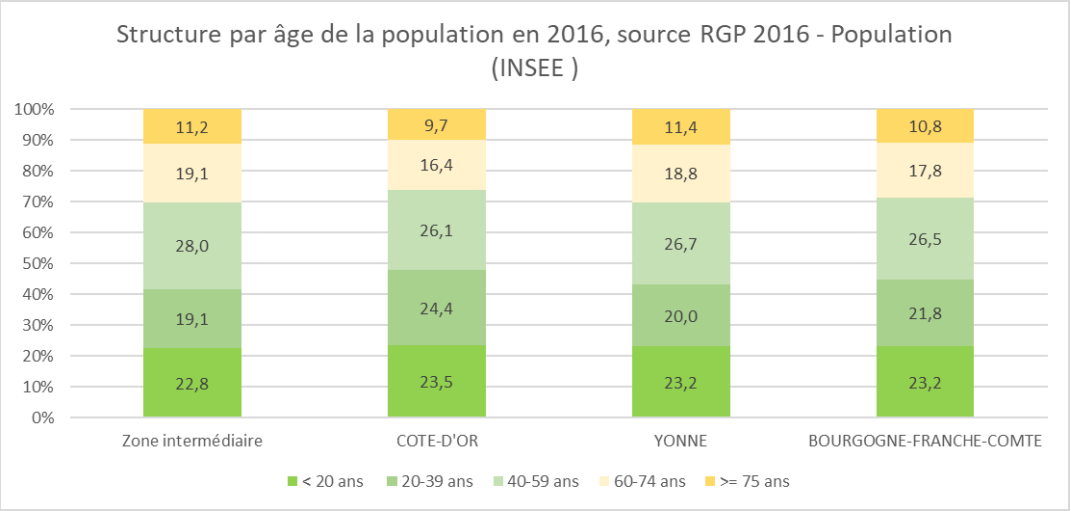

- **Figure 5 : Structure par tranche d'âge de la population de la zone intermédiaire en 2016, source INSEE, RGP, 2016**

L'indice de vieillesse (% de population de plus de 75 ans / population de moins de 20 ans) de la ZI est de 49 % alors qu'il est en moyenne de 46,6% en Région Bourgogne-Franche-Comté et 38,7% en France en 2016[2]. Cela montre que **la population jeune, en âge de travailler et constituant des noyaux familiaux avec enfants/adolescents est sous-représentée** au sein de la zone tandis que **la population retraitée y est sur-représentée**.

En menant une analyse visuelle de la carte de vieillissement de la population (voir figure ci-dessous), il peut être réalisé les constats suivant sur la population :

- Les franges de la zone intermédiaires bordant Dijon sont plutôt favorables aux jeunes
- Le centre de la zone intermédiaire présente des zones diversifiées mais avec majoritairement soit des zones en équilibre soit des zones avec un avantage aux personnes âgées
- Des territoires de Bourgogne-Franche-Comté (comme par exemple le Morvan), présentent comparativement de grandes zones avec une population favorable aux personnes âgées ce qui fait relativiser l'équilibre des âges sur la zone intermédiaire (même s'il est reconnu qu'il ne s'agit pas non plus d'une zone de Bourgogne-Franche-Comté avec une forte proportion de jeunes).

[2] Données Insee 2015, traitement cartographique ACTeon

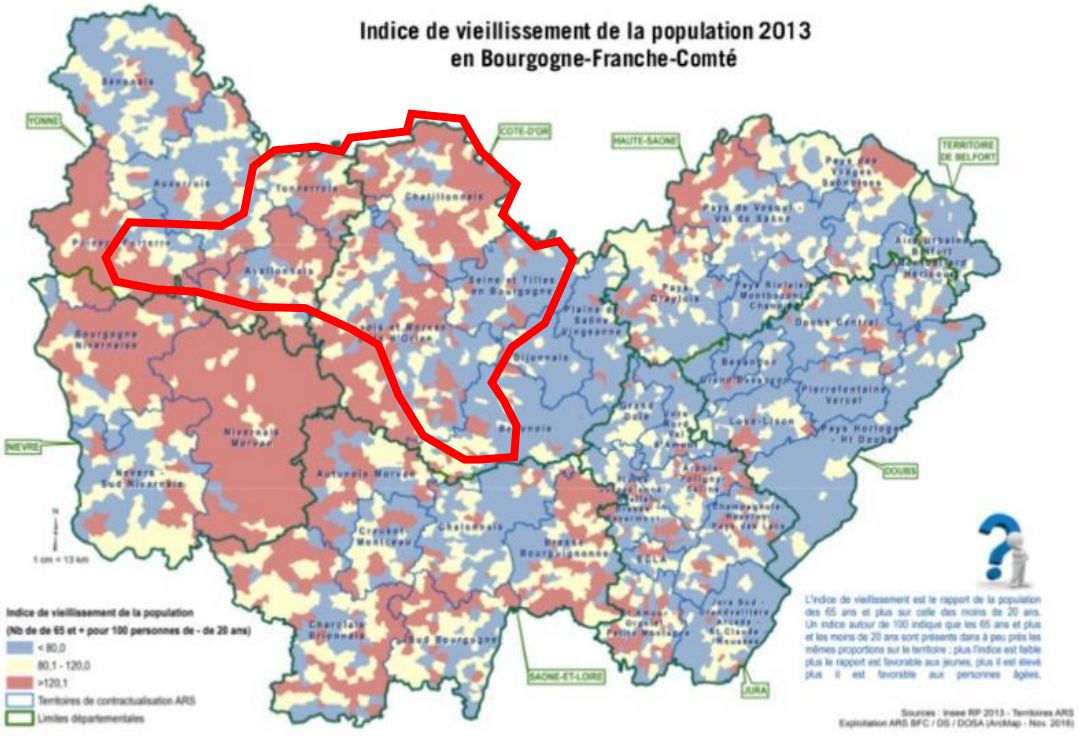

- **Figure 6 : Indice de vieillissement de la population (rapport de la population de 65 ans et plus sur celle des moins de 20 ans). Couleur bleu supérieur 80 favorable aux jeunes, couleur jaune équilibre et couleur rouge favorable aux personnes âgées.**

EMPLOIS SUR LE TERRITOIRE

Le territoire de la zone intermédiaire présente également des caractéristiques propres par rapport aux catégories socio-professionnelles présentes : par rapport au reste de la région Bourgogne-Franche-Comté, elle se caractérise par **une plus forte proportion de retraités** (31,7% contre 30,2%), **d'agriculteurs** (2,3% contre 1,3%) de cadres, professions intellectuelles (7% contre 6%), de profession intermédiaire (13,8% contre 13%), d'artisans, commerçants, chefs d'entreprise (3,8% contre 3,3%), et à l'inverse une moindre proportion de personnes sans activité professionnelle (12% contre 14,3%), d'ouvriers (14,1% contre 16%) et d'employés (15,3% contre 15,7%)[3].

Même si l'agriculture représente une part relativement importante des emplois par rapport à la Bourgogne-Franche-Comté, il convient de présenter les volumes des différents secteurs employeurs de la zone. 17 900 emplois dépendent du commerce, des services et du transport (37%), 14 200 de l'administration, de l'enseignement et la santé (30%) ; près de 7 300 de

[3] Source : RGP 2012 - Population (INSEE, traitement ACTeon

l'industrie (15%) et 5 200 emplois de l'agriculture (soit 11% des emplois). Enfin près de 3 600 emplois sont liés au secteur de la construction (soit 7%)[4].

Pour notre zone intermédiaire, **le taux de chômage est plus faible** que les moyenne départementales et régionales (y compris pour les plus jeunes (15-24) et pour les plus anciens). Cependant la comparaison de la pyramide des âges montre une proportion plus faible des personnes en âge de travailler sur le territoire par rapport aux moyennes départementales. Il faut donc **prendre les chiffres du chômage avec précaution.**

Concernant les actifs, les cartes ci-dessous permettent de montrer les flux entrants et sortants de la zone intermédiaire. Il peut tout d'abord être constaté **que le niveau des flux sortants de la zone (33 500 personnes) pour travailler est d'une ampleur environ 2 fois plus importante que les flux entrants (15 500 personnes)**. Les plus gros échanges de travailleurs se situent avec les aires urbaines de Dijon (20 700 personnes entrant et 9 200 personnes sortant) et d'Auxerre (5 700 entrants et 1 000 sortants). A noter que presque 1 000 personnes indiquent habiter sur la zone intermédiaire et déclarent travailler sur Paris.

[4] Source : RGP 2016 - Emplois (INSEE), traitement ACTeon

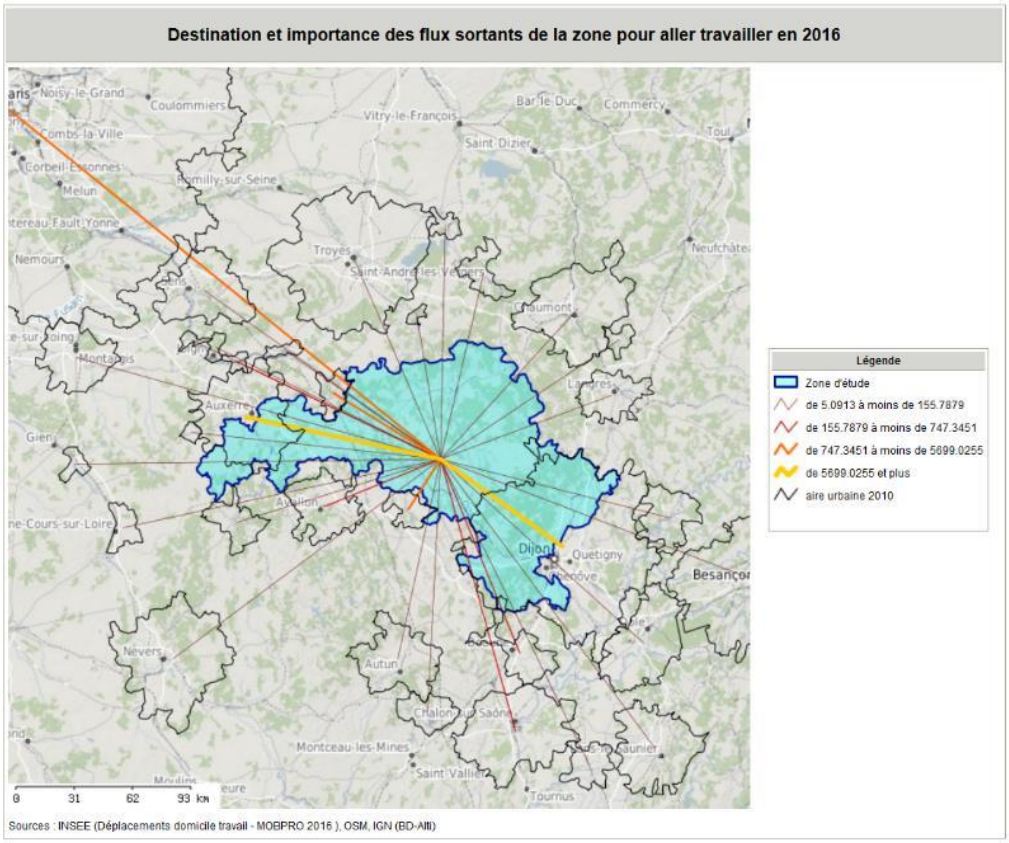

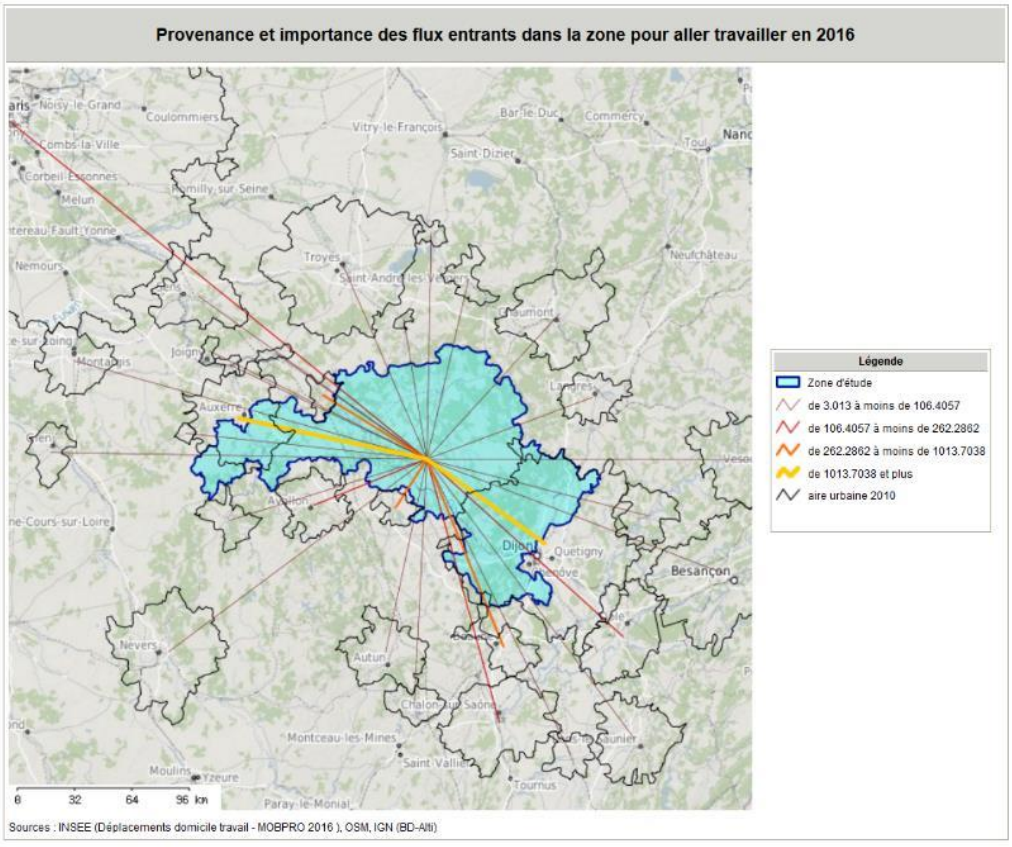

- **Figure 7 : Importance des flux entrants et sortants de la zone intermédiaire pour aller travailler**

ACCES AUX SERVICES ET EQUIPEMENTS

Comme le montre le territoire ci-dessous, le territoire n'est pas si enclavé des divers équipements du quotidien et des différents services. Ainsi, pour près 85% des communes du territoire, la première école élémentaire se situe à moins de 12 minutes de voiture, et le premier collège à moins de 20 minutes de trajet.

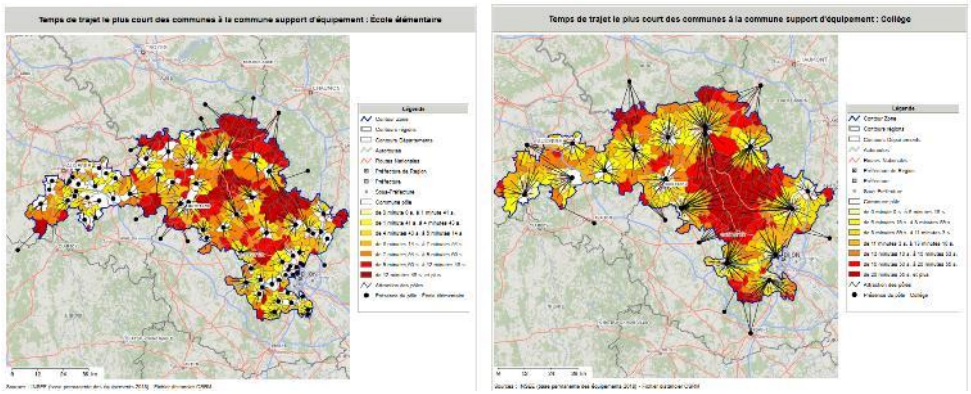

- **Figure 8 : temps de trajet pour les écoles élémentaire et le collège sur le territoire (source SIDDT)**

Concernant l'accès à des structures alimentaire, environ 85 % des communes se situent à moins de 12 minutes d'une boulangerie. L'accès à une épicerie est en revanche plus compliqué avec environ 85% des communes situées à moins de 16 minutes. Plus la taille de la structure est grande plus les délais de trajet sont importants, environ 15% des communes sont situées à plus de 24 minutes de trajets du premier supermarché et à plus de 33 minutes du premier hypermarché. Concernant les hypermarchés, les principaux pôles sont situés à Auxerre (hors ZI), Dijon (hors ZI), Chatillon sur Seine, Montbard, Avallon (hors ZI), Clamecy (hors ZI).

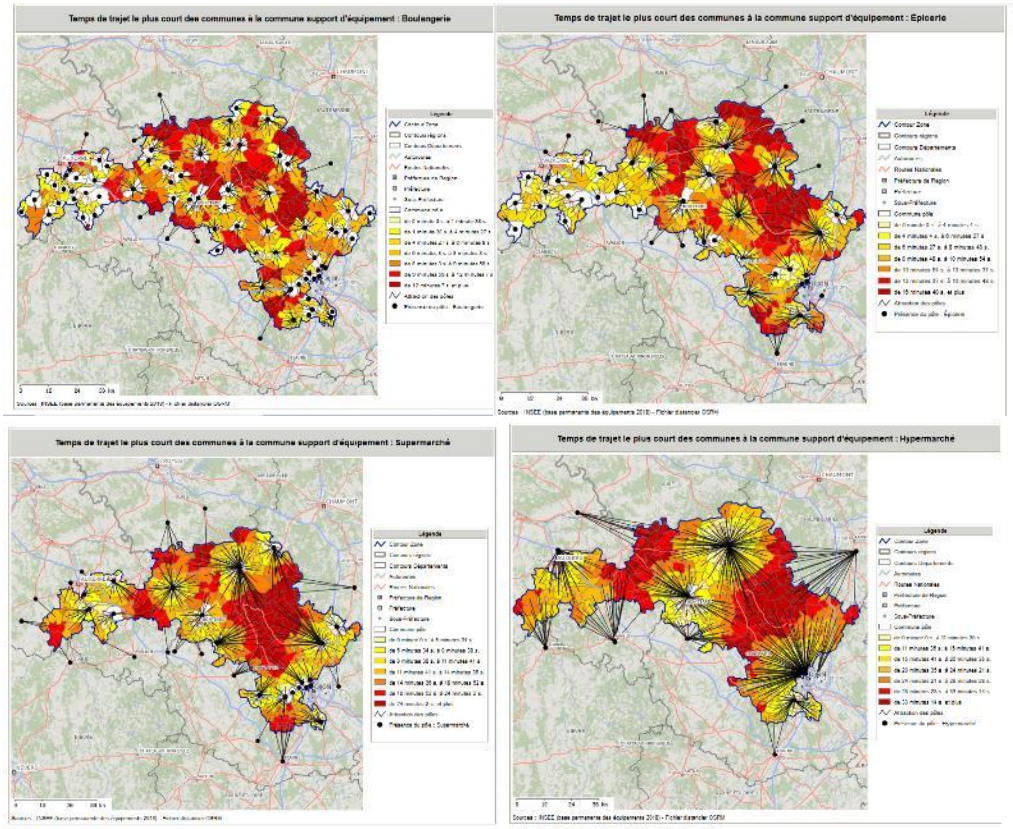

- **Figure 9 : temps de trajet pour des services sur le territoire de la Zone intermédiaire, boulangerie, épicerie, supermarché, hypermarché (source SIDDT)**

Les temps d'accès aux premiers services de santé ne paraissent pas si importants ainsi pour environ 15% des communes, le temps de trajet pour rejoindre le premier médecin est supérieur à 13 minutes et supérieur à 14 minutes pour rejoindre le premier infirmier. En revanche le temps d'accès aux urgences parait important pour les communes du territoire de la zone intermédiaire puisqu'environ 70% des communes sont situées à plus de 30 minutes de trajet des urgences.

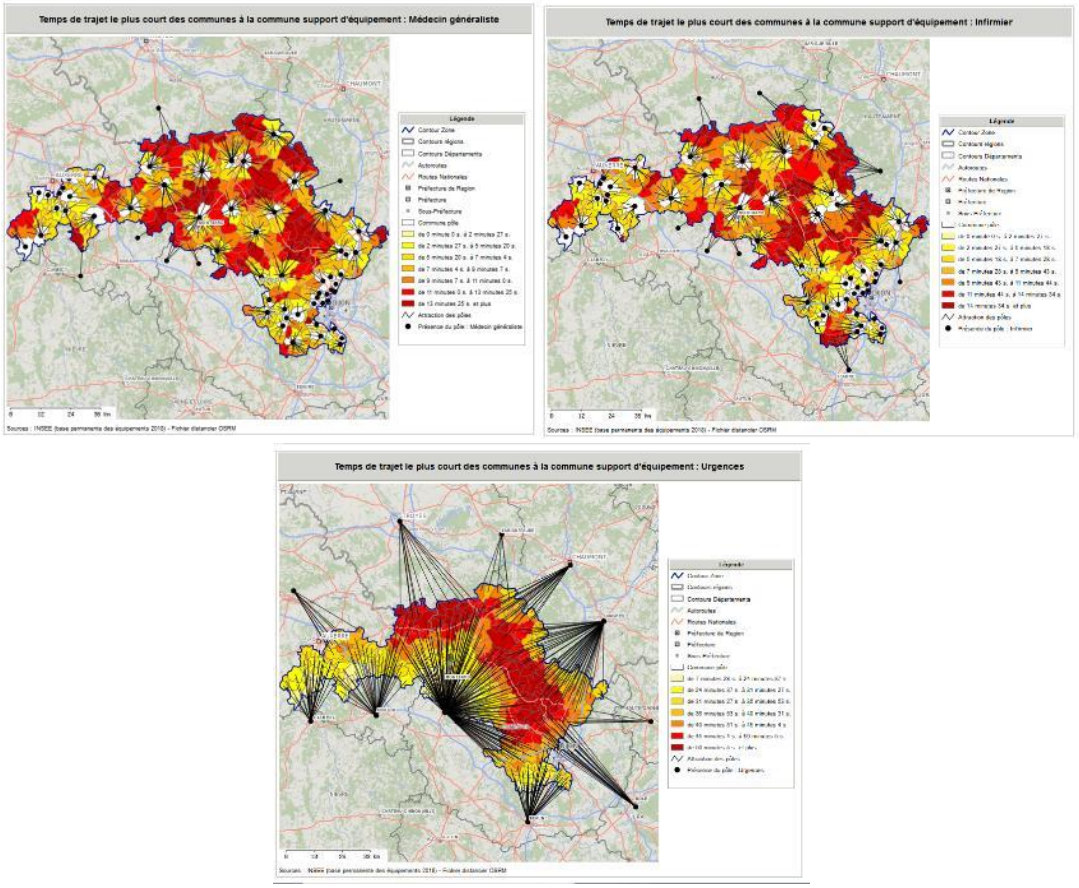

Figure 10 : temps de trajet pour l'accès à différents services de santé (médecin, infirmier, urgences), source SIDDT

2.2. LES OBJECTIFS

Cette étude a pour but d'éclairer l'ensemble des professionnels, les pouvoirs publics et les acteurs économiques sur les changements rapides en cours et les différentes trajectoires probables associées. En contrepoint de la trajectoire structurelle dominante, perçue comme une évidence ou une fatalité, elle doit permettre aux exploitants agricoles et acteurs du territoire d'identifier d'autres futurs possibles et d'ouvrir des pistes pour adapter les systèmes de production en conséquence.

Les objectifs de la mission sont donc thématiques, stratégiques mais aussi participatifs :

- L'étude amène des éléments de réflexion sur le devenir des systèmes agricoles situés dans les zones intermédiaires à faible potentiel de l'Yonne et de Côte-d'Or et plus particulièrement sur les exploitations en grandes cultures (variable clés, tendances lourdes, facteurs de ruptures en cours ou à venir, etc.) ;

- L'étude permet de croiser les points de vue d'experts et d'acteurs territoriaux afin de dresser un tableau partagé des évolutions stratégiques possibles de l'agriculture et des systèmes agricoles de la zone (des scénarios). Elle identifie les contextes propices à leur

avènement, les leviers clés pour les différents futurs possibles imaginés et des agriculteurs du territoire ;

- L'étude s'assure d'une prise en compte de l'ensemble des facteurs pouvant impacter l'évolution des systèmes en grande culture du territoire : aménagement du territoire, déprise agricole et humaine, enjeux environnementaux, etc. ;

- L'étude a mobilisé l'ensemble des parties prenantes de la thématique, en s'assurant de la présence d'un groupe d'agriculteurs assurant une remontée du terrain mais également en mobilisant les instances travaillant sur ces sujets ;

- Une étude prospective est également l'occasion pour différents acteurs travaillant sur une même thématique de se rencontrer, d'échanger, et, pourquoi pas, de s'engager sur des leviers d'action en partenariat. L'étude s'est donc assurée de la diversité des participants du groupe prospectif et des discussions dans un climat d'écoute et de respect mutuel.

2.3. UNE METHODOLOGIE DE PROSPECTIVE POUR TRAITER DE L'AVENIR DE L'AGRICULTURE EN ZONE INTERMEDIAIRE

Dans son guide méthodologique sur la démarche prospective[5], Hugues de Jouvenel rappelle les grands principes à l'origine de cette démarche.

La démarche prospective n'a pas pour ambition de prédire l'avenir. Il s'agit plutôt d'apporter une aide pour construire l'avenir, pour le bâtir. La question du déterminisme et de la liberté pourrait nous amener à débattre longuement pour finalement aboutir à la conclusion que l'avenir n'est pas totalement prédéterminé et pourtant, nous ne sommes pas totalement libres. La prospective repose sur les postulats suivants : l'avenir est un domaine de **liberté**, l'avenir est un domaine de **pouvoir** et l'avenir est un domaine de **volonté**. L'avenir est quelque chose « à décider ». « L'avenir est pour l'homme, en tant que sujet connaissant, domaine d'incertitude, et pour l'homme agissant, domaine de liberté et de puissance » (Hugues de Jouvenel).

Même s'il n'est pas possible de connaître le futur, on peut admettre que plusieurs futurs sont possibles. Ainsi, l'avenir est plein d'incertitudes que l'homme (sujet connaissant) n'a de cesse de réduire en recherchant des invariants (dans l'ordre de la nature ou dans l'ordre social). Ces invariants existent mais l'avenir demeure largement indéterminé. Ainsi, le sujet agissant a-t-il **l'opportunité de saisir ces espaces de liberté**.

Talleyrand disait « Quand il est urgent, c'est déjà trop tard ». Agir dans l'urgence, c'est se priver de la **possibilité de choisir** des options, des voies qui auraient été souhaitables. L'anticipation est la clé permettant de ne plus seulement gérer les urgences, mais d'engager

[5] Revue futuribles (n°247, novembre 1999), mise à jour 2002

des actions et des changements en profondeur Pour adapter les modèles agricoles de la zone afin de retrouver de la résilience économique, un délai de plusieurs années est nécessaire. A travers l'étude prospective, il ne s'agit pas de subir ou réagir à un phénomène que l'on aurait « regardé » venir, mais d'amener les acteurs territoriaux à **préparer un changement anticipé et agir pour provoquer un changement souhaitable**. On peut alors décider de dessiner les contours un **projet**, une direction vers laquelle on estime qu'il est préférable de se diriger. La démarche prospective n'a de sens que si l'on a une **intention**, un projet à long terme à réaliser. Le bénéfice futur sera mis en balance avec le bénéfice actuel comme critère principal de **décision**. Car c'est bien vers la décision et l'action qu'une démarche prospective prend tout son sens.

Dans le cadre de la présente étude, plutôt que d'identifier une situation souhaitable, le comité de pilotage (composé des financeurs) s'est attaché à faire émerger des travaux différents scénarios et des options stratégiques qui devront être retravaillées une fois que le cap défini en lien avec les acteurs du territoire.

La démarche prospective est une démarche **pluridisciplinaire** qui s'appuie sur l'**analyse systémique**. Les phénomènes sont considérés dans leur ensemble en tenant compte des facteurs influençant l'objet d'étude et les interrelations (facteur-objet d'étude ou facteur-facteur). Elle intègre la dimension du **temps long (ici une vision à 2030)**, aussi bien dans le passé que dans l'avenir, en tenant compte de l'inertie de certaines variables et les variations rapides d'autres. Les travaux à une échelle de temps long permettent d'appréhender des changements en profondeur. Enfin, la démarche intègre des **ruptures**, c'est-à-dire des changements de trajectoires, en admettant que les variables ont évolué d'une certaine manière dans le passé et pourront évoluer autrement dans le futur.

Le pilotage de l'étude de prospective sur l'agriculture à 2030 en zone intermédiaire s'appuie sur un comité de pilotage composé des financeurs de l'études (le ministère de l'agriculture et de l'alimentation, sa représentation en région : la DRAAF et la Chambre régionale d'agriculture). La démarche prospective est conduite par le bureau d'études ACTeon, qui a répondu à la consultation avec Yannick ARAMA consultant et AgroSup Dijon. Les travaux prospectifs s'appuient sur les contributions d'un groupe prospectif d'une trentaine de personnes qui s'est réuni quatre fois (Cf. ci-dessous).

3. PRESENTATION DE LA METHODOLOGIE

La démarche prospective par scénarios, telle que nous l'avons mené pour cette étude prospective a été scindée en 5 étapes (décrites par H. de Jouvenel, 2002) :

- La définition du problème et le choix de l'horizon ;
- La construction du système et l'identification des déterminants (ou variable) ;
- Le recueil de données et l'élaboration des hypothèses ;
- La construction de futurs possibles ;
- Les choix stratégiques.

Pour répondre à l'objectif d'implication du territoire, un groupe prospectif[6] représentatif de toute la palette des acteurs potentiellement concernés a été créé, composé des acteurs institutionnels, économiques, élus, exploitants agricoles et organismes professionnels agricoles, représentants de la société civile… La composition du groupe est présentée en annexe. Ce groupe s'est réuni à 4 reprises entre février et septembre 2019, dans les locaux du lycée agricole de la Barotte dans le Chatillonnais au cœur de la zone.

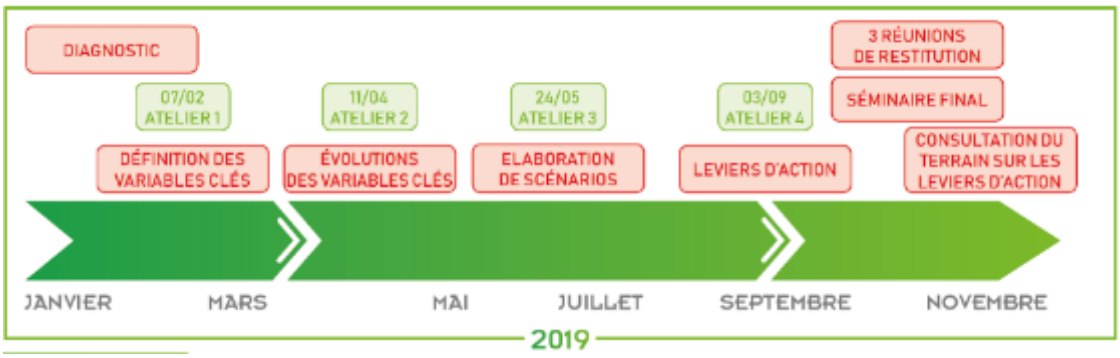

Figure 11 : Schéma de travail du groupe prospectif

La première étape du travail du groupe prospectif a été **d'identifier des déterminant** influençant l'agriculture en zone intermédiaire, et de caractériser les liens existants entre eux. La caractérisation et l'analyse de l'évolution de ces variables par le passé a permis dans une deuxième réunion d'imaginer **l'évolution future possible** pour ces différents déterminants. Ces futurs possibles ont constitué des micro-scenarios qui ont été **assemblés en scenarios** de futurs « globaux » lors du troisième atelier. In fine, cinq scenarios ont été conçus. La dernière réunion du groupe prospectif a eu pour objectif de réfléchir à **différentes orientations stratégiques** pour le futur.

[6] La composition du groupe prospectif est présentée en annexe.

Au cours de cette démarche, le groupe prospectif a eu pour rôle de proposer et prioriser les idées de base (déterminant clé, hypothèses d'évolution, construction des scénarios contrastés, stratégies d'action).

A partir des bases établies lors des ateliers, le prestataire a rédigé les fiches des déterminants, les scénarios, ainsi que les stratégies. Tous les documents ont été amendés et validés par le groupe de travail.

Le schéma ci-dessous illustre de manière schématique un exemple de démarche prospective.

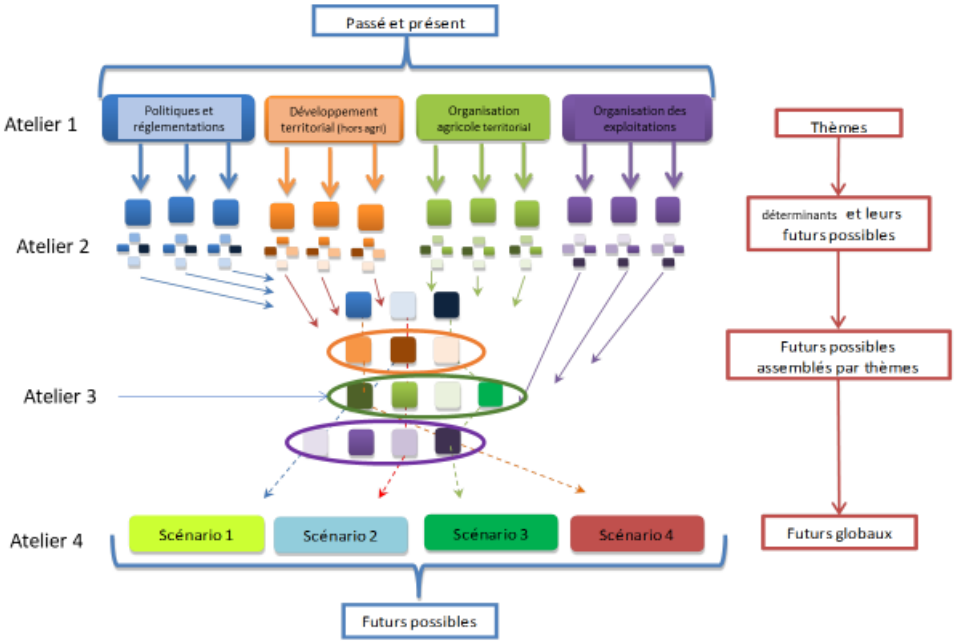

Figure 12 - Illustration de la démarche prospective (source : auteurs)

L'expérience de cette prospective a permis une prise de recul sur certains aspects méthodologiques d'une prospective territoriale :

- 5 ateliers ont été conduits au lieu de 4 prévus initialement, le travail sur les micro-scénarios s'étant révélé trop proche temporellement de celui des macro-scénarios qui s'est tenu le lendemain.
- Certains profils de personnes auraient été utiles au groupe, notamment autour des questions d'énergie et de tourisme.
- Le groupe prospectif aurait gagné à être mieux représenté en élus locaux et agriculteurs du territoire.

4. DEFINITION DU PROBLEME ET CHOIX DE L'HORIZON

L'étude avait pour objet « L'agriculture dans les zones « intermédiaires » et « à faible potentiel » : difficultés, ressources et dynamiques à l'horizon 2030 ».

Etant donné les difficultés inhérentes aux exploitations agricoles du territoire, il s'agissait de comprendre comment le système actuel fonctionnait et comment il était susceptible d'évoluer à l'horizon 2030 en créant des scénarios de rupture.

L'étude prospective s'est focalisée sur les exploitations agricoles des départements de Côte-d'Or et de l'Yonne, en se concentrant plus particulièrement sur les exploitations en grandes cultures, celles qui ont été le plus impactées économiquement ces dernières années. Cependant afin d'envisager des changements, le devenir de l'ensemble des exploitations agricoles est abordé.

L'horizon 2030, lointain d'une dizaine d'années, permettait de mettre en évidence l'urgence de la situation et la nécessité qu'il y a agir dès à présent pour les exploitations agricoles. Cependant, le groupe prospectif était bien conscient que des changements de systèmes agricoles, tels qu'ils ont été envisagés dans certains scénarios pouvaient prendre du temps et que l'échelle temporelle d'une dizaine d'année était peut-être un peu juste.

5. LA CONSTRUCTION DU SYSTEME ET L'IDENTIFICATION DES DETERMINANTS

5.1. IDENTIFICATION D'UNE DIVERSITE DE DETERMINANTS

Suite au premier atelier, les participants ont proposé une liste de déterminants, facteurs dont la modification pouvait impacter les systèmes agricoles de la zone intermédiaire à faible potentiel.

Les déterminants cités par les participants sont :

- Le changement climatique
- La spéculation
- La volatilité des prix
- Les aléas climatiques
- La concurrence internationale
- Les attentes sociétales
- L'éducation du consommateur
- Les habitudes alimentaires des français
- Le poids des lobbys / « anti-filière »
- La communication et connaissance du monde agricole
- L'image du métier d'agriculteur
- Le dynamisme socio-économique local
- L'emploi et l'attractivité
- La solidarité entre agriculteurs
- La formation initiale et continue
- L'accompagnement au changement
- La reprise/ transmission
- La capacité de financement des exploitations
- L'économie circulaire
- La robotisation de l'agriculture
- Les nouvelles technologies
- La génétique
- Les évolutions techniques
- La baisse des GES
- La création et le soutien de filière
- La création de valeur ajoutée
- Le tourisme
- La production sans produits phytosanitaires et sans intrant
- La création de marque
- La production énergétique
- L'alimentation de proximité / les circuits courts

- Le contexte politique et économique français
- L'évolution des aides de la PAC/ subventions publiques
- La réglementation

L'ensemble des contributions des participants ont été rangées selon 4 grands axes : réglementation et politique, projets de territoire (hors agricole), organisation agricole, Technique agricole. Un travail de hiérarchisation et de regroupement des déterminants a été réalisé avec les participants afin de ne garder qu'une vingtaine de déterminants.

Il a été décidé que deux composantes ne devaient pas forcément être considérés comme des déterminants mais comme des constantes : le changement climatique et la qualité des sols. Tous les participants ont estimé que le changement climatique, et plus particulièrement les sécheresses de plus en plus fréquentes et sévères allaient impacter de plus en plus durement les systèmes agricoles. Ainsi tous les scénarios devront prendre en compte cette évolution climatique.

Pour le reste des déterminants, le tableau ci-dessous a été constitué par les participants

	Déterminant
Changement climatique	
Qualité des sols	
Groupe 1 politique / réglementation	Evolution de la PAC
	Evolution des marchés internationaux
	Contexte politique et économique français
	La réglementation
	Attentes sociétales, environnementales et alimentaires
	Habitudes alimentaires des français
	Politique énergétique et GES français
Groupe 2 : Développement territorial (hors agricole)	Attractivité, dynamisme local
	Cohérence territoriale
	Baisse des GES / économie circulaire
	Gestion de l'eau multi usage
	Production énergétique (éolien, solaire, méthanisation)
Groupe 3 : organisation agricole territorial	Création et/ou soutien de filière
	Alimentation de proximité
	Capacité de gestion des aléas climatique
	Capacité de financement
	Capacité des agriculteurs à se former / échanger
	Capacité des agriculteurs à mutualiser des outils de production collectifs
	Reprise / transmission / renouvellement génération
Groupe 4 : Organisation des exploitations	Résilience économique des exploitations
	Vivabilité de la vie agricole
	Nouvelles technologies

Figure 13 : Tableau organisant les déterminants proposés par le groupe prospectif

Pour s'assurer que l'ensemble des scénarios pouvaient être décrits avec les déterminants proposés par les participants mais également que certains déterminants n'étaient pas redondants avec d'autres, l'équipe-projet a proposé quelques ajustements au tableau.

Ainsi des déterminants ont été supprimé :

- Le déterminant « réglementation » a été supprimé car il a été considéré que l'évolution de la PAC et des subventions publiques était le déterminant de l'évolution des systèmes agricoles ces dernières années. Les autres évolutions en manières de faire en agriculture relevant plutôt de modifications des pratiques au regard des attentes sociétales).
- Le déterminant « habitude alimentaire » des français a été supprimé en tant que déterminant seul pour être injecté dans le déterminant « attentes sociétales, environnementales et alimentaires ».
- Le déterminant « cohérence territoriale » a été supprimé car considéré comme trop flou.
- Le déterminant « baisse des gaz à effet de serre / économie circulaire » a été supprimé car il était déjà inclus dans le thème « politique et réglementation » via le déterminant « Politique énergétique et GES français » ainsi que dans le thème « Développement territorial hors agricole » via le déterminant « production énergétique »

- Le déterminant « capacité de gestion des aléas climatiques » a été supprimé car il ressortait qu'il s'agissait de la gestion des aléas sur les parcelles agricoles et que ce déterminant était compris dans le déterminant « gestion de la parcelle cultivée », déterminant qui a été ajouté à la liste.
- Le déterminant « capacité de financement » a été supprimé car il est inclus dans le déterminant « résilience économique des exploitations ».
- Le déterminant « nouvelles technologie » a été supprimé car il pouvait être inclus dans « gestion de la parcelle cultivée » mais aussi dans « choix de système agricole ».
- Le déterminant « vivabilité de la vie agricole » a été supprimé car il s'avère en fait qu'il s'agit d'une résultante de scénario et non pas d'un déterminant.

Certains déterminants ont été ajoutés :

- Ainsi la question des subventions publiques a été ajouté au déterminant « évolution de la PAC ». Cela a permis d'inclure dans ce déterminant l'ensemble des financements ou règles qui peuvent impacter les systèmes agricoles.
- Le déterminant « capacité stratégique du territoire à construire des projets a été rajouté car il semblait important d'avoir un déterminant explicitant les liens entre les différentes structures, et les habitudes de travail (ou non) entre elles pour monter des projets territoriaux. Ainsi les structures pouvaient être des collectivités, des syndicats d'eau, des associations de protection de l'environnement, des organismes agricoles, etc.

Le tableau ci-dessous résume les changements apportés par rapport aux propositions du groupe de prospective.

	Déterminant
Changement climatique	
Qualité des sols	
Groupe 1 politique / réglementation	Evolution de la PAC et subvention publique
	Evolution des marchés internationaux
	Contexte politique et économique français
	La réglementation
	Attentes sociétales, environnementales et alimentaires
	Habitudes alimentaires des français
	Politique énergétique et GES français
Groupe 2 : Développement territorial (hors agricole)	Attractivité, dynamisme local
	Cohérence territoriale
	Baisse des GES / économie circulaire
	Gestion de l'eau multi usage
	Capacité stratégique du territoire à construire des projets
	Production énergétique (éolien, solaire, méthanisation)
Groupe 3 : organisation agricole territorial	Création et/ou soutien de filière
	Alimentation de proximité
	Capacité de gestion des aléas climatique
	Capacité de financement
	Capacité des agriculteurs à se former / échanger
	Capacité des agriculteurs à mutualiser des outils de production collectifs
	Reprise / transmission / renouvellement génération
Groupe 4 : Organisation des exploitations	Résilience économique des exploitations
	Choix de système agricole
	Gestion de la parcelle cultivée
	Vivabilité de la vie agricole
	Nouvelles technologies

Figure 14 : Tableau présentant les modifications apportées au tableau initial de déterminants

5.2. BASE FINALE DE TRAVAIL POUR LES SCENARII

Au final, le groupe prospectif a travaillé à partir :

De constantes (déterminants qui ne bougeront pas ou dont on ne peut pas faire bouger la trajectoire) qui constitue le « paysage » de l'exercice de prospective :

- La pédologie des sols (peu favorable aux cultures)
- Le changement climatique (fréquence et intensité plus forte des événements climatiques défavorables)
- La disponibilité de l'eau (faible)

De variables de contexte, qui peuvent connaître des ruptures et impacter le territoire mais sur lesquelles le territoire n'a pas de prise :

- La dynamique économique globale et modalités du commerce international
- Les attentes sociétales en termes d'alimentation, d'environnement et de la baisse de l'usage des produits phytosanitaires
- Les réglementations et politiques énergétique et GES françaises et européennes
- L'évolution de la PAC (enveloppe et modalités) et plus globalement des subventions publiques
- L'évolution des prix sur les marchés internationaux,

De variables stratégiques, sur lesquelles le territoire peut peser :

- **A l'échelle territoriale** (impliquant élus, collectivités, Etat, partenaires socio-professionnels, habitants, etc.) :
    - L'attractivité du territoire et son dynamisme local
    - La gestion de l'eau multi-usages
    - La capacité du territoire à lever des fonds touchant l'agriculture
    - La production énergétique sur le territoire
    - La demande alimentaire de proximité
    - Création de filière et soutien de filière
- **A l'échelle du monde agricole local** (impliquant chambres consulaires, exploitants, coopératives, transformateurs, distributeurs, formateurs, etc.)
    - Les systèmes agricoles
    - Les investissements du monde agricole dans la formation
    - La reprise, la transmission, l'installation
    - La gestion de la parcelle cultivée

De variables d'impact, touchant les exploitations et résultant de l'évolution des autres variables

- La résilience des économiques des exploitations
- La vivabilité de la vie agricole

5.3. SYNTHESE TENDANCIELLE DE CHAQUE VARIABLE

Voici une synthèse rapide pour chacune des variables stratégiques :

Nom de la variable	Dynamique tendancielle (historique projeté dans l'avenir)
L'attractivité du territoire et son dynamisme local	La population continue de vieillir. La dégradation des services à la population constitue toujours un frein à l'installation. Les services de santé, de proximité baissent en nombre et en qualité. Les problèmes de mobilité sont toujours présents malgré les actions spécifiques de quelques communautés de communes. Les activités économiques peinent à trouver la main d'œuvre dont elles ont besoin et, dans ce contexte, s'implantent peu sur le territoire. Les finances communales ne sont pas assez bonnes pour investir. Aucune synergies territoriales (politique, technique, économique) n'est mise en place pour développer des projets territoriaux. L'image du territoire reste peu attractive pour touristes et nouveaux habitants. Un parc national est en cours de création. Une rupture est-elle possible ?
La gestion de l'eau multi-usages	Le territoire dispose d'une ressource fragile tant d'un point de vue quantitatif que qualitatif : tête de bassin, sous-sol karstique, etc. L'accès à l'eau est structurellement restreint (règlementation, disponibilité physique). Différentes structures du territoire se mobilisent pour assurer sa protection en mobilisant des financements pour mettre en place des actions (contrats de rivières, filières agricoles/eau, aides environnementales, etc.).
La capacité du territoire à lever des fonds touchant l'agriculture	Un certain nombre de programmes nationaux et européens permettent, voire incitent à une meilleure intégration et à une plus grande contribution de l'agriculture à l'économie des territoires. Plusieurs acteurs sectoriels sont en capacité aujourd'hui de travailler ensemble : Chambre d'agriculture, Syndicats Sequana et Armançon et Dijon Métropole, GIP du futur Parc National de Champagne-Bourgogne, etc. Les contrats de pays ont cependant disparu sur la période 2007-2013. Une possibilité juridique nouvelle existe : les Pôles d'Equilibre Territoriaux et Ruraux, sans pour autant qu'ils soient opérationnels à l'échelle de la zone d'étude et pour la décennie à venir. Les fonds LEADER ont été sous-utilisés sur la décennie précédente par les GAL du territoire, peut-être par manque de portage politique mais aussi en raison des difficultés rencontrées lors de mise en œuvre de ce dispositif en France. Les nouveaux Contrats de Transition Ecologique opèrent des ponts entre Métropoles et EPCI des périphéries rurales, comprenant le développement de filières.
La production énergétique sur le territoire	La production solaire a été multipliée par 4 principalement sur les toits. Il existe une forme de moratoire sur la production au sol, notamment sur parcelle agricole. Les productions restent infimes alors qu'un potentiel existe. L'éolien a été multiplié par 3 mais les agriculteurs ne sont pas inclus dans les montages ou trop à la marge. La méthanisation a été multipliée par 6 mais les volumes restent très faibles. Des projets collectifs à partir de CIVES sont en cours de déploiement, mais la dynamique en petit collectif est atone. Sauf

« agri solaire », les projets collectifs sont inexistants alors que d'autres territoires s'en emparent. Les infrastructures de transports énergétiques sont présentes mais ne maillent pas tout le territoire.

La demande alimentaire de proximité

Les circuits courts en local représentent une part très faible du marché mais leur développement se poursuit, encouragé par les politiques en cours (Projet d'Alimentation Territorial, approvisionnement local dans la restauration collective). Ils gagnent quelques parts de marché mais restent un marché de niche. La présence d'agglomérations proches, Auxerre, Dijon, Troyes et du bassin parisien dans une approche mi-longue restent un atout à mobiliser.

Création de filière et soutien de filière

Les filières industrielles longues restent le débouché principal des grandes cultures. La collecte est assurée localement par les coopératives et le négoce. Ces structures collectent principalement blé, colza et orge mais diversifient un peu leur collecte à la marge. La collecte de produits issus de l'agriculture biologique poursuit sa forte augmentation. Quelques unités de transformation existent sur ou à proximité du territoire, dont un moulin bio, mais la majorité de la production quitte le territoire comme matière première. Il y a peu de signes de qualité pour ces productions végétales (IGP moutarde) malgré un historique de blé de qualité et d'orge de brasserie.

Le schéma est quasi identique pour les productions animales avec des groupes coopératifs laitiers ou de viande bovine qui représentent l'essentiel des filières sur le territoire. La collecte de lait bio augmente avec des coopératives spécialisées. Les productions animales bénéficient de quelques signes de qualité hors viticulture (AOC Epoisses, IGP volaille de Bourgogne, Emmental français).

En marge de ces grandes filières, se développent quelques ateliers de volailles ou d'ovins ainsi que des filières courtes et/ou locales sur des produits de consommation de proximité.

Engagement du monde agricole dans la formation

L'investissement individuel des exploitants reste très hétérogène. Cependant la zone d'étude a toujours compté des groupes de développement actifs, notamment en grandes cultures. Les politiques récentes encouragent les groupes de réflexion (GIEE ; 3000, groupe Dephy…) et la zone intermédiaire en compte déjà un bon nombre. Face aux problématiques techniques rencontrées de façon de plus en plus fréquente sur la zone intermédiaire (colza, adaptation au changement climatique des cultures et pratiques), les prescripteurs n'ont plus le temps de mener des expérimentations et d'adapter leur conseil en conséquence.

Systèmes agricoles

Les systèmes agricoles de la zone intermédiaire restent majoritairement des systèmes céréaliers. Une certaine proportion d'agriculteurs céréaliers se dote d'un atelier d'élevage en bâtiment, même si la pression sociétale est forte en faveur d'élevages en plein air. Le nombre de conversion des fermes à l'agriculture biologique augmente de façon régulière, certains pour des raisons économiques, d'autres par philosophie.

Les modes classiques de mutualisation, CUMA, service de remplacement sont assez peu utilisés, en tous cas en grandes cultures. Beaucoup de grosses structures sont suffisamment dotées en matériel et en main d'œuvre pour

	fonctionner en autonomie. Cependant il existe d'autres formes de mutualisation : groupement d'employeurs, recours aux entreprises de travaux agricoles, copropriété, assolement en commun…
Reprise, transmission, installation	La reprise d'exploitation est en enjeu très fort et préoccupant du territoire, le nombre d'exploitations, dont les actifs sont proches de la retraite, est particulièrement élevé. Les installations hors-cadre familial sont quasiment inexistantes en système « grande culture », « bovin lait » ou « bovin viande » en raison des prix de reprise. Les installations dans le cadre familial sont également rares. Les exploitations en grande culture se font racheter par « morceaux » par les exploitations en grandes cultures de la zone, agrandissant d'autant plus les surfaces par exploitation. Quelques installations sur des systèmes minoritaires (type maraichage) se font sur les franges de la zone intermédiaire.
Gestion de la parcelle cultivée	Le colza diminue fortement comme tête de rotation mais le blé et l'orge restent des cultures majoritaires sur le territoire. Les assolements se diversifient (oléagineux, légumineuses, etc.). Les réflexions sur la gestion de la parcelle s'orientent principalement sur une gestion de la marge brute et des techniques culturales simplifiées : couverture des sols, semis direct, etc.
Résilience économique des exploitations	La résilience économique des exploitations en zone intermédiaire à faible potentiel est fortement mise à mal : la volatilité des prix aux producteurs des productions et des prix d'achat des moyens de production agricole, combinée aux événements climatiques induit des problèmes de trésorerie accrus. Les systèmes agricoles en grande cultures sont de moins en moins résilients et les exploitations les plus sensibles mettent la clef sous la porte.
Vivabilité de la vie agricole	Les agriculteurs connaissent une perte de confiance dans leur système d'exploitation. Leurs besoins de stabilité, protection et confiance dans leur outil de travail ne sont plus satisfaits par la volatilité des cours, les aléas climatiques et sanitaires et le manque de visibilité politique et réglementaire.

6. LE RECUEIL DE DONNEES ET L'ELABORATION DES HYPOTHESES D'EVOLUTION

Sur la base de cette liste de déterminants et un premier travail de définition de chacun d'eux en atelier, des entretiens et des recherches bibliographiques ont été réalisées par ACTeon afin de recueillir des informations sur ses différentes composantes, son état actuel et ses évolutions passées. Ces informations ont permis de rédiger des fiches synthétiques sur chacune des variables.

A partir de ces fiches et des évolutions tendancielles observées dans le passé et projetées dans le futur, le groupe prospectif a réfléchi aux inflexions et ruptures éventuelles qui pourraient intervenir. Il a ainsi imaginé des évolutions possibles pour chacun de ces déterminants. Chacune de ces hypothèses est présentée dans le tableau ci-dessous L'hypothèse tendancielle correspond à la projection future tendancielle pour chaque variable, les autres constituant les hypothèses de rupture.

6.1. HYPOTHESE DES DETERMINANTS « POLITIQUE ET REGLEMENTATIONS »

	H1 tendancielle	H2	H3	H4
Contexte politique et économique français	Marché ouvert et agriculture aidée	Rehausse des barrières douanières	Libre échange international	Réindustrialisation
Attentes sociétales, environnementales et alimentaires	Marché dual en Fr (bio*5 et local Vs prix) et critère prix qui reste la base à l'International	Baisse de la consommation de viande et hausse réglementation environnementale à l'international	Qualité et local qui prennent le dessus en France	Critère prix qui revient pour tous sur tous les marchés
Politique énergétique et GES français	+70 % EnR à 2030 PV *5, éolien *3 mais hors agri et biogaz *15	Participation facilitée dans des investissements PV et éoliennes face à la crise	Objectif full biogaz ferme et collectif	Objectif autoconsommation et diversité de revenu à la marge
Marchés internationaux	Volatilité Energie [+20/-20pt] Engrais +15% [+40/+0pt] OBC +6% [+40/-40pt]	Volatilité et tendance à la hausse	Volatilité et tendance à la baisse	
Evolution de la PAC et subventions publiques	Verdissement qui continue avec aide à la production	Verdissement total	PAC petites exploitations	Les territoires prennent le relais

6.1.1. Contexte politique et économique français

H1. Tendanciel, Marché ouvert et agriculture européenne aidée

L'économie mondiale continue de croitre et les marchés internationaux de produits de produits agricoles se diversifie. Les barrières douanières continuent de baisser globalement à la marge. L'Union Européenne continue de soutenir son agriculture sur d'autres critères que les volumes exportés (voir déterminant PAC pour plus de détails). Priorité au tertiaire avec un filet de protection pour le secteur agricole.

H2. Réhausse des barrières douanières

La France décide de renforcer ses barrières douanières. Par effet de ricochet, le coût du commerce d'exportation augmente et pose des problèmes de compétitivité sur les marchés internationaux impliquant d'opérer un choix sur les subventions à l'exportation. La PAC est renationalisée soit complètement soit en partie. Priorité sectorielle à déterminer.

H3. Libre-échange international

Les négociations internationales (par traités bilatéraux, ou à l'OMC) amènent à abandonner tout ou partie du soutien à l'agriculture. Les barrières douanières sont supprimées. Pas de priorité politique, c'est le marché qui décide dans un contexte où la France pèse mécaniquement de moins en moins à l'international.

H4. Ré-industrialisation

L'Europe et/ou la France estime qu'il est nécessaire de soutenir de nouveau une politique industrielle active. L'agriculture est mise à contribution.

6.1.2. Attentes sociétales, environnementales et alimentaires

H1. Tendanciel Marché dual en France (bio et local VS critère prix) et critère prix restant la base à l'international

La dimension industrielle de l'agriculture continue à avoir une image qui se détériore auprès des consommateurs finaux (notamment urbains) et à faire débat (crises sanitaires et organisationnelles qui continuent, lobbying anti toujours aussi présent, modèles de la distribution en hypermarché qui décline, recherche de relations sociales, etc.).

La réponse politique nationale et européenne n'impose pas d'interdictions/obligations fortes autour de l'agro-industrie et de l'environnement, mais continue de favoriser des dispositifs incitatifs d'accompagnement.

Les offres en rupture (local, en direct, labelisées, végan, etc.) avec ce modèle agro-industriel et centrées sur une image de « qualité » continuent d'augmenter et passent d'une offre de niche à un segment pleinement installé dans le paysage. L'agro-industrie s'empare en partie de ces productions pour changer sa propre image. La part de la filière agro-alimentaire intensive et à bas prix baisse jusqu'à atteindre un niveau de base qui se stabilise

Le E-commerce continue de bousculer ces tendances qu'elles soient liées au circuit de la grande distribution ou celui de la vente directe. Les Drives classiques maillent le territoire. Les Drives fermiers se développent en parallèle. Les achats collectifs et la livraison fermière~~s~~ sur site s'appuie sur des échanges en ligne.

H2. Baisse de la consommation de viande et hausse de la réglementation environnementale à l'international.

Les préoccupations environnementales des consommateurs augmentent, et leurs exigences avec : elles portent notamment sur le bien-être animal, l'impact des productions sur le climat et la qualité de l'eau. Les consommateurs sont attentifs à ce qu'ils entendent sur ces trois enjeux, et orientent leurs actes d'achat pour en tenir compte

H3. Hausse des attentes de qualité, bio, produits locaux et artisanaux

Les consommateurs, conscients de l'impact des produits phytosanitaires sur leur santé et celle des agriculteurs, font de cet enjeu leur première préoccupation. Ils cherchent des produits qui n'ont pas subi de traitements, ou le moins possible. Le bio, mais aussi d'autres nouvelles formes de garanti de cette pratique (Haute Valeur Environnementale), sont plébiscités.

Les consommateurs s'intéressent également de plus en plus à la manière dont sont produits les aliments, entre fabrication industrielle et artisanale. Ils perçoivent l'agriculture comme majoritairement industrielle, et cherchent des productions de « petits producteurs », mobilisant des savoirs traditionnels. L'identification d'une fabrication comme artisanale suffit à répondre à leurs attentes en termes de modes de production, car elle traduit le respect des animaux, de l'environnement, des hommes etc. Cela se traduit par le développement d'AMAP, de ventes à la ferme, de magasins de producteurs, de marchés et de collectifs locaux.

Le E-commerce est en plein développement, ce qui permet aux agriculteurs d'augmenter le panel de clients en circuits courts et de toucher des citadins à fort pouvoir d'achat sans se déplacer. Des plateformes logistiques et de conditionnement sont créées pour répondre à cette demande et fournir des conditionnements adaptés (sachets de lentilles, noix, farines, fromages…)

H4. Le critère prix l'emporte.

Dans un contexte budgétaire contraint, les ménages font passer les enjeux environnementaux au second plan. L'impact des productions sur l'environnement n'est pas un critère de choix, seul le prix l'est. Les produits de qualité (label, marque), qui sont perçus comme chers et dont l'image est « environnementaliste », sont dédaignés.

6.1.3. Politique énergétique française et réduction des gaz à effet de serre

H1. Tendanciel : transition énergétique et réduction de la part des énergies fossiles

Dans sa loi de transition énergétique de 2015, le gouvernement français s'est ainsi fixé comme objectif de :

- Diminuer de 30 % la consommation totale d'énergie du pays d'ici à 2035,
- De diminuer de 30 % le recours aux énergies fossiles en 2030.
- De faire passer de 75 à 50 % en 2025 la part de l'électricité tirée du nucléaire
- D'augmenter de 70 % la production d'EnR à horizon 2030 (32 % dans le mix énergétique - éolien, photovoltaïque, biomasse, biogaz, hydraulique ou géothermie).

Solaire photovoltaïque (*5 à 2028), développement de l'éolien terrestre (*3 à 2028), biogaz issus de la méthanisation (*15 en 2028)

H2. Participation facilitée dans des investissements Photo Voltaïques et éoliennes face à la crise

Cette hypothèse se construit suite à une grave crise économique. Celle-ci, due notamment à un prix élevé de l'énergie, oblige l'agriculteur à miser sur une autonomisation croissante de son exploitation. Sur le plan énergétique, il s'appuie sur des kits solaires et thermiques, le bois-énergie ou l'huile de colza. Par ailleurs, les EnR deviennent un complément de revenu pour des agriculteurs condamnés à diversifier leurs activités. Ils peuvent notamment compter sur un soutien renforcé de l'Union Européenne qui encourage l'investissement dans les EnR. Le photovoltaïque et l'éolien gagnent en compétitivité dans un contexte où le prix de l'énergie fossile est très élevé. De même, le développement de la méthanisation et du bois-énergie est fortement encouragé par les collectivités locales. Les biocarburants ne décollent pas car la priorité est accordée à l'alimentation humaine.

Le photovoltaïque devient concurrentiel d'un point de vue économique par rapport aux autres sources de production d'électricité, ce qui dynamise son développement.

H3. Objectif full biogaz ferme et collectif (afterres 2016)

Le biogaz voit sa production multipliée et atteindre 50 TWh en 2030. Il est d'origine agricole à plus de 90 %. On considère que la méthanisation devient un standard de toute production agricole, qu'il s'agisse des systèmes d'élevage comme de cultures. Elle pourra prendre des formes multiples, comme aujourd'hui : des unités à la ferme jusqu'aux installations collectives territoriales. La méthanisation est utilisée à la fois comme outil de production d'énergie à partir des diverses ressources agricoles disponibles sur un territoire, mais également comme un outil d'optimisation de la fertilisation. Elle participe efficacement au recyclage de l'azote d'origine organique, de manière à limiter les besoins en engrais azotés. Elle offre également une diversification du revenu des agriculteurs.

H4. Objectif autoconsommation et diversité de revenu à la marge

Face à la volatilité des prix de l'énergie et à la libéralisation des échanges, deux types d'agriculture se développent : une agriculture d'entreprise intensive visant l'export et une agriculture multifonctionnelle adoptant une stratégie d'autonomie proche de celle décrite dans l'hypothèse 1. Les EnR ont une croissance limitée à cause de la forte volatilité des prix de l'énergie. Les fermes

multifonctionnelles se concentrent sur la performance énergétique et mettent parfois en avant l'autoconsommation (toitures photovoltaïques notamment). Les biocarburants se développent, profitant de l'essor de l'agriculture industrielle et d'une législation assouplie.

6.1.4. Prix sur les marchés internationaux

H1. Tendanciel : volatilité

Les marchés des céréales sont devenus particulièrement volatils et il semble compliqué d'établir une tendance claire pour les années à venir, les prix des productions agricoles sont aujourd'hui complétement liés aux prix mondiaux et aux récoltes réalisés dans les grands pays producteurs. Ces récoltes à l'échelle mondiale peuvent être particulièrement affectées par les événements climatiques, lesquels sont de plus en plus aléatoires.

Les prix des moyens de productions agricoles s'ils sont globalement en hausse deviennent également assez volatils plus particulièrement pour les moyens liés au prix du pétrole (engrais et amendement et énergie et lubrifiant). En revanche le prix des produits phytosanitaires apparait relativement stable.

H2. Volatilité et tendance à la hausse.

Les prix des céréales sont complétement volatils et il n'y a plus moyens de se fier aux prévisions sur plusieurs années. Les prix des engrais et de l'énergie sont à la hausse mais particulièrement volatiles.

H3. Volatilité et tendance à la baisse.

Les prix connaissent une volatilité importante avec de régulières flambées. Toutefois, les prix sont tendanciellement à la baisse. Le prix moyen du blé s'établit à 140 € la tonne.

6.1.5. Evolution de la PAC et subventions publiques

H1. Tendanciel

Les politiques agricoles poursuivent leur « verdissement » et continuent à encourager les exploitations les plus petites via une sur dotation pour les 52 premiers ha. Les aides du premier pilier restent importantes mais verdissent également. Les politiques agricoles locales (régionales notamment) se développent.

H2. Verdissement total

Les politiques publiques, et en particulier les politiques agricoles, prennent un tournant environnemental. Les pratiques agro-environnementales sont fortement subventionnées ainsi que la conversion et le maintien à l'agriculture biologique. Les agriculteurs travaillant en zones sensibles et/ou en zones de protection de la ressource en eau captent les fonds de la PAC.

H3. PAC petites exploitations

Les politiques prennent une orientation sociale. Les conditions de travail des agriculteurs sont prises en compte et on cherche à maintenir le tissu rural actif. Ainsi, les aides de la PAC s'orientent peu à peu vers des aides à l'exploitation et à l'emploi plutôt qu'à la surface. Ce sont ainsi les plus petites exploitations qui captent les aides (forte augmentation des aides aux 52 premiers ha, fortes aides aux services de remplacement, fortes aides à l'installation pour des exploitations diversifiées)

H4. Les territoires prennent le relais.

Les politiques agricoles se régionalisent et soutient les agricultures de proximité. Au sein de la région Bourgogne-France-Comté, les aides visent à soutenir les filières agricoles de qualité (AOP, IGP). Côté environnemental, des opérateurs de terrains mettent en place des contrats de paiement pour service écosystémiques entre agriculteurs – collectivités-citoyens-acteurs privés.

6.2. HYPOTHESES DES DETERMINANTS « DEVELOPPEMENT TERRITORIAL (HORS AGRICOLE) »

	H1 tendancielle	H2	H3	H4	H5
Attractivité et dynamisme territorial	**Poursuite du vieillissement et disparition des services** Pas d'investissement	Développement d'une offre **Tourisme Nature Patrimoine**	Recentrage des services sur de **Petits Pôles intermédiaire** d'activité à l'échelle des cantons	**Arrivée des cadres** via « campagne- télétravail - TGV 1h de Paris »	Zone Centrale du périmètre qui se **vide** définitivement
Capacité stratégique du territoire à construire des projets	**Nouveaux partenariats mais peu d'opérationnel**	**De nouveaux PETR donnent priorité à l'agriculture** Guichet unique PETR	**Les agriculteurs sont payés pour services rendus**	**Emergence d'une marque territoriale comprenant les produits agricoles.** Ex : « Source de la Seine »	
Gestion l'Eau multiusages	**Des outils mais persistance des pollutions** Peu de retenue, augmentation du nombre d'AAC	Création de retenues multi usages inondation et irrigation	Interconnexion de réseaux AEP ?	Rupture d'approvisionnement et	PSE sur captage prioritaire
Politique locale de l'Energie	Citoyens et agriculteurs restent marginaux dans la production d'énergie	Dvmpt de SAS agrisolaire	SEM locale éolien et PV : projet	Méthanisation gd collectif	Méthanisation petit collectif

6.2.1. Attractivité et dynamisme territorial

H1. Tendanciel. Poursuite du vieillissement et disparition des services

La population continue de vieillir. La dégradation des services à la population constitue toujours un frein à l'installation d'une population plus jeune sur le territoire. Les services de santé, de proximité baissent en nombre et en qualité. Les problèmes de mobilités sont toujours présents malgré les actions spécifiques de quelques communautés de communes. Les activités économiques peinent à recruter et dans ce contexte s'implantent peu sur le territoire. Les finances communales ne sont pas assez bonnes pour investir et les synergies pas assez fortes pour créer des pôles de services centralisés. Dans ce contexte, la population continue de diminuer.

H2. Le territoire investit le tourisme de Nature et met en valeur son patrimoine

Le Parc National permet au territoire d'exister à l'échelle nationale. Le territoire organise une campagne pour faire décoller le tourisme sur la base d'un tourisme vert et familial avec des produits d'appel, comme la gastronomie, les circuits de vélo ou de marche à pied, les EnR, …. Et s'inscrit dans des circuits comprenant Dijon et son patrimoine gastronomique et Auxerre et son patrimoine ecclésiastique. Via la connexion de Montbard, une offre « Air pur et frais » attire les habitants du bassin parisien qui investissent dans des maisons secondaires. Les acteurs publics investissent dans leurs infrastructures touristiques, mettent en valeur leur patrimoine bâti et leur capacité d'accueil (camping, mobil'home, gîte, base de loisir, circuit du terroir). Les opérateurs privés développent une offre d'accueil, notamment de gîtes. Les agriculteurs invitent les touristes à la ferme. La zone tente d'attirer des populations seniors en tant que nouveaux habitants. Elle relance le tissu associatif et culturel sur la base de rendez-vous hebdomadaire et d'un festival (à définir). Dans ce cadre elle investit elle doit garantir son offre de santé. Le tourisme permet de maintenir les services et de diversifier les revenus locaux.

H3. Le territoire recentre ses investissements sur de petits pôles d'activités intermédiaire

Pour contourner leurs difficultés d'investissement, les élus se mettent d'accord pour créer des pôles intermédiaires. Ils centralisent l'attractivité de zones de 15 à 20 communes, en privilégiant le développement d'une commune où ils concentrent les services aux entreprises et aux habitants. Certaines communes fusionnent pour retrouver des budgets critiques (capacité d'investissement). Une politique d'accueil économique est menée (baisse des impôts, zone d'aménagement, etc.) et des appuis aux initiatives locales sont mis en place.

La communauté de communes du Pays Chatillonnais regroupe 107 communes pour une densité de population de 12 habitants/km² et celle du Monbardois 33 communes pour une densité de 25.

H4. Politique d'accueil des cadres dans une économie numérique en proximité des gares

Sur le constat que le territoire dispose d'atouts chéris par les populations urbaines (tranquillité, air pur, etc.) et que les technologies permettent aujourd'hui de désenclaver l'espace rural, les élus investissent massivement dans le haut débit. Ils créent des zones de télétravail et opèrent une communication en direction des cadres parisiens. Les temps de trajets entre la capitale et le territoire sont mis en avant. L'accent est également mis sur la proximité des villes de Dijon, Auxerre et Troyes et leurs services métropolitains culturels, de formation et de santé. Le territoire joue la carte Parc National pour se construire une image d'exception et le maintien des services locaux de base en parallèle de la structure d'une offre de livraison par internet. Des services de transport en commun rabattent vers les gares les matins et soir. La population rajeunit et l'offre de service évolue positivement sur le territoire, notamment d'enseignement.

H5. Zone cœur, vide territorial

Les agriculteurs peinent à maintenir leur activité, voire mettent la clé sous la porte. La population âgée du territoire ne se renouvelle pas, les plus jeunes ne trouvent d'intérêt à venir s'installer. Si les zones en proximité d'Auxerre et Dijon trouvent un sursis dans leur proximité aux agglomérations et aux déplacements pendulaires, la zone centrale se vide. Les services de proximité s'arrêtent faute d'habitants.

6.2.2. Capacité stratégique du territoire à construire des projets

H1. Tendanciel. Nouveaux partenariats mais peu d'opérationnalité

Un certain nombre de programmes nationaux et européens permettent, voir incitent à l'intégration et l'appui de l'agriculture dans l'économie des territoires. Plusieurs acteurs sectoriels sont en capacité aujourd'hui de travailler ensemble : Chambre d'agriculture, Syndicats Sequana et Armançon et Dijon Métropole, GIP du futur Parc National de Champagne-Bourgogne. etc.

Les contrats de pays ont cependant disparu sur la période 2007-2013. Une possibilité juridique nouvelle existe : les Pôles d'équilibre territoriaux et ruraux, sans pour autant qu'elle soit opérationnelle à l'échelle de la zone d'étude actuellement et pour la décennie à venir.

Les fonds LEADER ont été sous-utilisés sur la décennie précédente par les GAL du territoire, peut-être par manque de dynamisme des secteurs publics et privés.

Les nouveaux Contrats de transition Ecologique opèrent des ponts entre Métropoles et EPCI des périphéries rurales, comprenant le développement de filières.

H2. De nouveaux PETR donnent priorité à l'agriculture

Les contrats de Pays connaissent un certain renouveau et se transforment en PETR. Sur le constat que l'agriculture constitue le dernier rempart avant la déprise, les projets territoriaux soutiennent l'agriculture de manière très active. Les élus appuient toutes les initiatives dans ce domaine, qu'elles soient perçues comme étant « de niche » ou très ambitieuses (ex : circuits courts, solutions logistiques, plateforme numérique, etc.). Ces appuis s'organisent à l'échelle des anciens Pays.

H3. Les agriculteurs sont payés pour services rendus

Déneigements, entretiens de paysage, protection des captages, surveillance des villages, appui à la gestion de l'eau : les agriculteurs parviennent à contractualiser pour les services qu'ils rendent gracieusement jusqu'à présent (ou qu'ils ne rendent pas, mais pourraient rendre).

H4. Emergence d'une marque territoriale comprenant les produits agricoles. Ex : « Source de la Seine »

Les agriculteurs poussent au développement d'une marque territoriale large, comprenant les produits agricoles. Tout le territoire pousse à la faire émerger et à labelliser de multiples produits. Le bassin parisien étant visé, une marque « Source de la Seine » est mise sur pied, jouant sur la dimension symbolique opérée par le lien avec le fleuve et l'imaginaire qu'elle soulève à la capitale. On organise des liens logistiques entre Paris et la zone intermédiaire sur la base de ces produits « originels ». « Orges des sources de la Seine », « Blés des sources de la Seine », etc.

6.2.3. Gestion multi-usage de l'eau

H1. Tendanciel. Des outils mais persistance des pollutions

Les outils de gestion de l'eau créés entre 2006 et 2018 sont toujours présents (SAGE, Contrat de milieux, PGRE, Aire d'alimentation de captage, etc.).

Les eaux sont toujours fortement polluées par la présence de nitrates et pesticides, dont une grande partie est d'origine agricole. Plus de 100 captages en eau potable connaissent de forts problèmes avec la qualité de leurs eaux brutes, nécessitant des traitements onéreux. Le nombre d'aires d'alimentation de captage augmente et contraint sur ces zones les agriculteurs à s'engager dans des programmes limitants les intrants.

Sur les bassins en bordure de Dijon, l'accès à l'eau pour l'agriculture est contraint par les arbitrages opérés sur les 4 masses d'eau en déficit. Sur les autres bassins, très sensibles à l'étiage et aux inondations, les prélèvements estivaux sont problématiques. Les années sèches mettent à mal l'approvisionnement en eau potable de certaines communes.

Le nombre de retenues sur le territoire est faible. Les politiques publiques appuient toujours l'adaptation des pratiques agricoles et des demandes en eau plutôt que l'ajustement de l'offre en eau

dans le temps par le biais de retenues. Ceci étant, la question du changement climatique interroge de nouveau sur l'utilité de ces aménagements et plus largement sur la gestion de l'eau dans sa globalité. Elles restent cependant interdites dans les cours d'eau.

Le développement d'unité d'élevage très importante ne peut se faire dans certaine zone du territoire par manque d'eau.

H2. Retenues multi-usages collinaires et possibilité d'irrigation

Partant du constat que les inondations sont de plus en plus importantes, le territoire investit dans des retenues multi usages. Des retenues collinaires sont créées en parallèle des cours d'eau, celles-ci sont alimentées lors des épisodes de crues qu'elles écrêtent. Les volumes présents en période estivale dans ces retenues peuvent être utilisés pour l'abreuvement des animaux ou l'irrigation des cultures à haute valeur ajoutée comme le maraichage.

Les agences de l'eau n'abondent financièrement que quand il s'agit de substitution de prélèvements déjà existants d'une ressource en tension vers une ressource à l'équilibre. Dans tous les autres cas, les collectivités territoriales et les opérateurs économiques, doivent financer eux même ces retenues.

Ces retenues sont très couteuses et limitées sur le territoire. Les zones à faible potentiel, dépourvues d'irrigation, sont délaissées par l'agriculture.

H3. Rupture d'approvisionnement

Les sécheresses étant de plus en plus récurrentes, certaines communes connaissent des ruptures d'approvisionnement en eau potable, principalement liées à la faiblesse de la ressource en eau qui provient de l'origine karstique des plateaux.

H4. PSE sur captage prioritaire ou plus large

Les collectivités, avec l'appui de financements nationaux et européens assurent des paiements pour services environnementaux. Ces paiements redessinent certaines filières et modalités de production pour limiter leur impact sur l'eau, les milieux aquatiques et le ruissellement.

Des aires d'alimentation de captages sont définies pour restaurer la qualité de l'eau : avec des productions bas intrants et un retour de l'élevage herbivore. Du foin et de la luzerne peuvent également être produits sur ces territoires pour alimenter des éleveurs situés hors des zones intermédiaires.

Gestion de la production d'énergie en 2030

H1. Rappel du tendanciel : investissement extérieur dans les ressources EnR Locale

Le solaire photovoltaïque est multiplié par 4 (60GWh/an, + 44 GWh/an) sans impacter les surfaces agricoles (Friches au sol ou sur bâtiment)

- 10% de photovoltaïque au sol soit 4, 4 GWh/an, soit 3.2 ha au sol (soit un petit Parc au sol) ;
- 90 % sur toiture, soit +22 ha de panneaux, (ou 220 toitures de 1000m^2 par exemple)

L'éolien est multiplié par 3 (1300 GWhs, +888 GWhs, 310 mats en 2030, +193 mats sur la période [dont *2.4 avec 2/3 des projets en cours d'instruction, et *0.6 avec de nouveaux projets émergeant dans 6 années qui viennent]).

Les citoyens et les agriculteurs restent marginaux dans cette production de revenus (uniquement en location/indemnisation des surfaces mises à disposition), principalement opérées par des opérateurs spécialisés extérieurs sans ou avec de très faible prise de participation.

La méthanisation est multipliée par 6 (90 GWhs ; + 65 GWhs à l'échelle annuelle par rapport à 2017). Soit 20 installations de méthanisation de 400kwe (impliquant de 3 à 10 exploitations chacune, soit entre 60 et 200 exploitations liées à la production de méthanisation sur le territoire) soit 3.2 GWhs (3.2 Millions d'€ d'investissement par installation selon l'ADEME).

H2. Les agriculteurs prennent une vraie place financière dans la production solaire tendancielle (*4)

Pour le solaire photovoltaïque, les agriculteurs prennent en charge 50 % des surfaces installées tendancielles en direct, soit 11 ha de panneaux sur leur bâtiment, soit à minima 110 bâtiments installés. Ils créent plusieurs SAS leur permettant d'investir dans un ensemble d'installation sur les exploitations de leur territoire (et pas uniquement sur leur exploitation). Ils répondent aux projets de la CRE et mutualisent des postes d'entretiens. Le solaire est multiplié 4.

L'éolien se développe tendanciellement sans implication majeure des agriculteurs (*3).

Méthanisation tendancielle.

H3. Investissement local dans le photovoltaïque (*16) et l'éolien (*3.5)

Sur le constat que les plus mauvaises terres ne sont plus du tout rentables, les agriculteurs acceptent d'ouvrir à l'installation 2 000 ha de surface agricole. Ils produisent 2000 GWh supplémentaires par an sur 150 sites d'environ 130 à 150ha chacun (2 250 ha au total, soit 10% de la SAU) soit une multiplication par 160de la production 2017.

Pour soutenir cet investissement, le territoire crée deux SEM à l'échelle des pays du Tonnerrois et du Châtillonnais dans lesquelles les collectivités, les citoyens et les agriculteurs investissent.

Ces SEM développent également plusieurs parcs éoliens de 15 éoliennes chacune dont 100% des actifs sont détenus par le territoire local soit 340 mats et 100 GWh/an (7% du total éolien) dont les revenus reviennent entièrement au territoire, 1400 GWhs sont produits en 2030.

Des coopératives de production d'énergie se créent avec l'ensemble des acteurs du territoire.

H4. Fort investissement dans la méthanisation (*15)

a. En grand collectif

Une coopérative agricole a réussi à développer ses deux projets de méthanisateurs grandes échelles basée sur la récolte des CIVES. 200 agriculteurs sont impliqués sur chacun des sites et fournissent environ 240 000 tonnes de CIVES par an. Ils sont par ailleurs actionnaires aux côtés de la coopérative. Le projet est ouvert à financement participatif. Chaque méthaniseur produit 20 millions de Nm^3 / an soit environ 120 GWhs / an (5 à 7 kWh/Nm^3), soit 240 GWh injecté sur le réseau de gaz pour les deux unités.

La production totale de méthane sur le territoire atteint 255 GWh en 2030 (*15 /2017)

Si 14T/ha de matière sèche produites pour la méthanisation alors ce projet représente 17 000 ha dédié soit 5% de la SAU totale. Pour rappel la zone présente 330 000ha de SAU. Merci de vérifier cette hypothèse.

b. En petit collectif de 3 à 10 agriculteurs

Le territoire tente d'atteindre les objectifs de la PPE, c'est-à-dire de multiplier par 15 la production annuelle. 70 installations de 400 kwe sont lancées impliquant entre 200 et 700 exploitations sur le territoire. Les agriculteurs créent des SARL ou des SAS dédiées pour chaque collectif accompagné par la chambre et leurs collectivités territoriales.

La production totale de méthane sur le territoire atteint 250 GWh en 2030 (*15 /2017)

C. Full metha jacket (*30)

Les deux projets en grand collectif et en petit collectif se cumulent. 20 % de production primaire est utilisée pour la méthanisation et une production de 500 GWh /an en 2030. L'académie verte autour de la méthanisation mise en place dans le cadre du CTE permet de disposer d'une ingénierie locale (construction des installations, maintenance, logistique d'approvisionnement)

*En partant de l'hypothèse que **14T/ha** de matière sèche produites pour la méthanisation alors ce projet représente **35 000 ha** dédié soit 10 % de la SAU totale.*

Des structures d'ingénierie dédiée à la production d'énergie s'implantent sur le territoire.

6.3. HYPOTHESES DES DETERMINANTS « ORGANISATION AGRICOLE TERRITORIALE »

	H1 tendancielle	H2	H3	H4
Création et/ou soutien de filière	**Marché mondial en débouché principal mais développement de l'AB et ateliers animaux**	**Intégration** : Agrandissement des structures, Industrialisation, Intégration par la distribution avec GC et élevage (ovins)	**Made in local Zéro déchet :** Complémentarité lait céréales, Valorisation BBC, transformateur	**Marque locale** Rechercher une différenciation via un cahier des charges pour gagner en VA, Valorisation du semis direct
Alimentation de proximité	**Poursuite du développement des CC en marché de niche**	**Soutien massif des producteurs locaux par les consommateurs**	**Grande distribution accapare la mise en marché** Disparition vente directe	**Grande distribution qui joue le jeu du «CC équitable »**
Capacité à se former	**Groupes de développement en circuit fermé** Des groupes mais pas de diffusion de connaissances	**Le monde agricole acteur de son évolution** Expérimentation, nouvelles techniques, conseil ascendant	**Cahiers des charges dictés par les agro-industries**	**Cahiers des charges des cultures et rotations dictés par la nouvelle PAC**
Mutualisation outils de production	**Autonomie des structures en matériel** Quelques CUMA, groupement d'employeur mais minoritaire	**Chacun pour soi** Individualisme poussé à l'extrême (se suffisent à elle-même)	**Le techno-partage et ubérisation** Partage des outils modernes et Ubérisation du matériel	**Miser sur le lien humain** Partager le travail entre les hommes en développant l'entraide (lutte isolement, chantier en commun)

6.3.1. Création et/ou soutien de filière

H1. Tendancielle : marché mondial en débouché principal mais AB et petits ateliers animaux en développement

Les filières industrielles longues restent le débouché principal des grandes cultures. La collecte est assurée localement par les grosses coopératives et le négoce. Ces structures collectent principalement blé, colza et orge mais diversifient un peu leur collecte à la marge. La collecte de Bio poursuit sa forte augmentation, dans les filières constituées et avec une coop bio. Quelques unités de transformation existent sur ou à proximité du territoire dont un moulin bio mais la majorité de la production quitte le territoire comme matière première. Il y a peu de signes de qualité pour ces productions végétales (IGP moutarde) malgré un historique de blé de qualité et d'orge de brasserie.

Le schéma est quasi identique pour les productions animales avec des groupes coopératifs laitiers ou de viande bovine qui représentent l'essentiel des filières sur le territoire. La collecte de lait bio augmente avec des coopératives spécialisées. Les productions animales bénéficient de quelques signes de qualité hors viticulture (AOC Epoisses, IGP volaille de Bourgogne, Emmental français).

En marge de ces grandes filières, se développent quelques ateliers de volailles ou d'ovins ainsi que des filières courtes et/ou locales sur des produits de consommation de proximité.

H2.

a. Intégration

La diminution du nombre d'exploitations se poursuit. Leur taille continue d'augmenter de façon conséquente. Leur production est toujours tournée vers les grandes cultures, souvent associées à des ateliers de volailles hors sol ou d'ovins. Cette industrialisation de l'agriculture est encouragée par la grande distribution qui souhaite réduire les montants d'achats des produits. Cette production agricole massive conduit les agriculteurs dans une forme d'intégration.

H3. Made in local -0 déchet

La valorisation de la production agricole passe par une économie circulaire. Illustrée sur la complémentarité productions végétales - production laitière, elle peut être déclinée avec d'autres productions animales. -1-Les systèmes de production intra ou inter exploitations profitent de la complémentarité culture-élevage (introduction de la luzerne dans les rotations, échange paille fumier…). -2-Les agriculteurs recherchent des productions de qualité, permises notamment par cette complémentarité (ex ; qualité du lait par la race Brune et l'alimentation sans OGM avec la luzerne ; blé à forte teneur en protéines…) avec marque ou signe permettant une valorisation de cette qualité (ex. Bleu Blanc cœur). -3- Des artisans-transformateurs locaux s'installent pour valoriser cette matière première locale (ex. malterie, brasseur, artisan beurrier). -4- Les déchets sont recyclés, par exemple dans des méthaniseurs dont le biogaz peut être utilisé localement.

H3. Marques locales

Quelle que soit la longueur ou la localisation des filières, existantes ou à créer, la création de valeur ajoutée s'appuie en partie sur une différenciation portée par des marques : marque

Parc pour des produits locaux, marque agriculture de la 3ème voie avec le semis direct pour les modes de production plus écologiques, AB…

H4. Arrêt de la production en l'absence de viabilité économique
Les filières existantes ne permettent pas de dégager suffisamment de valeur ajoutée pour maintenir une production agricole sans avantage comparatif. La production agricole disparaît suite aux reconversions professionnelles et au non-renouvèlement des générations.

6.3.2. Alimentation de proximité

H1. Tendanciel Poursuite du développement des CC en marché de niche
Les circuits courts en local représentent une part très faible du marché mais leur développement se poursuit, encouragé par les politiques en cours (Plan d'Alimentation Territorial, approvisionnement local dans la restauration collective). Ils gagnent quelques parts de marché mais restent un marché de niche.
Les circuits courts ont aussi des besoins en infrastructures / organisation : importance des marchés et des outils de transformation comme les abattoirs.

H2. Soutien massif des producteurs locaux par les consommateurs
L'évolution des habitudes de consommation (l'importance accordée à la qualité des produits et à leur empreinte carbone) apporte un soutien important aux filières courtes et/ou locales. La demande est soutenue par la population locale mais aussi par la relative proximité de la métropole dijonnaise, de l'agglomération de Troyes et celle de la région parisienne. Cela permet d'augmenter de façon conséquente la part des achats de proximité des consommateurs parmi les productions préexistantes ou nouvellement développées.

H3. Domination de la grande distribution dans le marché de l'alimentation de proximité
La grande distribution, les plates-formes logistiques, les géants du web prennent la maîtrise du marché de l'alimentation de proximité. Via différentes modalités, comme internet, ils sont en mesure d'assurer au consommateur une distribution de produits de proximité, avec ou sans marque/signe de qualité, frais ou de garde. Les circuits courts ne trouvent plus leur place et régressent.

H4. Une grande distribution « équitable »
La grande distribution ou les géants du net prennent possession de cette alimentation de proximité mais avec un vrai souci du maintien et du partage de la valeur ajoutée sur le territoire. Ils permettent ainsi le développement de productions et de transformations locales.

6.3.3. Investissement du monde agricole dans son évolution

H1. Tendanciel Groupes de développement en circuit fermé
L'investissement individuel reste très hétérogène. Cependant la zone d'étude a toujours compté des groupes de développement actifs, notamment en grandes cultures. Les politiques récentes encouragent les groupes de réflexion (GIEE ; 3000, groupe Dephy…) et les zones intermédiaires à faible potentiel en comptent déjà un bon nombre. Cependant ces groupes restent en circuits fermés et ne parviennent pas à échanger ou diffuser leurs connaissances.

H2. Le monde agricole acteur de son évolution
Les agriculteurs sont collectivement très investis dans l'évolution de leurs systèmes. Ils évoluent plus vite que les instituts techniques qui ont du mal à fournir les références nécessaires et à se réorienter. Avec la séparation du conseil et de la vente des produits phytopharmaceutiques, les agriculteurs bénéficient d'un conseil indépendant pour les accompagner dans leurs changements de pratiques, tout en restant décideurs des leurs choix. C'est la fin du conseil descendant. Les agriculteurs mettent en place les expérimentations /démonstrations, font évoluer techniques et les systèmes agricoles et interpellent la recherche.

H3. Cahiers des charges dictés par les agro-industries
Les entreprises agro-alimentaires passent des contrats d'intégration sur quasiment l'ensemble des productions agricoles et dictent leurs cahiers des charges. Les agriculteurs perdent en autonomie et exécutent les prescriptions des intégrateurs.

H4. Cahiers des charges des cultures et rotations dictés par la nouvelle PAC
La Politique agricole dicte directement les évolutions voulues des techniques et des systèmes et l'impose à travers des cahiers de charges, y compris sur des mesures obligatoires (non contractuelles).
Le rôle des agriculteurs se limite à suivre un cahier des charges imposé par la PAC dans le cadre du nouveau programme.

6.3.4. Capacité des agriculteurs à mutualiser des outils de production

H1. Tendanciel Autonomie des structures en matériel
Les modes classiques de mutualisation, CUMA, service de remplacement sont assez peu représentés, en tous cas en grandes cultures. Beaucoup de grosses structures sont suffisamment dotées en matériel et en main d'œuvre pour fonctionner en autonomie. Cependant il existe d'autres formes de mutualisation : groupement d'employeurs, copropriété, assolement en commun…

H2. Chacun pour soi

L'individualisme est poussé à l'extrême, la désaffection pour les CUMA et autres formes de mutualisation ou d'entraide, jugées trop contraignantes, se poursuit. Avec l'agrandissement des structures et les formes sociétaires, les besoins de mutualisation sont moindres. Chaque entité développe son autonomie, s'équipe et travaille seule.

H3. Le techno-partage et ubérisation

Les CUMA et autres formes traditionnelles de mutualisation sont jugées trop lourdes. Les agriculteurs se tournent vers de nouvelles formes d'ubérisation pour le matériel. Des sociétés de service voient le jour avec des parcs de matériel partagé, accessible par exemple par badge ou flash code. La mutualisation de la main d'œuvre devient moins nécessaire compte tenu de la robotisation croissante des fonctions de production.

H4. Miser sur le lien humain

Sous l'impulsion des exploitations d'élevage et de polyculture élevage qui ont un fort besoin de main d'œuvre, l'entraide, le partage du travail et le salariat gagnent du terrain, y compris en système céréalier. Les agriculteurs, pour des raisons à la fois sociales et de production font ainsi face aux tâches de production en privilégiant l'homme au détriment des investissements dans l'équipement et le matériel.

6.4. HYPOTHESES DES DETERMINANTS « ORGANISATION DES EXPLOITATIONS AGRICOLES »

	H1 tendancielle	H2	H3	H4	H5
Reprise, installation, transmission	**Les reprises restent compliquées** Seules installations sur productions de niche	**Courses aux hectares par les exploitations du territoire** « cercle infernal »	**Reprise par des investisseurs étrangers / privés**	**Cœur en déprise, bordures dynamisées par les néo-ruraux agricoles**	
Résilience économique des exploitations	**Volatilité des revenus**	**Résilience retrouvée grâce à un système protecteur** Gel des charges, assurance récolte	**Résilience retrouvée par la diversification**	**Pas de résilience retrouvée, plongeon des exploitations**	
Choix des systèmes agricoles	**Systèmes en grande cultures persistent avec des ateliers d'élevage hors-sol** Pas de retour massif à l'élevage	**Tous les céréaliers combinent un atelier d'élevage** (Hors sol, ovin, caprin, etc.)	**Les céréaliers combinent une diversification non-agricole** (EnR, tourisme, investissement immobilier)	**H4.a. Les céréaliers se diversifient avec des CIVE** **H4.b. Les céréaliers tournent toutes leurs cultures vers la méthanisation**	**Melting pot de systèmes agricoles diversifiés**
Gestion de la parcelle cultivée	**Diversification de la tête de rotation et techniques culturales simplifiées** Diminution colza, réflexion sur marge brute	**Rotation à base de céréales et intercultures de légumineuses**	**Innovation technique et technologique au service du Colza/blé/orge**	**Très bas intrant devient la norme**	

6.4.1. Reprise, installation, transmission

H1. Tendanciel. Les reprises restent compliquées

La reprise d'exploitation est en enjeu très fort et préoccupant du territoire. Les prix de reprise ou d'achat des exploitations sont particulièrement élevés. Les installations hors-cadre familial sont quasiment inexistantes en système « grande culture », « bovin lait » ou « bovin viande » et les installations dans le cadre familial sont limitées. Les exploitations en grande culture sont reprises par « morceaux » par les exploitations voisines, ce qui entraine un agrandissement des exploitations. Quelques installations se font sur des systèmes minoritaires et plutôt sur les franges de la zone intermédiaire (maraichage).

H2. Courses aux hectares par les exploitations du territoire

Il devient difficile pour un jeune agriculteur de reprendre seul une exploitation « grande culture » ou « bovin lait » ou « viande » que ce soit dans ou hors cadre familial. Les agriculteurs proches de la retraite préfèrent revendre leur exploitation à des agriculteurs installés du territoire (plutôt qu'à des investisseurs étrangers ou privés). Néanmoins seuls les agriculteurs disposant des plus grandes capacités d'investissement, c'est-à-dire ceux dont les superficies sont les plus étendues, sont en mesure de racheter les exploitations mises en ventes. Une « course au hectares » se met alors en place à chaque fois au détriment des exploitations les plus petites qui disparaissent. Au fur et à mesure des rachats, les exploitations sont de plus en plus grandes (dépassant les 1 000ha) et sont fréquemment structurées sous forme sociétaire, certaines de ces sociétés possédant et exploitant plusieurs fermes

H3. Reprise par des investisseurs étrangers / privés

Il devient impossible pour un jeune agriculteur de reprendre seul une exploitation « grande culture » ou « bovin lait ou viande » que ce soit dans ou hors cadre familial. Afin d'assurer un certain niveau de revenu, les agriculteurs qui partent en retraite préfèrent revendre leur exploitation au plus offrant plutôt que de le transmettre « à moindre coût » à des repreneurs locaux. Les exploitations en grandes culture avec des difficultés financières sont les premières rachetées par des investisseurs étrangers ou des investisseurs privés qui ont de fortes capacités de financement et font main basse sur la moindre surface en vente. Ces exploitations sont exploitées en faire-valoir direct par les propriétaires, qui en confient la gestion à des manager. La plupart des travaux culturaux sont réalisés par des ETA et les productions sont envoyées vers les pays d'origine des investisseurs (céréales, luzerne, foin). Les plus grandes exploitations en grande culture (plusieurs actifs) se stabilisent et perdurent.

H4. Cœur en déprise, bordures dynamisées par les néo-ruraux agricoles

Les exploitations des franges de la zone intermédiaire sont reprises par des néo-ruraux qui s'associent en collectifs pour l'achat puis l'exploitation. Ces fermes ont des productions très diversifiées. En revanche les exploitations situées dans le cœur de la zone intermédiaire ne trouvent pas de repreneur et sont abandonnées progressivement laissant place à la déprise agricole avec une occupation du sol constituée de friches et de landes.

6.4.2. Résilience, économique des exploitations

H1. Tendanciel. Volatilité des revenus

La résilience économique des exploitations en zone intermédiaire à faible potentiel est fortement mise à mal : la volatilité des prix payés aux producteurs et des prix d'achat des moyens de production agricole combinée aux événements climatiques induit des problèmes de trésorerie accrus. Les systèmes agricoles en grande cultures sont de moins en moins résilients et les exploitations les plus sensibles mettent la clef sous la porte.

H2. Résilience retrouvée grâce à un système protecteur

Les systèmes agricoles de la zone retrouvent une résilience grâce à la mise en place combinée de leviers stabilisant et lissant le revenu : un gel des charges sociales et fiscales permet aux agriculteurs une visibilité et une stabilité sur les montants à payer (taxes, impôts). La généralisation d'assurances récolte, la mise en place d'assurances « chiffre d'affaire » subventionnées par l'Etat et de systèmes d'épargne de précaution permet aux agriculteurs de mieux gérer leur système en étant rassurés sur les revenus annuels. Les revenus sont ainsi lissés et il est à nouveau possible d'investir mais à la marge pour les exploitations les plus solides financièrement.

H3. Résilience retrouvée par la diversification

Les revenus issus de l'activité agricole (système en grande culture ou lait ou viande) subissent une variabilité accrue du fait de la forte volatilité des prix et des conséquences des événements climatiques. Les banques alertent sur le fait que les systèmes agricoles ne sont plus pérennes et qu'elles ne sont plus prêtes à financer de prêts agricoles. Aussi les agriculteurs se diversifient en se tournant vers d'autres activités agricoles ou non agricoles afin d'assurer une part de revenu plus stable dans l'exploitation. La résilience économique est retrouvée et les exploitations restent en place.

H4. Pas de résilience retrouvée, plongeon des exploitations

Aucune résilience économique n'est retrouvée au sein des exploitations agricoles étant donné la trop forte volatilité économique et l'absence de pistes d'adaptation des systèmes. Les banques bloquent toute possibilité de prêts agricoles. Les exploitations agricoles mettent progressivement la clef sous la porte au fil des années. La zone intermédiaire est en déprise agricole.

6.4.3. Choix des systèmes agricoles

H1. Tendanciel. Systèmes en grande cultures persistent avec quelques ateliers d'élevage hors-sol

Les systèmes agricoles de la zone intermédiaire restent majoritairement sur des systèmes céréaliers. Une certaine proportion de systèmes céréaliers se dotent d'un atelier hors sol, malgré l'opposition sociétale. Ces activités sont complémentaires et permettent une restitution de la matière organique dans les sols. Les exploitations en grande culture ne retournent pas facilement vers des systèmes d'élevage. Le nombre de conversion des systèmes en bio augmente de façon régulière, certains pour des raisons économiques, d'autres plutôt par philosophie.

H2. Tous les céréaliers combinent un atelier d'élevage (hors sol ou de plein air ovin, caprin,)

La majorité des céréaliers de la zone intermédiaire se dotent d'un atelier hors sol, majoritairement des poules pondeuses (souvent en bio pour répondre à une demande croissante). Une plus petite partie de ces céréaliers décide de combiner un atelier d'élevage en plein air principalement ovins ou caprins afin de satisfaire à une demande pour de la viande locale ou du lait de chèvre local, mieux rémunéré. Il n'y a plus aucun céréalier pur sur la zone. Environs 1/3 de ces exploitations se dotent également d'un petit atelier de transformation à la ferme afin de mieux valoriser les productions (fabrication de fromage, production de charcuterie, etc.).

H3. Les céréaliers combinent une diversification non-agricole

Les céréaliers de la zone intermédiaires se dotent tous d'une activité « de diversification non-agricole » afin d'assurer un revenu stable permettant de passer les années au revenu agricole négatif. Les projets de diversification sont variés : développement d'un projet d'énergie renouvelable (solaire, méthanisation) ou bien touristique (accueil à la ferme, gite rural, ferme auberge) ou bien tout autre comme de l'investissement immobilier. Une grande partie des agriculteurs deviennent pluri actifs et travaillent dans les grandes villes alentours, ils gèrent leur exploitation le week-end ou bien en soirée lors des pics de travaux agricoles.

H4.a. Les céréaliers se diversifient avec des Cultures Intermédiaires à Vocation Energétiques

Les systèmes céréaliers restent céréaliers mais les productions s'organisent autour de projets de méthanisation : la majorité du revenu provient des cultures intermédiaires à vocation énergétique (CIVE) qui sont achetées pour alimenter le méthaniseur. Les cultures principales ont toujours une vocation alimentaire, mais sont mises au second plan par rapport au CIVE, en revanche elles assurent un revenu grâce aux aides de la PAC. Les autres types de systèmes (lait et viande) se tournent également vers la production de matière pour ce méthaniseur avec également un système de CIVE faisant l'objet d'attention et en alimentant également le méthaniseur avec les fumiers.

H4.b. Les céréaliers tournent toutes leurs cultures vers la méthanisation

Etant donné que le territoire est en zone intermédiaire, sa vocation alimentaire n'est plus une priorité et il est autorisé aux agriculteurs de la zone de se tourner uniquement vers des cultures à vocation énergétique (Vesce, avoine, pois fourrager, trèfle, seigle, betterave fourragère, sorgho, etc.). La méthanisation prend une forte ampleur sur le territoire et les agriculteurs issus des différents types de systèmes dédient l'ensemble de leurs cultures à alimenter ce méthaniseur.

H5. Melting pot de systèmes agricoles diversifiés

Les céréaliers restent céréaliers, cependant les échanges multipliés entre agriculteurs de différents systèmes permettent une émulation, une formation, un retour d'expérience technique. Le nombre d'exploitations labellisé « Agriculture biologique » explose et dépasse le nombre d'exploitations « conventionnel ». Progressivement, les différents systèmes céréaliers (conventionnel, agroécologie, TCS, couvert permanent, AB) convergent vers une gestion de système très similaire. Ces systèmes impliquent des rotations plus longues et une plus grande diversité de cultures, aussi face à la « pression agricole du territoire », les organismes stockeurs adaptent leurs outils de stockage.

6.4.4. Gestion de la parcelle cultivée

H1. Tendanciel. Diversification de la tête de rotation et techniques culturales simplifiées

Le colza diminue fortement comme tête de rotation mais le blé et l'orge restent des cultures majoritaires sur le territoire. Les assolements se diversifient (oléagineux, légumineuses, etc.). Les réflexions sur la gestion de la parcelle s'orientent principalement sur une gestion de la marge brute et sur les techniques de couverture des sols, techniques culturales simplifiées.

H2. Rotation à base de céréales et inter-cultures de légumineuses

Les agriculteurs enchainent les rotations à base de céréales, des inter-cultures à base de légumineuses permettent de contrôler les adventices, de structurer les sols et d'apporter de l'azote aux céréales. Le colza disparait du territoire.

H3. Innovation technologique au service du Colza/blé/orge

L'innovation technologique permet de rester sur les rotations actuelles : la gestion fine de la culture de colza permet de lutter contre les insectes et de limiter les décrochages de rendement. Les agriculteurs se dotent d'outil de pilotage de la fertilisation et de l'épandage de produits phytosanitaires permettant d'apporter au plus juste les doses sur les cultures.

H4. Très bas intrant devient la norme

Afin de résoudre les problèmes généralisés liés à la qualité de l'eau sur le territoire et de réduire les coûts de production, le très -bas intrant devient la norme sur le territoire. Les produits de biocontrôle se développent fortement. Les techniques comme le couvert permanent, les techniques culturales simplifiées deviennent la norme sur le territoire.

6.5. RETOURS METHODOLOGIQUES SUR LES HYPOTHESES D'EVOLUTION

Assez rapidement dans l'exercice de prospective, les déterminants issus du groupe « Politique et réglementations » ont été laissées de côté.

D'une part il s'est avéré que le groupe prospectif exprimait plus d'intérêt à travailler sur des déterminants sur lesquels ils peuvent disposer de leviers d'action.

D'autre part dans la suite de l'exercice, les participants n'ont pas eu forcément besoin de ces déterminant pour construire leur micro et macro-scénario. Leur logique était de construire des scénarios sur lesquels il leur semblait qu'ils avaient un pouvoir pour faire en sorte que l'agriculture en zone intermédiaire s'en sorte.

A la lecture des scénarios, certains éléments liés à ces déterminants peuvent apparaitre au détour d'une phrase, cependant ils sont davantage présents pour enrober le scénario ou bien décrire un contexte qui serait favorable ou au contraire défavorable au devenir de l'agriculture de la zone intermédiaire.

7. PRESENTATION DES MICRO-SCENARIOS

L'élaboration d'images des futurs possibles est réalisée sous la forme de micro puis macro-scénarios. L'idée est de décrire les grandes tendances de chacun des futurs. Les informations décrites dans chacun des scénarios sont approximatives et donnent le sens de « l'histoire » envisagée.

Le scénario se compose de la base, le cheminement et l'image finale. La base est la représentation du temps présent. Le cheminement est construit sur la base d'une combinaison d'hypothèses d'évolution des déterminants identifiées précédemment. Les dynamiques de ces déterminants font évoluer notre système d'étude, « l'agriculture en zone intermédiaire à l'horizon 2030 ». Pour chaque déterminant, l'hypothèse où les hypothèses retenues sont surlignées en jaune. L'image finale est obtenue, à l'issue du cheminement supposé, à l'horizon de l'étude, dans notre cas en 2030.

On soulignera le fait que le cheminement est tout aussi important que l'image finale. En effet, la démarche prospective et la rédaction des scénarios permettent de faire apparaître l'ordre de grandeur des phénomènes et de les situer dans le temps. Les scénarios proposés sont des scénarios exploratoires. Ils sont destinés à explorer le champ des possibles.

7.1. MICRO-SCENARIOS « DEVELOPPEMENT TERRITORIAL HORS AGRICULTURE »

7.1.1. Micro-scénario 2.1. Déprise territoriale sous perfusion d'aides publiques

Développement territorial	H1 tendancielle	H2	H3	H4	H5
Attractivité et dynamisme territorial	**Poursuite du vieillissement et disparition des services,** Pas d'investissement	Développement d'une offre **Tourisme Nature Patrimoine**	Recentrage des services sur de **Petits Pôles intermédiaire**	**Arrivée des cadres** via « campagne- télétravail - TGV 1h de Paris »	Zone Centrale du périmètre qui se **vide** définitivement
Capacité stratégique du territoire à construire des projets	**Nouveaux partenariats mais peu d'opérationnel**	**De nouveaux PETR donnent priorité à l'agriculture,** Guichet unique	**Les agriculteurs sont payés pour services rendus**	**Emergence d'une marque territoriale comprenant les produits agricoles.** Ex : « Source de la Seine »	
Gestion de l'eau multiusages	**Des outils mais persistance des pollutions,** peu de retenue	Création de retenues multi usages inondation et irrigation	Interconnexion de réseaux AEP ?	Rupture d'approvisionnement	PSE sur captage prioritaire
Politique locale de l'Energie	Citoyens et agriculteurs restent marginaux dans la production d'énergie	Développement de la SAS Agrisolaire	SEM locale éolien et PV : projet	Méthanisation grand collectif	Méthanisation petit collectif

Le territoire ne parvient pas à s'organiser pour éviter la déprise démographique et économique en son centre, les zones en périphérie de Dijon, Auxerre et Montbard avec sa gare TGV sont en sursit. Voyant l'effondrement démographique, les collectivités s'organisent pour soutenir l'agriculture et éviter une aggravation de la situation. Ainsi pour compenser les collectivités mettent en place des plans d'aide aux agriculteurs pour les maintenir sur le territoire, en rémunérant les services annexes qu'ils rendent à la collectivité (fauchage, déneigement exploitation forestière…), y compris sur des politiques environnementales pour la préservation de l'eau. L'énergie constitue un revenu complémentaire pour ceux qui restent, les grandes tailles d'exploitation permettant l'investissement dans ce type de projet. Cependant ces compléments de revenus ne sont pas suffisants pour maintenir des exploitations. Les exploitations continuent de s'agrandir, il y a besoin de moins d'unité de travail par hectare et donc le nombre de personnes travaillant dans l'agriculture diminue. La déprise agricole devient un vrai phénomène et des terres agricoles retournent à la nature. La démographie du territoire décline dans sa zone centrale.

7.1.2. Micro-scénario 2.2 : diversification et spécialisation, chaque territoire utilisant ses atouts, « Tous en Seine »

Développement territorial	H1 tendancielle	H2	H3	H4	H5
Attractivité et dynamisme territorial	**Poursuite du vieillissement et disparition des services,** Pas d'investissement	Développement d'une offre **Tourisme Nature Patrimoine**	Recentrage des services sur de **Petits Pôles intermédiaire**	**Arrivée des cadres** via « campagne- télétravail - TGV 1h de Paris, A une heure de Dijon »	Zone Centrale du périmètre qui se **vide** définitivement
Capacité stratégique du territoire à construire des projets	**Nouveaux partenariats mais peu d'opérationnel**	**De nouveaux PETR donnent priorité à l'agriculture,** Guichet unique PETR	**Les agriculteurs sont payés pour services rendus**	**Emergence d'une marque territoriale comprenant les produits agricoles.** Ex : « Source de la Seine »	
Gestion de l'eau multiusages	**Des outils mais persistance des pollutions,** peu de retenue, augmentation du nombre d'AAC	Création de retenues multi usages inondation et irrigation	Interconnexion de réseaux AEP	Rupture d'approvisionnement	PSE sur captage prioritaire
Politique locale de l'Energie	Citoyens et agriculteurs restent marginaux dans la production d'énergie	Développement de la SAS Agrisolaire	SEM locale éolien et PV : projet	Méthanisation gd collectif	Méthanisation petit collectif

Titre bis : Tourisme, environnement, économie présentielle : image territoriale de qualité

Le Parc National structure une offre touristique ce qui impacte positivement la périphérie de la zone intermédiaire (développement de gites, accueil à la ferme, fermes auberges). D'autre part, la naissance du Parc National et les actions environnementales menées font prendre conscience aux collectivités de l'importance de développer leurs atouts économiques spécifiques tout en se préoccupant des questions

environnementales. Ainsi les collectivités en partenariat avec le Parc National mais aussi les coopératives agricoles et d'autres acteurs économiques du territoire construisent une marque territoriale à haute Valeur Environnementale visant différents types de produits issus du territoire. Les agriculteurs font certifier leurs fermes Haute Valeur Environnementale. Cette marque redonne un souffle aux entreprises locales et artisanales mais aussi aux exploitations agricoles. Les produits issus du territoire se vendent selon des systèmes de circuits courts organisés par les collectivités et à destination des centres urbains de Paris, Dijon et Troyes. La marque « tous en Seine est lancée »

7.1.3. Micro-scénario 2.3 : agriculture au cœur du territoire et irrigation

Développement territorial	H1 tendancielle	H2	H3	H4	H5
Attractivité et dynamisme territorial	**Poursuite du vieillissement et disparition des services,** Pas d'investissement	Développement d'une offre **Tourisme Nature Patrimoine**	Recentrage des services sur de **Petits Pôles intermédiaire**	**Arrivée des cadres** via « campagne- télétravail - TGV 1h de Paris »	Zone Centrale du périmètre qui se **vide** définitivement
Capacité stratégique du territoire à construire des projets	**Nouveaux partenariats mais peu d'opérationnel**	**De nouveaux PETR donnent priorité à l'agriculture,** Guichet unique PETR	**Les agriculteurs sont payés pour services rendus**	**Emergence d'une marque territoriale comprenant les produits agricoles.** Ex : « Source de la Seine »	
Gestion de l'eau multiusages	**Des outils mais persistance des pollutions,** peu de retenue, augmentation du nombre d'AAC	Création de retenues multi usages inondation et irrigation	Interconnexion de réseaux AEP ?	Rupture d'approvisionnement	PSE sur captage prioritaire
Politique locale de l'Energie	Citoyens et agriculteurs restent marginaux dans la production d'énergie	Développement de la SAS Agrisolaire	SEM locale éolien et photovoltaïque : projet	Méthanisation grand collectif	Méthanisation petit collectif

Titre bis : Changement climatique et gestion de l'eau tournée vers l'agriculture

La déprise démographique se poursuit et les services de proximité (santé, loisir…) disparaissent progressivement. Des sécheresses impactent fortement les rendements agricoles du territoire et font craindre aux collectivités un effondrement du nombre d'exploitations agricoles. Sur le constat que l'agriculture constitue le dernier rempart avant désertification du territoire, des projets territoriaux portés par les PETR portent l'agriculture de manière très active. L'irrigation des cultures est portée comme une solution par les acteurs du territoire. Ainsi sous la pression combinée des céréaliers et des collectivités, de nombreuses retenues (permettant de stocker l'eau de pluie en période hivernale) sont développées avec de fortes subventions départementales, régionales et nationales. Les céréaliers peuvent développer l'irrigation pour certaines productions à haute valeur ajoutée. Sur les terres à très faible potentiel et donc non irriguées des céréaliers, de petits projets énergétiques individuels voient le jour.

Dans le même temps, les collectivités développent des paiements pour services environnementaux sur des secteurs prioritaires assurant une petite complémentarité de revenu aux plus petites exploitations sans irrigation et s'assurant ainsi une meilleure adhésion à leur politique globale de soutien à l'agriculture.

7.1.4. Micro-scénario 2.4 : La production d'énergie permet de garder des exploitations moyennes

Développement territorial	H1 tendancielle	H2	H3	H4	H5
Attractivité et dynamisme territorial	**Poursuite du vieillissement et disparition des services,** Pas d'investissement	Développement d'une offre **Tourisme Nature Patrimoine**	Recentrage des services sur de **Petits Pôles intermédiaire**	**Arrivée des cadres** via « campagne- télétravail - TGV 1h de Paris »	Zone Centrale du périmètre qui se **vide** définitivement
Capacité stratégique du territoire à construire des projets	**Nouveaux partenariats mais peu d'opérationnel**	**De nouveaux PETR donnent priorité à l'agriculture,** Guichet unique PETR	**Les agriculteurs sont payés pour services rendus**	**Emergence d'une marque territoriale comprenant les produits agricoles.** Ex : « Source de la Seine »	
Gestion de l'eau multiusages	**Des outils mais persistance des pollutions,** peu de retenue, augmentation du nombre d'AAC	Création de retenues multi usages inondation et irrigation	Interconnexion de réseaux AEP	Rupture d'approvisionnement	PSE sur captage prioritaire
Politique locale de l'Energie	Citoyens et agriculteurs restent marginaux dans la production d'énergie	Développement de SAS Agrisolaire	SEM locale éolien et photovoltaïque : projet	Méthanisation grand collectif	Méthanisation petit collectif

Dans le cadre du développement des énergies renouvelables et face aux besoins de diversifier les revenus agricoles de la zone intermédiaire, l'Etat et la Région Bourgogne-Franche-Comté décident, dans le cadre du Schéma Régional de de l'énergie de soutenir les projets agricoles permettant la production d'énergie (création d'appui financier pour le raccordement de réseaux/ des aides à l'investissement). Ainsi des projets collectifs accompagnés par les coopératives ou les collectivités ou des groupes d'agriculteurs naissent : éolien, photovoltaïque, Grande et moyenne méthanisation, Biomasse. Une grande partie des exploitations du territoire disposent ainsi d'un revenu stabilisé ce qui permet une meilleure résilience.

7.2. MICRO-SCENARIOS : « ORGANISATION AGRICOLE TERRITORIALE »

7.2.1. Micro-scénario 3.1 : Développement des circuits courts et circuits de proximité

Organisation Agricole territoriale	H1 tendancielle	H2	H3	H4
Création et/ou soutien de filière	**Marché mondial en débouché principal mais développement de l'AB et ateliers animaux**	**Intégration** : Agrandissement des structures, Industrialisation, Intégration par la distribution avec GC et élevage (ovins)	**Made in local Zéro déchet** : Complémentarité lait céréales, Valorisation BBC, transformateur	**Marque locale :** Rechercher une différenciation via un cahier des charges pour gagner en VA, Valorisation du semis direct
Alimentation de proximité	**Poursuite du développement des CC en marché de niche**	**Soutien massif des producteurs locaux par les consommateurs**	**Grande distribution accapare la mise en marché :** Disparition vente directe	**Grande distribution qui joue le jeu du «CC équitable »**
Capacité à se former	**Groupes de développement en circuit fermé :** Des groupes mais pas de diffusion de connaissances	**Le monde agricole acteur de son évolution,** Expérimentation, nouvelles techniques, conseil ascendant	**Cahiers des charges dictés par les agro-industries**	**Cahiers des charges des cultures et rotations dictés par la nouvelle PAC**
Mutualisation outils de production	**Autonomie des structures en matériel :** Quelques CUMA, groupement d'employeur mais minoritaire	**Chacun pour soi** : individualisme poussé : à l'extrême (se suffisent à elle-même)	**Le techno-partage et ubérisation** : Partage des outils modernes et Ubérisation du matériel	**Miser sur le lien humain :** Partager le travail entre les hommes en développant l'entraide, lutte contre l'isolement, chantier en commun)

Les agriculteurs échangent au sein de groupes techniques puis se structurent autours de projets collectifs de circuits courts et de proximité. Le territoire de la zone intermédiaire voit apparaitre de nouvelles filières courtes ou des filières locales en économie circulaire avec une valorisation de produits de qualité (lait de luzerne, 0 déchet-méthaniseur…) entrainant ou s'appuyant sur une dynamique collective agricole et hors agriculture. Quelques marques locales naissent autours de ces projets et le territoire devient l'un des fers de lance de l'alimentation de proximité, dans un rayon de 250 km (au sein du territoire et en proposant des produits à Dijon, Paris, Auxerre, Troyes).

L'échange et l'entraide se développent fortement et les agriculteurs gagnent en technicité, ils sont particulièrement engagés dans l'expérimentation et l'innovation sur leurs propres parcelles et partagent leurs expériences. Les agriculteurs sont particulièrement pro-actifs dans le questionnement et l'orientation des travaux des instituts techniques agricoles. De leur côté, les agriculteurs créent leurs propres banques de données, recensant les résultats de leurs expérimentations, leurs références…

La gestion agricole du territoire a un temps d'avance et intègre sans difficulté les contraintes de la PAC ou les contraintes environnementales ou celles liées au changement climatique.

7.2.2. Micro-scénario 3.2 : intégration totale et ubérisation

Organisation Agricole territoriale	H1 tendancielle	H2	H3	H4
Création et/ou soutien de filière	**Marché mondial en débouché principal mais développement de l'AB et ateliers animaux**	**Intégration** : Agrandissement des structures, Industrialisation, Intégration par la distribution avec grandes cultures et élevage (ovins)	**Made in local Zéro déchet :** Complémentarité lait céréales, Valorisation BBC, transformateur	**Marque locale :** Rechercher une différenciation via un cahier des charges pour gagner en VA, Valorisation du semis direct
Alimentation de proximité	**Poursuite du développement des CC en marché de niche**	**Soutien massif des producteurs locaux par les consommateurs**	**Grande distribution accapare la mise en marché :** Disparition vente directe	**Grande distribution qui joue le jeu du «CC équitable »**
Capacité à se former	**Groupes de développement en circuit fermé :** Des groupes mais pas de diffusion de connaissances	**Le monde agricole acteur de son évolution,** Expérimentation, nouvelles techniques, conseil ascendant	**Cahiers des charges dictés par les agro-industries**	**Cahiers des charges des cultures et rotations dictés par la nouvelle PAC**
Mutualisation outils de production	**Autonomie des structures en matériel :** Quelques CUMA, groupement d'employeur mais minoritaire	**Chacun pour soi** : individualisme poussé : à l'extrême (se suffisent à elle-même)	**Le techno-partage et ubérisation** : Partage des outils modernes et Ubérisation du matériel	**Miser sur le lien humain :** Partager le travail entre les hommes en développant l'entraide (lutte isolement, chantier en commun)

La grande distribution et les industriels s'imposent dans la production céréalière du territoire dans une forme d'intégration. Elles assurent une forme de financiarisation de l'agriculture et imposent ses cahiers de charges aux agriculteurs mais plus particulièrement aux exploitations en grandes cultures qui deviennent de plus en plus des exécutantes. Les produits partent pour des filières longues gérées par ces grandes structures.

Dans le même temps, la grande distribution (voire même des plateformes de la grande distribution) accapare le marché du « local » et du « bio local » en proposant des contrats aux agriculteurs non munis d'ateliers de conditionnement ou de transformation. La grande distribution développe ces ateliers de transformation et conditionnement et propose directement ses produits au niveau de ses plateformes de vente ou bien en livraison directe chez l'habitant. Ces lots pré-emballés sont également diffusés par des acteurs du E-commerce. Par cette politique agressive, les agriculteurs n'ont alors plus aucune place pour le développement de leur propre circuit court sur le territoire.

Les plus petites exploitations disparaissent et l'agrandissement des exploitations agricoles se poursuit. Le matériel et les ouvriers agricoles sont ubérisés et gérés par des sociétés de service liées à la grande distribution et aux industries. Le nombre de personnes travaillant dans l'agriculture diminue sur le territoire car l'automatisation prend une place de plus en plus importante sur ces exploitations.

7.3. MICRO-SCENARIO « ORGANISATION DE L'EXPLOITATION AGRICOLE »

7.3.1. Micro-scénario 4.1 : exploitations en association d'ateliers à Haute Valeur Environnementale

Organisation de l'exploitation agricole	H1 tendancielle	H2	H3	H4	H5
Reprise, installation, transmission	**Les reprises restent compliquées,** seules installations sur productions de niche	**Courses aux hectares par les exploitations du territoire** « cercle infernal »	**Reprise par des investisseurs étrangers / privés**	**Cœur en déprise, bordures dynamisées par les néo-ruraux agricoles**	
Résilience économique des exploitations	**Volatilité des revenus**	**Résilience retrouvée grâce à un système protecteur :** gel des charges, assurance récolte	**Résilience retrouvée par la diversification**	**Pas de résilience retrouvée, plongeon des exploitations**	
Choix des systèmes agricoles	**Systèmes en grande cultures persistent avec des ateliers d'élevage hors-sol,** Pas de retour massif à l'élevage	**Tous les céréaliers combinent un atelier d'élevage** (hors sol, ovin, caprin, etc.)	**Les céréaliers combinent une diversification non-agricole** (EnR, tourisme, investissement immobilier)	**H4.a. Les céréaliers se diversifient avec des CIVE** **H4.b. Les céréaliers tournent toutes leurs cultures vers la méthanisation**	**Melting pot de systèmes agricoles diversifiés**
Gestion de la parcelle cultivée	**Diversification de la tête de rotation et techniques culturales simplifiées** Diminution colza, réflexion sur marge brute	**Rotation à base de céréales et intercultures de légumineuses**	**Innovation technique et technologique au service du colza/blé/orge**	**Très bas intrant devient la norme**	

De nombreuses exploitations disparaissent, les plus grosses exploitations rachetant les meilleures terres. Poussés par les injonctions nationales et locales à « changer de système agricole », les céréaliers restants décident d'associer leur exploitation à des exploitations de polyculture-élevage (association juridique) ou bien investissent pour la création d'un atelier lait ou animal sur leur exploitation en prenant un associé ou un salarié. Du fait d'un atelier animal sur l'exploitation, les rotations s'allongent avec le retour de l'herbe et sont plus diversifiées, les sols regagnent de la matière organique et résistent mieux aux sécheresses et maladies permettant des systèmes « bas intrants ». Le travail en commun et le partage des tâches est organisé pour une efficience du système. La résilience des exploitations est retrouvée par la diversification, ce qui attire de nouveaux actifs extérieurs à l'agriculture. La démographie agricole se maintient, voir connait un certain dynamisme.

7.3.2. Micro-scénario 4.2 : Les parcelles les moins productives transformées en « foncier stockage de carbone »

Organisation de l'exploitation agricole	H1 tendancielle	H2	H3	H4	H5
Reprise, installation, transmission	**Les reprises restent compliquées,** seules installations sur productions de niche	**Courses aux hectares par les exploitations du territoire** « cercle infernal »	**Reprise par des investisseurs étrangers / privés**	**Cœur en déprise, bordures dynamisées par les néo-ruraux agricoles**	
Résilience économique des exploitations	**Volatilité des revenus**	**Résilience retrouvée grâce à un système protecteur :** gel des charges, assurance récolte	**Résilience retrouvée par la diversification**	**Pas de résilience retrouvée, plongeon des exploitations**	
Choix des systèmes agricoles	**Systèmes en grande cultures persistent avec des ateliers d'élevage hors-sol,** Pas de retour massif à l'élevage	**Tous les céréaliers combinent un atelier d'élevage** (hors sol, ovin, caprin, etc.)	**Les céréaliers combinent une diversification non-agricole** (EnR, tourisme, investissement immobilier)	**H4.a. Les céréaliers se diversifient avec des CIVE** **H4.b. Les céréaliers tournent toutes leurs cultures vers la méthanisation**	**Melting pot de systèmes agricoles diversifiés**
Gestion de la parcelle cultivée	**Diversification de la tête de rotation et techniques culturales simplifiées** Diminution colza, réflexion sur marge brute	**Rotation à base de céréales et intercultures de légumineuses**	**Innovation technique et technologique au service du colza/blé/orge**	**Très bas intrant devient la norme**	

De nombreuses exploitations disparaissent, les plus grosses exploitations rachetant les meilleures terres. Les parcelles les moins productives sont abandonnées par la production agricole car il est possible de toucher une aide à l'hectare pour « stockage carbone » avec seulement un entretien léger de la parcelle. Les agriculteurs ne cultivent que les parcelles à meilleur potentiel et assurent un simple entretien du reste du territoire qui est majoritaire. La pluriactivité se développe avec des agriculteurs allant travailler en ville, pour disposer d'un complément de revenu.

7.3.3. Micro-scénario 4.3 : les systèmes agricoles s'organisent vers des systèmes bas intrant

Organisation de l'exploitation agricole	H1 tendancielle	H2	H3	H4	H5
Reprise, installation, transmission	**Les reprises restent compliquées,** seules installations sur productions de niche	**Courses aux hectares par les exploitations du territoire** « cercle infernal »	**Reprise par des investisseurs étrangers / privés**	**Cœur en déprise, bordures dynamisées par les néo-ruraux agricoles**	
Résilience économique des exploitations	**Volatilité des revenus**	**Résilience retrouvée grâce à un système protecteur :** gel des charges, assurance récolte	**Résilience retrouvée par la diversification**	**Pas de résilience retrouvée, plongeon des exploitations**	
Choix des systèmes agricoles	**Systèmes en grande cultures persistent avec des ateliers d'élevage hors-sol,** Pas de retour massif à l'élevage	**Tous les céréaliers combinent un atelier d'élevage** (hors sol, ovin, caprin, etc.)	**Les céréaliers combinent une diversification non-agricole** (EnR, tourisme, investissement immobilier)	**H4.a. Les céréaliers se diversifient avec des CIVE** **H4.b. Les céréaliers tournent toutes leurs cultures vers la méthanisation**	**Melting pot de systèmes agricoles diversifiés**
Gestion de la parcelle cultivée	**Diversification de la tête de rotation et techniques culturales simplifiées** Diminution colza, réflexion sur marge brute	**Rotation à base de céréales et intercultures de légumineuses**	**Innovation technique et technologique au service du colza/blé/orge**	**Très bas intrant devient la norme**	

De nombreuses incitations financières (verdissement de la PAC, PSE issus de collectivités) accélèrent les changements de pratiques agricoles des exploitations céréalières vers des systèmes bas intrants (cultures différentes, nouvelles pratiques). Les exploitations céréalières sont plus résilientes grâce à une diversification d'activités avec une combinaison atelier hors sol.
De nombreux néo-ruraux s'installent sur les périphéries de la zone intermédiaire sur des systèmes « polyculture-poly-élevage, maraichage…), ce qui instaure une nouvelle dynamique vers des pratiques plus environnementales. Les réflexions sur les techniques culturales simplifiées perdurent. Le biocontrôle devient une norme sur le territoire.

7.3.4. Micro-scénario 4.4 : Ré inventer une rotation à base d'herbe et de céréales

Organisation de l'exploitation agricole	H1 tendancielle	H2	H3	H4	H5
Reprise, installation, transmission	**Les reprises restent compliquées,** seules installations sur productions de niche	**Courses aux hectares par les exploitations du territoire** « cercle infernal »	**Reprise par des investisseurs étrangers / privés**	**Cœur en déprise, bordures dynamisées par les néo-ruraux agricoles**	
Résilience économique des exploitations	**Volatilité des revenus**	**Résilience retrouvée grâce à un système protecteur :** gel des charges, assurance récolte	**Résilience retrouvée par la diversification**	**Pas de résilience retrouvée, plongeon des exploitations**	
Choix des systèmes agricoles	**Systèmes en grande cultures persistent avec des ateliers d'élevage hors-sol,** Pas de retour massif à l'élevage	**Tous les céréaliers combinent un atelier d'élevage** (hors sol, ovin, caprin, etc.)	**Les céréaliers combinent une diversification non-agricole** (EnR, tourisme, investissement immobilier)	**H4.a. Les céréaliers se diversifient avec des CIVE** **H4.b. Les céréaliers tournent toutes leurs cultures vers la méthanisation**	**Melting pot de systèmes agricoles diversifiés**
Gestion de la parcelle cultivée	**Diversification de la tête de rotation et techniques culturales simplifiées** Diminution colza, réflexion sur marge brute	**Rotation à base de céréales et intercultures de légumineuses**	**Innovation technique et technologique au service du colza/blé/orge**	**Très bas intrant devient la norme**	

Les céréaliers se font une raison, les rotations avec des céréales ne seront viables qu'avec l'insertion d'herbe dans les rotations étant donné l'absence de solutions techniques et économiques satisfaisantes pour les autres têtes de rotation (colza, protéagineux). Cependant les céréaliers ne sont pas prêts à s'engager dans des activités d'élevage et ils souhaitent continuer à produire pour l'alimentation (ils ne sont pas prêts à tourner la globalité de leur production vers du non-alimentaire). Aussi les forces s'organisent sur le territoire pour offrir un débouché à cette herbe grâce à d'importants projets de méthanisation. Des montages de projets s'organisent entre collectivités et agriculteurs.
Les exploitations sont davantage résilientes car elles dépensent moins en intrant sur l'ensemble de leur rotation et parviennent tout de même à tirer un petit revenu de l'herbe méthanisée, les rendements des céréales qui suivent sont plus stables et présentent une rentabilité économique qui reste intéressante. Si le phénomène de disparition d'exploitation est contenu, la reprise reste très compliquée.

7.3.5. Micro-scénario 4.5 : la fin de l'agriculteur producteur d'alimentaire

Organisation de l'exploitation agricole	H1 tendancielle	H2	H3	H4	H5
Reprise, installation, transmission	**Les reprises restent compliquées,** seules installations sur productions de niche	**Courses aux hectares par les exploitations du territoire** « cercle infernal »	**Reprise par des investisseurs étrangers / privés**	**Cœur en déprise, bordures dynamisées par les néo-ruraux agricoles**	
Résilience économique des exploitations	**Volatilité des revenus**	**Résilience retrouvée grâce à un système protecteur :** gel des charges, assurance récolte	**Résilience retrouvée par la diversification**	**Pas de résilience retrouvée, plongeon des exploitations**	
Choix des systèmes agricoles	**Systèmes en grande cultures persistent avec des ateliers d'élevage hors-sol,** Pas de retour massif à l'élevage	**Tous les céréaliers combinent un atelier d'élevage** (hors sol, ovin, caprin, etc.)	**Les céréaliers combinent une diversification non-agricole** (EnR, tourisme, investissement immobilier)	**H4.a. Les céréaliers se diversifient avec des CIVE** **H4.b. Les céréaliers tournent toutes leurs cultures vers la méthanisation**	**Melting pot de systèmes agricoles diversifiés**
Gestion de la parcelle cultivée	**Diversification de la tête de rotation et techniques culturales simplifiées** Diminution colza, réflexion sur marge brute	**Rotation à base de céréales et intercultures de légumineuses**	**Innovation technique et technologique au service du colza/blé/orge**	**Très bas intrant devient la norme**	

Titre bis : les systèmes agricoles tournés vers une économie de développement rural car très proches »

En parallèle d'un fort développement de méthaniseur sur le territoire, les céréaliers imaginent un enchainement de céréales sur les parcelles avec des couverts de protéagineux en interculture.
La majorité de la production agricole est dirigée vers les méthaniseurs.
Les exploitations en polyculture-élevage participent également à l'approvisionnement du méthaniseur avec une partie de la matière organique dirigée vers le méthaniseur.
La résilience des exploitations est retrouvée grâce à ce nouveau débouché, à des techniques bas intrant et in fine à marges brutes intéressantes.
Les exploitations ne s'étant pas dirigées vers la production du méthaniseur disparaissent progressivement et les exploitations encore présentes continuent de s'agrandir.

7.3.6. Micro-scénario 4.6 : De très grandes exploitations tournées vers les économies d'échelle

Organisation de l'exploitation agricole	H1 tendancielle	H2	H3	H4	H5
Reprise, installation, transmission	**Les reprises restent compliquées,** seules installations sur productions de niche	**Courses aux hectares par les exploitations du territoire** « cercle infernal »	**Reprise par des investisseurs étrangers / privés**	**Cœur en déprise, bordures dynamisées par les néo-ruraux agricoles**	
Résilience économique des exploitations	**Volatilité des revenus**	**Résilience retrouvée grâce à un système protecteur :** gel des charges, assurance récolte	**Résilience retrouvée par la diversification**	**Pas de résilience retrouvée, plongeon des exploitations**	
Choix des systèmes agricoles	**Systèmes en grande cultures persistent avec des ateliers d'élevage hors-sol,** Pas de retour massif à l'élevage	**Tous les céréaliers combinent un atelier d'élevage** (hors sol, ovin, caprin, etc.)	**Les céréaliers combinent une diversification non-agricole** (EnR, tourisme, investissement immobilier)	**H4.a. Les céréaliers se diversifient avec des CIVE** **H4.b. Les céréaliers tournent toutes leurs cultures vers la méthanisation**	**Melting pot de systèmes agricoles diversifiés**
Gestion de la parcelle cultivée	**Diversification de la tête de rotation et techniques culturales simplifiées** Diminution colza, réflexion sur marge brute	**Rotation à base de céréales et intercultures de légumineuses**	**Innovation technique et technologique au service du colza/blé/orge**	**Très bas intrant devient la norme**	

Dans un système de reprise d'exploitation très concurrentiel, seules les plus grandes exploitations du territoire ont assez de capitaux pour reprendre les terres qui se libèrent et poursuivre leur agrandissement. Avec la démesure des exploitations agricoles, les opérations sont automatisées au maximum, facilitées par les capacités des nouvelles technologies. Les grandes exploitations peuvent investir dans ce type de matériel. Les rotations actuelles sont conservées, certaines nouvelles variétés et adaptation technique permettant de maintenir globalement les rendements. Les intrants sont réduits permettant une forte réduction des charges. Une résilience économique des exploitations est retrouvée grâce à une économie d'échelle.

7.4. RETOURS METHODOLOGIQUE SUR LES MICRO-SCENARIOS

Au cours de l'exercice de réalisation des micro-scénarios, certaines hypothèses d'évolution n'ont pas été utilisées alors que d'autres ont été fortement utilisées comme le montre le tableau ci-dessous :

Vert foncé : utilisé 3 fois, Vert clair : utilisé 2 fois, Jaune : utilisé 1 fois, Orange : jamais utilisé

Développement territorial	H1 tendancielle	H2	H3	H4	H5
Attractivité et dynamisme territorial	**Poursuite du vieillissement et disparition des services,** Pas d'investissement	Développement d'une offre **Tourisme Nature Patrimoine**	Recentrage des services sur de **Petits Pôles intermédiaire**	**Arrivée des cadres** via « campagne- télétravail - TGV 1h de Paris »	Zone Centrale du périmètre qui se **vide** définitivement
Capacité stratégique du territoire à construire des projets	**Nouveaux partenariats mais peu d'opérationnel**	**De nouveaux PETR donnent priorité à l'agriculture,** Guichet unique PETR	**Les agriculteurs sont payés pour services rendus**	**Emergence d'une marque territoriale comprenant les produits agricoles.** Ex : « Source de la Seine »	
Gestion de l'eau multiusages	**Des outils mais persistance des pollutions,** peu de retenue, augmentation du nombre d'AAC	Création de retenues multi usages inondation et irrigation	Interconnexion de réseaux AEP ?	Rupture d'approvisionnement	PSE sur captage prioritaire
Politique locale de l'Energie	Citoyens et agriculteurs restent marginaux dans la production d'énergie	Dvmpt de SAS agrisolaire	SEM locale éolien et PV : projet	Méthanisation gd collectif	Méthanisation petit collectif

Il peut ressortir de l'analyse de ce tableau, que les participants au groupe prospectif n'envisagent pas un territoire sans que les acteurs s'investissent davantage dans les questions d'énergie ou bien se contente d'établir des partenariats sans que rien d'opérationnel et concret ne débouche.

D'autre part les membres du groupe prospectif n'envisagent pas de scénarios impliquant des ruptures d'approvisionnement des communes en eau ou bien des travaux d'interconnexion des réseaux AEP, il est difficile de dire si c'est par manque d'intérêt (peu d'impact sur les scénarios) ou bien s'ils estiment de fait que les ruptures d'approvisionnement seront de toute façon une constante.

Le fait que les agriculteurs soient payés pour services rendus, aussi bien pour des travaux communaux que pour des services environnementaux rendus, a été souvent mobilisé par les participants, comme s'ils espèrent un engagement fort des acteurs dans cette voie. C'est également le cas pour le développement de l'agri-solaire ou de la méthanisation sur le territoire, comme voie de secours.

Également la mise en place du haut débit et l'arrivée de cadre sur le territoire fait l'objet d'espoir par les participants comme une nécessité de se concentrer sur ce thème afin de sortir le territoire de l'impasse dans lequel il semble se trouver.

Vert : utilisé une fois, Orange : jamais utilisé

Organisation Agricole territoriale	H1 tendancielle	H2	H3	H4
Création et/ou soutien de filière	**Marché mondial en débouché principal mais développement de l'AB et ateliers animaux**	**Intégration** : Agrandissement des structures, Industrialisation, Intégration par la distribution avec GC et élevage (ovins)	**Made in local Zéro déchet :** Complémentarité lait céréales, Valorisation BBC, transformateur	**Marque locale :** Rechercher une différenciation via un cahier des charges pour gagner en VA, Valorisation du semis direct
Alimentation de proximité	**Poursuite du développement des CC en marché de niche**	**Soutien massif des producteurs locaux par les consommateurs**	**Grande distribution accapare la mise en marché :** Disparition vente directe	**Grande distribution qui joue le jeu du «CC équitable »**
Capacité à se former	**Groupes de développement en circuit fermé :** Des groupes mais pas de diffusion de connaissances	**Le monde agricole acteur de son évolution,** Expérimentation, nouvelles techniques, conseil ascendant	**Cahiers des charges dictés par les agro-industries**	**Cahiers des charges des cultures et rotations dictés par la nouvelle PAC**
Mutualisation outils de production	**Autonomie des structures en matériel :** Quelques CUMA, groupement d'employeur mais minoritaire	**Chacun pour soi** : individualisme poussé : à l'extrême (se suffisent à elle-même)	**Le techno-partage et ubérisation** : Partage des outils modernes et Ubérisation du matériel	**Miser sur le lien humain :** Partager le travail entre les hommes en développant l'entraide (lutte isolement, chantier en commun)

Concernant le thème « organisation agricole territoriale », les participants au groupe prospective n'ont jamais utilisé les hypothèses tendancielles, cela semble refléter l'impérieuse nécessité d'agir au niveau agricole pour sortir le territoire de l'impasse, et l'envie des participants d'aller vers des scénarios de rupture par rapport à l'existant.

L'hypothèse de la grande distribution jouant le jeu du circuit court équitable n'a pas été mobilisée dans les micro-scénario, peut être parait-elle finalement peu probable dans un scénario par les participants qui en revanche ont mobilisé l'hypothèse de l'accaparement de l'alimentation de proximité par la grande distribution.

L'hypothèse de cahier des charges et rotations dictés par la PAC n'a pas été mobilisé dans les scénarios alors que l'hypothèse des cahiers des charges dictés par les agro-industries a été mobilisée.

Vert foncé : utilisé 5 à 4 fois, vert clair utilisé 2 à 3 fois, jaune utilisé une fois, et orange jamais utilisé

Organisation de l'exploitation agricole	H1 tendancielle	H2	H3	H4	H5
Reprise, installation, transmission	**Les reprises restent compliquées,** seules installations sur productions de niche	**Courses aux hectares par les exploitations du territoire** « cercle infernal »	**Reprise par des investisseurs étrangers / privés**	**Cœur en déprise, bordures dynamisées par les néo-ruraux agricoles**	
Résilience économique des exploitations	**Volatilité des revenus**	**Résilience retrouvée grâce à un système protecteur :** gel des charges, assurance récolte	**Résilience retrouvée par la diversification**	**Pas de résilience retrouvée, plongeon des exploitations**	
Choix des systèmes agricoles	**Systèmes en grande cultures persistent avec des ateliers d'élevage hors-sol,** Pas de retour massif à l'élevage	**Tous les céréaliers combinent un atelier d'élevage** (hors sol, ovin, caprin, etc.)	**Les céréaliers combinent une diversification non-agricole** (EnR, tourisme, investissement immobilier)	**H4.a. Les céréaliers se diversifient avec des CIVE** **H4.b. Les céréaliers tournent toutes leurs cultures vers la méthanisation**	**Melting pot de systèmes agricoles diversifiés**
Gestion de la parcelle cultivée	**Diversification de la tête de rotation et techniques culturales simplifiées** Diminution colza, réflexion sur marge brute	**Rotation à base de céréales et intercultures de légumineuses**	**Innovation technique et technologique au service du colza/blé/orge**	**Très bas intrant devient la norme**	

Concernant l'organisation de l'exploitation agricole, les participants n'ont pas utilisé l'hypothèse du plongeon global des exploitations car aucune solution n'est trouvée, cela témoigne encore une fois de l'intérêt des acteurs à produire des scénarios présentant des solutions. Le fait de n'avoir pas choisi l'hypothèse de « volatilité des revenus » est également révélateur.

L'hypothèse de la reprise de ferme par des investisseurs étrangers n'a pas été choisie car elle paraissait finalement peu crédible : les investisseurs étrangers préférant se diriger vers des terres à meilleur potentiel.

L'hypothèse de la résilience retrouvée par la diversification agricole a été fortement choisit mais parce que la combinaison avec d'autre hypothèse était facile (qu'il s'agisse de diversification agricole, énergétique, tourisme, etc.).

L'hypothèse de l'agrandissement des exploitations et la course aux hectares a été choisi comme s'il s'agissait d'une sorte de tendance lourde, que n'importe quel scénario ne pouvait éviter.

Enfin l'hypothèse du très bas niveau d'intrant a été fortement choisi, les participants réfléchissant davantage à la marge brute et estimant certainement que la réduction d'intrant deviendra de facto une sorte de norme sur le territoire.

8. PRESENTATION DES MACRO-SCENARIOS

8.1. SCENARIO 1 : AGRI-DUSTRIEL, DANS UNE ECONOMIE MONDIALISEE

Le scénario en bref :

Les sites agricoles ont retrouvé une marge de manœuvre financière en diminuant leur coût à l'hectare : des matériels amortis sur de grands parcellaires dépassant les 1 000 ha, le recours aux nouvelles technologies qui assurent une économie d'intrants, le recours à une main d'œuvre agricole indépendante. Ils améliorent également leur rentabilité en recherchant des contrats annuels lucratifs auprès d'agro-industriels et l'augmentation de capacité de stockage à la ferme. Les exploitations en polyculture-élevage contractualisent annuellement une partie de leur production avec les grandes surfaces qui jouent la carte « local » mais la concurrence est très forte entre exploitations.

Contexte macro-économique

Les marchés internationaux sont restés très volatils : les prix des céréales sont de plus en plus variables du fait de l'accélération des événements climatiques impactant les différents pays grands producteurs. Le prix des engrais connait la même variabilité, d'une part à cause d'instabilités géopolitiques des pays producteurs de gaz naturels et d'autre part lié au fait que l'ensemble du processus de fabrication de ces engrais a été délocalisé dans ces pays. Le prix du pétrole, utilisé en tant que combustible sur les exploitations agricoles, connait également de fortes variations principalement dues aux ruptures de stock progressives dans les pays producteurs.

Contexte socio-économique

Les nouvelles technologies et leurs applications au domaine agricole ont fait un véritable bond en avant. Grâce à des aides gouvernementales de nombreuses start-up françaises se sont développées et des aides à l'investissement agricole prévues par le fond CASDAR rendent drones et autres modules de pilotage automatique accessibles à de nouvelles sociétés à vocation agricole qui achètent les derniers modèles et les louent aux agriculteurs.

Les industries agro-alimentaires développent des appels d'offres pour des tonnages respectant les critères d'un cahier des charges précis. Les sites agricoles s'organisent en groupement de commande, le prix le plus bas remportant le marché.

Les attentes sociétales pour des produits issus de l'agriculture biologique et/ou locaux s'étant poursuivies, la grande distribution s'est progressivement accaparé les parts de marchés sur ces types de produits. Chaque hypermarché a développé une logistique afin de proposer des produits « locaux » et fait parfois

venir des producteurs en mode « flash » pour qu'ils viennent présenter leurs produits. Même le géant Amazone s'est positionné sur la vente de produits alimentaires, en visant davantage la livraison à domicile.

Agrandissement et recours aux nouvelles technologies comme seul moyen de rester agriculteur

« Une course aux hectares qui s'engage »

Les marchés internationaux restant trop volatils et l'efficacité des intrants de moins en moins probantes, les exploitations les moins solides cessent leur activité ou ne trouvent pas de repreneurs. Les exploitants qui restent décident **d'augmenter leurs surfaces**, ce qui leur permet de diluer leurs charges fixes, de réaliser des économies d'échelles et ainsi de rester compétitifs sur le marché. C'est une véritable course aux hectares qui s'engage sur le territoire. Finalement, il reste moins de 200 exploitations en grande culture sur le territoire, appelées « **sites agricoles** », dont les surfaces moyennes dépassent les 1000 hectares. Un grand remembrement avec échanges de parcelles entre exploitants s'organise, aboutissant à des tailles moyennes de parcelles proches de la cinquantaine voire la centaine d'hectares.

« Les technologies de précision permettent une diminution des coûts »

Avec la montée en puissance des **nouvelles technologies** et le fort développement d'aides nationales à l'investissement dans ces domaines, le pilotage automatique des tracteurs ainsi que le développement des drones permettant un traitement « au foyer » deviennent la norme. Trois sociétés de services ont vu le jour sur le territoire et louent aux chefs de sites agricoles le matériel nécessaire (par exemple drones spécialisés pour la reconnaissance et l'éradication d'une adventice en particulier, pour le semis en inter-rang, etc.). Une telle organisation permet aux agriculteurs de ne pas avoir à consentir de trop lourds investissements pour l'acquisition de matériel technologique, et donc de minimiser leurs charges de structure. Les tâches plus courantes sont déléguées à des travailleurs agricoles, mobilisables grâce l'ubérisation de leur travail. Pour les moissons, la main d'œuvre est complétée par des saisonniers venus de l'étranger.

€ **2021 : nouvelles technologies, priorité du PNDAR**

La conjonction de la **diminution des charges** et le développement de **l'agriculture de précision** permettent une **diminution des intrants.**

2025 : grâce aux diminutions d'intrant, stabilisation à 10 captages prioritaires au lieu des 21 attendus

Des sites agricoles retrouvant une relative rentabilité par des économies d'échelle et un choix opportuniste des productions

Les chefs de site gèrent les aspects économiques et recherchent continuellement des **contrats commerciaux annuels** avec des entreprises de l'agro-industrie sur une production spécifique, cultivée alors à grande échelle et au plus bas coût possible. Les rendements restent faibles mais les grandes surfaces en jeu permettent tout de même de contractualiser de grands volumes.

Les chefs de sites font des **choix de productions « à l'année » de manière « opportuniste ».** Ils ne sont, par conséquent, plus attachés à la notion de « rotation » ni de conservation des sols. Pour les parcelles sans contrats, ils investissent dans des silos de stockage à la ferme et vendent leurs récoltes lorsque les cours sont favorables. Il en résulte que les productions cultivées, sont principalement des céréales (blé, blé sans gluten, orge, orge brassicole, mil, sorgho, Kernza). Les exploitations compensent cet enchainement de céréales et les problèmes de fertilité des sols avec des intercultures de légumineuses installées puis détruites au plus bas coup possible.

« Des silos et des ateliers d'élevage hors sols pour élargir les placements »

80% de la SAU de la zone intermédiaire en enchainement de céréales

Quelques chefs de site ont également contractualisé avec des grands groupes industriels en installant de **grands ateliers d'élevage hors sol automatisés**. Grâce à des charges réduites du fait d'économies d'échelle, et grâce aux revenus complémentaires issus des ateliers hors-sols, les chefs de sites retrouvent un équilibre économique. Il reste néanmoins fragile au regard du niveau d'endettement, du fait de rendements bas et des sécheresses de plus en plus fréquentes. Quand les conditions climatiques ou commerciales sont mauvaises, les chefs de sites ne dégagent pas de revenu.

Charges de structure passent de près de 370€/ ha en 2020 à 200 €/ha

<u>Des exploitations en polyculture polyélevage en difficulté du fait d'une captation des marchés par la grande distribution</u>

Pour les exploitations en polyculture élevage du territoire, les dernières années ont été très compliquées. Les banques ne se risquaient plus à soutenir ces systèmes pour de nouveaux investissements. Pour certaines exploitations, le souffle est venu de **contrats avec les grandes surfaces locales** et celles à proximité des grandes villes (Dijon, Auxerre, Troyes). Ces derniers ont fonctionné les premiers temps : les grandes surfaces, poussées par la demande des consommateurs en faveur d'un approvisionnement de proximité, **ont investi dans des outils de transformation et de conditionnement** (produits laitiers, viande, fruits et légumes), approvisionnés en matière première par les polyculteurs-éleveurs et maraichers locaux, qu'ils soient en agriculture biologique ou non. Le succès s'est fait immédiatement sentir, les habitants appréciant de réaliser l'ensemble de leurs achats en un seul endroit (produits alimentaires bio et/ou locaux mais aussi produits non-alimentaire). Les grandes surfaces ont également développé des **systèmes de livraison à domicile** qui captent également une grosse part de marché. **La situation de monopole acquise**, leur permet de déployer des cahiers des charges précis assurant l'homogénéité de la production auxquels doivent se plier les agriculteurs. Aucun engagement contractuel pluri-annuel ne liant les agriculteurs de la zone intermédiaire avec les grandes surfaces **font jouer la concurrence entre agriculteurs,** les débouchés ne sont ainsi jamais garantis.

« Les grandes surfaces, ont réussi leur mutation e-commerce et production locale »

« Elles tirent les prix à la baisse »

<u>Des villages qui perdent leur fonction de lieu de vie</u>

« La démographie décline »

Les emplois liés à l'agriculture ont été divisés par 3 en 10 ans, alors que l'agriculture représentait 11% des emplois de la zone intermédiaire en 2020. Même s'il reste quelques poches industrielles et donc pourvoyeuses d'emplois sur le territoire, **aucun secteur n'a réussi à compenser ces pertes d'emplois agricoles.** La démographie décline année après année dans les zones éloignées des métropoles. Les jeunes partent travailler en ville et s'y installent durablement.

La population diminue de 1%/an en 2030, contre 0.3% / an en 2020

Les petits marchés communaux ont progressivement disparu faute de clients, **le centre commercial devient le seul point social à des kilomètres à la ronde**. Du fait d'une population de moins en moins nombreuse, le budget des collectivités s'est réduit à peau de chagrin. Il ne semble plus y avoir de solution pour sauvegarder les services de proximités qui disparaissent les uns après les autres, notamment ceux liés à la santé, ceci étant cependant partiellement compensé par le développement des téléconsultations.

Un après 2030 qui pourrait rester compliqué pour les sites agricoles et polyculteurs éleveurs.

Même en 2030, certains sites agricoles continuent à déposer le bilan. Il devient de plus en plus compliqué pour les sites agricoles de reprendre les terres étant donné l'investissement que cela représente. Aussi quelques investisseurs extérieurs commencent à se mettre en contact avec les sites agricoles les plus en difficulté pour potentiellement envisager un rachat, mais uniquement des meilleures terres. Pour les polyculteurs-éleveurs de la zone intermédiaire, il est à craindre qu'ils ne puissent conserver suffisamment de valeur ajoutée pour rentabiliser leurs exploitations pour les années à venir surtout avec la perte de leur partenariat avec la grande distribution.

Mme Alice Nerod, 30 ans, habitante d'Ancy le Franc et chargée de logistique chez DrôneAgri

Vous avez grandi sur ce territoire. Votre père, qui était céréalier, a connu la crise 2015-2025. Comment l'avez-vous vécue ?

En 2019, mon père a fait le constat qu'il ne s'en sortait plus financièrement depuis plusieurs années et il a décidé de revendre son exploitation avant que la situation ne soit plus contrôlable. Cela a été très difficile à vivre et il n'était pas le seul dans ce cas-là. Globalement les agriculteurs se sentaient impuissants et ressentaient un abandon des pouvoirs publics. Les exploitations les plus petites se sont toutes fait racheter par les plus grosses, celles qui comptaient plusieurs associés. Moi, comme tous les fils et filles d'agriculteurs, j'ai abandonné l'idée de reprendre la ferme, et je suis partie faire des études à Dijon en tant que commerciale.

Voilà 1 an que vous êtes revenue sur le territoire, travaillant pour AgriDrône, pouvez-vous nous expliquer en quoi consiste votre métier ?

Oui bien sûr ! Ces dernières années ont vu le développement prodigieux des drônes agricoles et modules de pilotage automatique. AgriDrône est un organisme national à vocation agricole qui appuie des start-ups dans l'élaboration de drônes agricoles et loue des drones et des modules aux sites agricoles. Ces deux

volets sont complémentaires. Ils nous permettent d'avoir des remontées sur les besoins du terrain et des avis sur des nouveaux prototypes. Nous avons des antennes partout en France et je travaille dans celle de Montbard.

Force est de constater que l'agriculture du territoire a bien changé de visage ces dernières années. Quel est votre sentiment à ce sujet ?

En effet, mon père n'aurait pas imaginé des sites agricoles aussi grands, des drones quadrillant le territoire à la recherche de la zone à traiter, et des chefs de sites agricoles autant tournés vers l'analyse des marchés et le suivi analytique de chaque coût ! Finalement, tout cela éloigne de l'agronomie. Mais pour l'instant cela fonctionne, ces nouvelles technologies permettent de diminuer les intrants et assurent un suivi millimétré de chaque culture. Au global cela reste rentable malgré les décrochements dû aux incidents climatiques. A la fin des années 2010, on craignait un abandon massif des terres agricoles. On peut dire qu'on a limité les dégâts, et que les évolutions ont redonné un peu d'espoir

A l'échelle nationale, ce type de modèle est décrié pour un bilan socio-écologique que l'on qualifie de superficiel et non durable, qu'avez-vous à y répondre ?

Je réponds que l'agriculture de la zone a tout de même été sauvée, même s'il faut bien l'avouer, ça s'est peut-être fait au détriment de l'emploi agricole... Les chefs de sites ont fait en sorte que la zone reste un bassin de production avec une relative importance. Par contre c'est vrai que la dynamique agricole que je connaissais à l'époque n'est plus là : finis les groupes techniques, les comices agricoles, les bienvenus à la ferme, etc. Cela rend le territoire assez morne.

TABLEAU DE CONSTITUTION DU SCENARIO 1

Agri-dustriel, dans une économie libérale	**Les constantes prises en compte** (Ce qui ne bouge pas et sur lequel nous n'avons pas de pouvoir) • Des sols à faibles potentiels avec une faible réserve utile en eau • Des températures, épisodes de sécheresses en hausse, faible disponibilité en eau d'irrigation • Des rendements agronomiques en baisse • Des marchés internationaux de plus en plus ouverts et variables (céréales, énergies, intrants) • Des revenus et stratégies pour les exploitations à l'international de moins en moins prévisibles et de plus en plus risqués					
	Le scénario de rupture envisagé (Ce qui ne bouge pas et sur lequel on a du pouvoir)					
	Micro-scénario 1	Micro-scénario 2	Micro-scénario 3	Micro-scénario 4	Micro-scénario 5	Micro-scénario 6
Thème : développement territoriale hors agricole	Déprise territoriale sous perfusion de petites aides publiques	Diversification et spécialisation, chaque territoire utilisant ses atouts « Tous en Seine »	Agriculture au cœur du territoire et gestion de l'eau pour l'irrigation	La production d'énergie permet de garder des exploitations moyennes		
Thème : Organisation agricole territoriale	Développement des circuits courts et circuits de proximité	Intégration totale et ubérisation				
Thème : Organisation de l'exploitation agricole	Exploitations en association d'ateliers à Haute Valeur Environnementale	Les parcelles les moins productives transformées en « foncier stockage de carbone »	Les systèmes agricoles s'organisent vers des systèmes bas intrant	Ré inventer une rotation à base d'herbe et de céréales	La fin de l'agriculteur producteur d'alimentaire	De très grandes exploitations tournées vers les économies d'échelle

8.2. SCENARIO 2 : AGRI-DIVERSIFIES AVEC VALORISATION DES PRODUITS EN CIRCUITS COURT

Le scénario en bref

Les systèmes céréaliers ne parviennent plus à trouver une rentabilité financière. La plupart des exploitations se tournent vers une diversification agricole : élevage, transformation à la ferme. Les liens du territoire avec les habitants des campagnes et des villes se resserrent grâce à l'investissement des agriculteurs et des collectivités dans des outils logistiques et des événements festifs agricoles favorisant le remplissage des carnets d'adresse et donc les ventes en circuits-courts.

Contexte macro-économique

Les marchés mondiaux sont volatils et engendrent de fortes variations de trésorerie chez les agriculteurs. Nombre d'organismes professionnels incitent les agriculteurs à se tourner autant que possible vers des systèmes alternatifs et autonomes pour stabiliser leur trésorerie.

De grands pays producteurs de céréales ont renforcé leurs capacités de production (Etats-Unis, Russie, Ukraine). Le Brésil, le Canada et l'Inde ont dépassé le niveau de production de céréales de la France, qui n'est plus considérée comme un grand pays exportateur.

Contexte socio-économique

Les consommateurs sont de plus en plus en attente de produits issus de l'agriculture française, celle-ci ayant développé ces dernières années des labels garantissant qualité organoleptique, respect environnemental et origine. Ils se tournent également de manière forte vers les productions locales. Face aux attentes sociétales, l'Europe permet aux Etats de financer jusqu'à 70% des investissements pour des outils de transformation "à la ferme" en prévoyant une enveloppe budgétaire importante, rognant sur d'autres type d'aides (premier pilier et aides environnementales), ce que la France a activé. D'autre part, la France a mis en place une TVA moins importante pour les produits alimentaires d'origine française et a développé des prêts à taux O pour des projets de TPME/ PME « transformation alimentaire ».

Les chambres d'agricultures et instituts techniques se voient investis dans la mission de réhabilitation des systèmes de polyculture-élevage. Les formations de reconversion professionnelle vers les métiers agricoles se sont fortement développées du fait d'une demande croissante et grâce à des soutiens financiers nationaux et régionaux.

<u>Quelques céréaliers convaincus de la nécessité d'un atelier d'élevage complémentaire</u>

Après des années compliquées et face à l'absence de résultats techniques convaincants pour assurer une rentabilité de la rotation colza/blé/orge ou trouver une rotation céréalière alternative, **de nombreuses exploitations céréalières ont mis la clef sous la porte**. Les banques ne croient plus à la

¼ de la SAU de la zone

vocation céréalière du territoire et refusent de suivre financièrement les agriculteurs dans des projets d'agrandissement. Avec des trésoreries ne permettant pas l'investissement, les agriculteurs ne reprennent plus les terres agricoles disponibles à la suite de cessation d'activité. En lien avec la SAFER, les **communes décident d'entretenir ces terres** sans repreneur pour éviter qu'elles ne s'enfrichent. Elles font appel aux agriculteurs qui restent, comme prestataires de service, une fois par an afin de débroussailler.

« Aux communes d'éviter que les terres ne s'enfrichent »

Les quelques céréaliers qui restent tentent tant bien que mal de résister aux trésoreries en dents de scie par une gestion fine de leur marge brute à l'hectare. Cependant convaincus qu'ils arrivent au bout de leur système, ils sont **prêts à envisager des changements de systèmes** pour sauver leur exploitation. Appuyés par les chambres d'agricultures et les instituts techniques agricoles, ils se tournent rapidement vers **des ateliers hors-sols plus particulièrement des volailles avec parcours en plein air**, ce qui leur permet de retrouver assez rapidement une rentabilité économique mais augmente fortement le temps de travail sur l'exploitation.

intermédiaire en friche

€ Un revenu net agricole amélioré de 200 €/ ha/actif mais 2h de travail/ jour en plus

<u>Développement d'ateliers de transformation variés pour les polyculteurs-éleveurs et quelques céréaliers, appuyé par les organismes agricoles</u>

Au sein des GEDA et d'autres groupes techniques rassemblant la grande majorité des exploitations de polyculture-élevage et quelques céréaliers, les réflexions pour retrouver une rentabilité se dirigent de plus en plus vers l'idée que « c'est en travaillant sur la valeur ajoutée que les systèmes pourront s'en sortir ».

Les **chambres d'agriculture et les groupes techniques** décident de s'investir fortement en réalisant des **études de marchés** puis en accompagnant techniquement et économiquement les différents projets. Les organismes insistent tout particulièrement sur la différenciation entre projets et s'assurent d'une concertation territoriale pour **éviter que 2 projets ne se fassent concurrence**. Ils doivent ainsi se différencier sur le type de produits transformés et sur la modalité de « fabrication » : Label AB pour l'un, qualité organoleptique poussée pour l'autre, aspect éthique du projet pour tel autre, variété anciennes locales pour encore un autre, etc.

« Assurer une différenciation des projets »

4 à 10 l d'eau/ kg de carcasse transformé, 1.5 à 3l d'eau /l de lait transformé

Développement des retenues d'eau

Progressivement chaque exploitation agricole structure puis met en œuvre son projet. Elles sont encouragées par les **fortes aides européennes à l'investissement** dans des outils de transformation ou de conditionnement, combinée à des **réductions de charges fiscales et sociales** pour les exploitations agricoles engagées dans des circuits courts. Les polyculteurs-éleveurs se tournent massivement vers des ateliers de transformation : charcuterie, transformation fromagère, traiteur. Une poignée d'exploitants ré investit les moulins pour créer des farines locales, tandis que d'autres se dirigent vers des ateliers extensifs d'élevage valorisant les surfaces en friches : vaches et veaux

En 2030, 50% des repas de restauration collective en bio et/ou local (moins de 100 km)

élevés et engraissés en local, ovins et caprins. Les maraichers prennent de l'ampleur en termes de surfaces et développent des ateliers de conserveries.

Un démarrage long et complexe, mais des collectivités en appui

Alors que les projets peinent à démarrer du fait d'un investissement à la charge des exploitations qui reste important malgré les aides financières, les collectivités, enthousiasmées par la multitude de projets agricoles, proposent dans un premier temps à ces exploitations de laisser leurs troupeaux **pâturer gratuitement les terres à faible potentiel laissées à l'abandon**. Par la suite, les communautés de communes s'investissent en **finançant des infrastructures logistiques** : elles ont financé des camions frigorifiques et de petites plateformes logistiques qui servent de lieux de regroupement aux différentes productions des exploitations du territoire. Ainsi les agriculteurs s'appuient sur ces plateformes pour apporter leurs productions aux pôles de restauration collectives des grandes villes d'abord à Dijon, Auxerre, Troyes, puis dans les magasins de producteurs qui se sont fortement développés dans ces villes et dans leurs alentours.

« Les collectivités appuient et organisent la logistique »

2025 : réunion des maires de la ZI pour échanger sur l'accompagnement des projets agricoles

Peu à peu, les débouchés commencent à se renforcer pour les exploitations agricoles malgré des débuts compliqués. Alors que les filières commencent à décoller, les **temps de travail explosent** sur les exploitations et les agriculteurs se font d'abord aider par des membres de leur famille. A travers une grande campagne de communication, les chambres d'agricultures se mobilisent fortement **pour trouver des volontaires**, « main d'œuvre peu coûteuse » sous forme de chantiers participatifs pour urbains en mal de lien avec la terre, de woofing, de stages de reconversion professionnel, etc.

Avec la stabilisation des marchés, de premiers contrats ou propositions d'associations sont proposés aux personnes en recherche d'un emploi stable. Progressivement une **population jeune commence à s'installer** sur la zone intermédiaire, à présent pourvoyeuse d'emplois. Les écoles des collectivités commencent à réaccueillir des enfants et ne sont plus menacées de fermeture.

Des évolutions territoriales qui dynamisent les débouchés

Les enseignants décident au début des années 2020 de mettre l'accent sur une visite à la ferme par an pour chaque classe souhaitant renforcer le lien des enfants avec l'agriculture et l'alimentation. Aussi ce sont en grande partie les enfants des grandes villes alentours qui emmènent les parents à la ferme ou sur les marchés locaux. Le lien avec ces populations est facilité par la **mobilisation forte des collectivités qui organisent de nombreuses « fêtes de villages »**, « fêtes paysannes », « d'accueil à la ferme thématique » sur les week-ends, ce qui renforce les liens et les carnets d'adresse pour de la vente directe !

2030 : + 500 000 touristes gastronomiques supplémentaires / an

Le système se développe d'autant qu'une population à fort pouvoir d'achat (cadre), fuyant la vie parisienne, vient s'installer, notamment autour de Dijon, d'Auxerre et de Troyes et souhaite manger « local ».

2030 : PN des forêts de Champagne-Bourgogne + 100 000 visiteurs supplémentaires/ an

Également, un tourisme rural se développe progressivement avec le **Parc National des forêts de Champagne-Bourgogne** ce qui permet une **vente directe aux touristes** et une reconnaissance des productions locales. Mais surtout l'essor de **Dijon** comme l'une des **capitales de la Gastronomie Française** fait venir de nouveaux types de touristes, curieux de découvertes culinaires du terroir. A Dijon et alentours, de nombreux restaurants et ateliers de cuisine ouvrent pour répondre à la demande, utilisant des produits du « terroir » et proposant à la vente des produits locaux transformés (farine de céréales anciennes, lentilles, moutardes, divers fromages, viandes et charcuterie, etc.).

« Fêtes de villages, fêtes paysannes, accueil à la ferme thématique »

<u>Un après-2030 optimiste, mais une saturation du territoire pour de nouveaux débouchés locaux</u>

C'est un **soulagement** pour l'ensemble des acteurs territoriaux de voir le territoire revivre et chacun se félicite de s'être mobilisé pour appuyer les projets agricoles. Cependant, monter ce projet de territoire a **pris beaucoup de temps et d'énergie** et de nombreuses exploitations ont entretemps cessé leur activité, faute de résultats économiques assez rapide.

A la fin des années 2030, les agriculteurs ayant investi dans des ateliers de diversification et d'élevage sont toujours en place. Le développement est cependant en stagnation car chaque niche de diversification est à présent saturée. Les jeunes agriculteurs candidats à l'installation doivent se greffer sur des exploitations existantes car il n'y a aucune perspective de création d'exploitation ex nihilo, le marché local étant saturé.

M Alain Mafroge, 65 ans, maire de Echalot, vice-président de la Communauté de communes Tille

M Mafroge, vous avez été l'un des premiers maires engagés dans le soutien aux projets de diversification des agriculteurs, comment l'idée vous est-elle venue ?

En 2020, j'ai été élu maire de ma commune, et j'ai voulu faire de la question agricole une des questions prioritaires. J'ai de nombreux copains agriculteurs sur le territoire et j'en ai vu beaucoup mettre la clef sous la porte, inutile de vous parler des drames familiaux que cela impliquait. C'était une période où l'on parlait beaucoup d'alimentation, de circuit court. Les grosses collectivités voisines s'investissaient dans ce qu'ils appelaient à l'époque des « projets alimentaires territoriaux » … Je me suis alors dit pourquoi pas nous, à notre échelle communale, si cela peut en aider certains.

Vous avez donc commencé par aider des agriculteurs de votre commune, pouvez-vous nous raconter ?

Nous avons commencé avec un agriculteur qui venait de lancer son atelier de transformation fromagère : il fabrique le "Tille" à base de lait de vache et de lait de chèvre, ses fromages sont excellents ! D'un autre coté nous avions un autre agriculteur qui voulait développer une activité boulangerie mais qui ne pouvait pas recruter quelqu'un pour aller faire les marchés. Aussi nous avons un peu tâtonné au niveau juridique, mais nous avons pu financer une camionnette et des plateformes logistiques pour que les agriculteurs regroupent leurs productions avant de les distribuer. Deux fois par semaine la camionnette faisait le tour des magasins de producteurs, épicerie et fromagerie pour livrer la marchandise.

Et au niveau de la commune nous avons mis en place un petit point de vente dans la mairie qui ouvre un soir par semaine pour les habitants et les gens alentours.

Et ensuite, voyant que cela fonctionnait, vous avez passé la vitesse supérieure ?

Oui, au sein de la communauté de communes, les élus ont vu ce qu'on faisait. En 2023, ils ont décidé eux aussi d'apporter leur contribution, d'autant que les exploitations proposant des productions « en direct » se développaient comme des champignons sur le territoire. C'est là que nous avons mis en place un marché de producteurs « tournant » chaque semaine sur une commune de la Communauté de Communes. Nous fournissons étals et chapiteaux pour les producteurs et nous mettons en place une petite animation : un concert, ou bien une visite d'un lieu patrimonial du village ou bien un atelier de fabrication de pain à partir de farines locales, que sais-je encore, on aura tout eu ! Au début la clientèle c'était les gens du coin mais nous avons rapidement ciblé la communication de ces événements auprès des Dijonnais, et ça a commencé petit à petit à prendre de l'ampleur. Et l'été nous avons même pas mal de touristes qui viennent.

Quels sont vos projets pour l'avenir ?

Oh … je vais laisser la relève prendre la suite, mais je pars avec le sentiment d'avoir fait tout ce qui était en notre pouvoir. Nous trouvons tout ce qu'il nous faut ici et la clientèle de proximité n'est pas extensible même avec les touristes et les nouveaux arrivants. Les suivants devront trouver d'autres pistes de développement territorial pour poursuivre la dynamique engagée avec le monde agricole.

TABLEAU DE CONSTITUTION DU SCENARIO 2

Agri-diversification, diversification des productions agricoles valorisées en circuit-court	**Les constantes prises en compte (**ce qui ne bouge pas et sur lequel nous n'avons pas de pouvoir) • Des sols à faibles potentiels avec une faible réserve utile en eau • Des températures, épisodes de sécheresses en hausse, faible disponibilité en eau d'irrigation • Des rendements agronomiques en baisse • Des marchés internationaux de plus en plus ouverts et variables (céréales, énergies, intrants) • Des revenus et stratégies pour les exploitations à l'international de moins en moins prévisibles et de plus en plus risqués					
	Le scénario de rupture envisagé (ce qui ne bouge pas et sur lequel on a du pouvoir)					
	Micro-scénario 1	Micro-scénario 2	Micro-scénario 3	Micro-scénario 4	Micro-scénario 5	Micro-scénario 6
Thème : développement territoriale hors agricole	Déprise territoriale sous perfusion de petites aides publiques	Diversification et spécialisation, chaque territoire utilisant ses atouts « Tous en Seine »	Agriculture au cœur du territoire et gestion de l'eau pour l'irrigation	La production d'énergie permet de garder des exploitations moyennes		
Thème : Organisation agricole territoriale	Développement des circuits courts et circuits de proximité	Intégration totale et ubérisation				
Thème : Organisation de l'exploitation agricole	Exploitations en association d'ateliers à Haute Valeur Environnementale	Les parcelles les moins productives transformées en « foncier stockage de carbone »	Les systèmes agricoles s'organisent vers des systèmes bas intrant	Ré inventer une rotation à base d'herbe et de céréales	La fin de l'agriculteur producteur d'alimentaire	De très grandes exploitations tournées vers les économies d'échelle

Etant donné que ce scénario part d'initiatives agricoles, il n'y a pas de micro-scénario liés au développement territorial affilié à ce scénario. La plupart des hypothèses utilisées se retrouvent dans le thème « Organisation agricole territoriale ».

8.3. SCENARIO 3 : AGRI-ENTREPRENEURS, OPPORTUNISTES DE LEUR TERRITOIRE

Le scénario en bref :

Les marchés agricoles mondiaux ne sont plus assez rémunérateurs pour des exploitations sur des sols à faibles potentiels. Les exploitants décident, pour des raisons d'attachement au territoire et pour continuer à valoriser leurs investissements de garder une activité agricole tout en devenant multi-actifs. Dans ce scénario, ce sont les activités non agricoles qui garantissent les revenus de base et la poursuite d'activités agricoles.

Contexte macro-économique

Les marchés européens s'ouvrent encore plus significativement dans le cadre de traités de libre-échange entre l'Europe et le reste du monde. Le Brexit a par ailleurs rogné l'enveloppe de la PAC. L'agriculture tend à devenir un « produit comme les autres » à l'échelle internationale. Les marchés énergétiques et phytosanitaires sont par ailleurs en hausse, avec de fortes envolées certaines années, suivant les conflits dans les zones de productions. Les épisodes de sècheresse deviennent plus récurrents.

Contexte socio-économique

Le dynamisme économique attire toujours plus d'habitants dans les métropoles du territoire français. Les réseaux de transport qui les relient s'étoffent et la densité et le prix du foncier s'envolent à Paris, Lyon, Marseille, Toulouse. Si ces territoires sont attractifs, leur population exprime un besoin de nature et de desserrement urbain profond. Elles s'en saisissent de plusieurs manières. Les nouvelles technologies permettent des modalités de travail décentralisées et dans ce cadre les métropoles de province se démarquent en termes d'attractivité résidentielle. Troyes et Dijon ne font pas exception, entre pôle tertiaire connectés et accès facilité à la nature. Les zones à moins d'une heure trente de Paris en transport voient de nouveaux habitants arriver, y compris en pleine campagne. Montbard s'agrandit, les nouveaux habitants travaillant deux jours à la capitale et trois en télétravail à l'échelle hebdomadaire. Le tourisme « authentique », entre gastronomie et nature a le vent en poupe. Les préoccupations environnementales poussent à des évasions moins lointaines et des achats plus responsables. L'attractivité présentielle de la zone trouve un second souffle. Les politiques de l'eau, des inondations et du carbone donnent corps à une nouvelle solidarité urbain-rural, faisant remonter des paiements pour services environnementaux aux gestionnaires et agriculteurs plus à l'amont.

La plupart des exploitants de la zone intermédiaire se trouvent dans une impasse. Si certains revendent et quittent le pays de Langres et du Châtillonnais, d'autres veulent rester coûte que coûte. Ils sont prêts à faire ce qu'il faudra et notamment avoir plusieurs sources de revenus non agricoles.

<u>Une diversification par le biais d'une « petite production » énergétique</u>

2020 : brochure « Devenir un exploitant pluri-actif, les conseils, les bons plans, le risques ».

Beaucoup sont ceux qui décident individuellement d'investir dans une petite **production d'énergie,** comme complément de revenus et avec l'aide de quelques subventions et appuis publics.

A l'échelle individuelle, 50% des exploitants installent des **panneaux photovoltaïques sur les toitures** de ses bâtiments.

« 50% des agriculteurs investissent dans de petites unités énergétiques »

En parallèle, les polyculteurs-éleveurs montent spécifiquement de petites et **moyennes unités de méthanisation** à l'échelle de leurs exploitations ou en associant leurs voisins proches. Ils y valorisent leurs effluents, la matière première pouvant provenir de leur ferme mais aussi des élevages voisins. Elle permet de produire du gaz. Ce dernier est d'abord réutilisé au sein des exploitations permettant d'amoindrir les charges de carburant du matériel agricole ou de chaleur. Les exploitations sont moins dépendantes des marchés énergétiques, ce qui s'avère utile les années où les prix du pétrole s'envolent. Les collectivités et entreprises locales achètent cette production locale notamment pour alimenter leurs flottes de véhicules ainsi que leurs réseaux de chaleur. Il arrive même, dans certains cas, que la commune, les agriculteurs et les entreprises montent une société commune, choisissent le site le plus approprié pour installer le méthaniseur et investissent conjointement pour que chacun puisse bénéficier, au mieux, de cette production locale. 50% des éleveurs sont impliquées dans cette « petite méthanisation » bénéficiant de formations dédiées par les organismes techniques, lycées agricoles et chambres consulaires.

2021 : Offre de formation professionnelle centralisée à la Barotte pour les agriculteurs dans les métiers du bâtiment, de la gestion de l'eau, du stockage carbone et du tourisme.

Si ces revenus énergétiques complémentaires sont utiles, tous les agriculteurs n'y ont pas accès, souvent confrontés à une impossibilité financière d'investir. Selon les situations, ils peuvent aussi se révéler être des compléments insuffisants.

2022 : Formalisation de groupe locaux d'agriculteurs capitalisant sur leurs expériences de diversifications. Emergence de collectif de travail étoffé. (Formes sociétaires, entraide, groupement d'employeur…). Conseil autour de la diversification en fonction des savoirs-être, compétences et opportunités locales.

<u>Une diversification des revenus par des paiements environnementaux en lien avec l'eau et le stockage carbone</u>

La PAC s'est verdie. Et les questions d'accès à l'**eau potable et de risque inondations** sont de plus en plus prégnantes. Les agences de l'eau et agglomérations sont prêtes à orienter leurs circuits financiers vers les collectivités locales pour qu'elles proposent aux agriculteurs **un paiement et un label pour service environnemental**, ceci sur des zones « sensibles ». On parle ici de parcelles en proximité de cours d'eau, des zones de protection des captages d'eau potable ou de zones sensibles aux ruissellements et aux inondations, soit 20 % des terres agricoles du territoire. Il s'agit d'opter pour des pratiques avec moins d'intrants, d'opérer du maintien de prairies, de la plantation de haies, de maintien de couvert végétal et de monter des filières viables avec ces données d'entrées. Un **label « Mange l'eau que tu bois »** est monté et promu sur les marchés, dans les supermarchés et chez les restaurateurs pour mieux valoriser les produits issus de ces terres impactant faiblement la qualité de l'eau et les ruissellements. La conjonction de ces aides non agricoles et du label permet de contribuer à l'équilibre du résultat

« Des revenus pour activités eau-compatibles »

d'exploitation. L'entretien paysager à des fins non agricoles constitue aussi un nouveau métier, pour lequel il faut un peu se former.

« Le stockage carbone permet de capter des revenus pour moins travailler les sols, laisser des couverts végétaux »

A partir de 2020, l'Europe créé des incitations financières au **stockage carbone** agricole et forestier. Pour augmenter l'effet d'appel, les gestionnaires de l'eau, du carbone, de la biodiversité et de l'agriculture définissent un zonage commun et travaillent ensemble à la formation d'une agence et d'un guichet unique sur les territoires pour faciliter l'investissement des agriculteurs. Ces aides génériques sont par ailleurs bonifiées en zones intermédiaires. Les agriculteurs de la zone intermédiaire répondent lors à ces programmes « puits carbone » qui assurent des **revenus pour moins travailler les sols, laisser des couverts végétaux,** et là aussi planter et entretenir des haies et/ou opérer des retours en prairies. Ils incitent à développer l'agroforesterie (fruits ou bois), par ailleurs utiles pour juguler les évènements extrêmes (sécheresse/grêle) et valoriser deux cultures sur une parcelle.

20 % des surfaces contractualisées en « stockage carbone »

Une diversification par l'activité touristique

Tous les agriculteurs ne cumulant pas production énergétique et parcelles en zones sensibles pour l'environnement, certains misent sur **le tourisme** pourtant balbutiant en 2019. Le territoire étant situé entre deux zones gastronomiques de renommées mondiales – la Champagne et la Bourgogne, le territoire va capitaliser sur cette opportunité. C'est l'arrivée du Parc National qui est le catalyseur. Des circuits touristiques peuvent désormais relier ces deux zones, en passant par le Parc National. Une offre « Nature Gastronomique, entre Champagne et Bourgogne », partant de Dijon, Montbard et Troyes se structure. En parallèle de la constitution de plusieurs parcours, les EPCI, en lien avec le Parc et les Régions, poussent à la constitution d'une offre d'agri-tourisme. Des programmes de valorisation du patrimoine bâti agricole, par ailleurs de grande qualité, sont lancés. Plusieurs exploitants situés sur les circuits identifiés décident de valoriser leurs corps de ferme. Ils y développent une activité de gîte-accueil. Les collectivités opèrent le même travail sur leur **patrimoine historique,** permettant d'ajouter une offre culturelle secondaire sur les parcours proposés. Des circuits cyclables sont proposés permettant l'émergence d'une offre familiale et senior, pour partie le long du canal et pour partie sur des circuits ad hoc. Sur cette base, certains agriculteurs vont plus loin. Ils rachètent ou valorisent du patrimoine familial ou local et rénovent quelques maisons pour en faire des **gîtes ruraux plus conséquents**, voire des tables d'hôtes. Une activité de **vacances à la ferme** se développe pour quelques exploitations, accueillant des urbains, notamment de la capitale, voulant se « reconnecter » à la terre. A terme 20 % des exploitations/ ménages agricoles de la zone sont impliquées dans la vie touristique du châtillonnais.

« les EPCI, en lien avec le Parc et les Régions, poussent à la constitution d'une offre d'agri-tourisme»

2022 : Stratégie touristique propre pour le territoire, capitalisant sur l'attractivité de ses voisins proches. Campagne de publicité dans le métro parisien. Constitution de circuits touristiques.

2025 : Certains agriculteurs pluriactifs délèguent la gestion des moissons trop complexe à gérer en parallèle de leur autre activité.

Une diversification des revenus pour services rendus à la collectivités et travaux publics

Dans la continuité de ces changements de pratiques, certains se spécialisent dans « **l'entretien paysager** » et louent leurs services et leurs matériels aux communes pour entretenir route, chemin et forêt, que ce soit pour la **fauche, l'élagage, le déneigement, voire des travaux publics**. Une partie des agriculteurs a une activité complémentaire de travaux forestiers. Une nouvelle population urbaine venant s'installer proche des gares, elle rénove certaines habitations. Les agriculteurs répondent à cette demande et investissent pour certains les métiers du bâtiment et de la **rénovation** locale (5% d'entre eux), voire aussi le locatif. Profitant de l'apport de revenu des urbains, quelques fermes équestres arrivent à se monter développant des circuits d'itinérance équines et une offre touristique dédiée en parallèle des métiers du gardiennage. Lors des bonnes années agricoles, ceux ayant répondu à la demande de rénovation investissent également en ville (Dijon, Troyes), dans l'achat d'appartements à rénover qu'ils mettent en location et sont pour eux une manière de diversifier/sécuriser leurs revenus par **l'investissement foncier**.

« Fauche, élagage, déneigement, travaux publics, forestiers, rénovation de bâtiments »

Des ménages agricoles avec une part importante de revenus non-agricoles

Les **conjoints des agriculteur-trices ont une activité professionnelle à l'extérieur de la ferme.** Ils vont chercher des ressources complémentaires en ville (Dijon, Montbard, Auxerre et Troyes) ou dans les métiers du tourisme. Ils apportent des revenus extérieurs et une sécurisation par rapport aux fluctuations des revenus agricoles permettant au ménage d'amortir cette variabilité.

Les agriculteurs entrepreneurs territoriaux ne se sentent plus toujours agriculteurs et l'équilibre entre toutes les activités est souvent difficile à tenir. Cependant, cette dynamique de diversification des revenus a permis en 2030 de **garder un tissu d'exploitation de taille moyenne**, mais des terres ont tout de même été abandonnées. Le volume de la production agricole du territoire a chuté. Sur le constat qu'ils n'arrivaient plus à faire correctement leurs activités agricoles, certains exploitants pluriactifs ont parfois opté pour leur nouvelle activité à 100%.

Les services sont maintenus et concentrés dans des pôles à l'échelle de pays. Certaines communes ont par ailleurs fusionné pour retrouver une capacité d'investissement dans des projets clés (tourisme, infrastructures, etc.). Les collectivités locales se sont organisées et structurées pour que cela advienne, tant en termes d'ingénierie, de partenariat, que de portage politique.

2027 : Quelques agriculteurs abandonnent la production agricole pour leur nouvelle activité

2025 : Des pôles de services nécessaires à une population pluri-active sont constitués : Services publiques, halte-garderie, services médicaux

Madame Claudine Lota, 45 ans, habitante de Saint Broing les Moines, mariée à un agriculteur et mère de 3 enfants

Votre famille est installée dans ce village et sur cette ferme depuis une vingtaine d'années. A l'époque vous aviez une exploitation consacrée aux céréales et au colza. Pouvez-vous nous dire comment vous avez passé les 15 dernières années ?

La ferme a pas mal marché pendant un moment. On faisait du Colza, Blé, Orge comme tout le monde. Et puis, ça s'est gâté. On a empilé les mauvaises années. Il a fallu prendre des décisions, s'adapter ou partir.

Vous avez songé à partir ?

Il y en a qui l'ont fait. Ils ont vendu, ils sont partis. Mais pour nous c'était inconcevable. On est attaché au pays. On a vécu là. On a nos familles, notre maison. Il fallait trouver quelque chose. J'ai donc trouvé du travail à l'extérieur, à Valduc même si c'était compliqué à organiser avec les enfants et puis mon mari a pu retaper sans trop de frais la maison de sa grand-mère, avec des aides l'ANAH et on l'a mise en location.

Qu'avez-vous pu envisager pour l'exploitation ?

En fait, on avait déjà installé des panneaux photovoltaïques sur certains hangars, on a continué. On n'est pas tout seuls, aujourd'hui une grande partie des toits qui valent la peine, sont équipés. Et puis autour de nous, bon nombre d'élevages ont monté des unités de méthanisation seuls ou en s'associant avec d'autres fournisseurs de biomasse. Autour d'Aignay le Duc, on a été plusieurs à se réunir et nous fournissons un peu de cultures énergétiques dédiées à l'unité de méthanisation. La chaleur est récupérée dans un réseau de proximité et le gaz, par les producteurs.

Toutes ces activités ont permis de diversifier vos revenus mais la production agricole elle-même qu'est-elle devenue ?

On fait encore des grandes cultures mais dans certains secteurs, on a adhéré aux contrats pour la protection globale de l'environnement (eau, sol, biodiversité, changement climatique) proposés par les administrations et là on fait un peu de production sous cahier des charges ou de l'entretien.

Mais c'est tout le pays qui a changé. Le changement climatique, les GES, la volonté de consommer et vivre local, tout ça, ça a changé la façon de voir des gens. Petit à petit avec le Parc, on a vu arriver davantage de touristes et même des habitants. Les contrats pour la protection globale de l'environnement allaient aussi dans le même sens. Du coup on a pu développer un label : « Mange ce que tu bois » pour valoriser les produits sous cahier des charges.

Les gîtes et les chambres d'hôtes se sont développés. Le Parc a créé des circuits, pas mal de patrimoine a été mis en valeur. Nous, on a fait un gîte dans une vieille grange. On a eu un peu d'aides. Ça ne marche pas trop mal.

Finalement, aujourd'hui, comment voyez-vous votre situation ?

Aujourd'hui, on n'est plus seulement agriculteurs avec toutes ces activités mais on s'en sort. Il ne faut pas avoir peur d'évoluer si on veut rester.

TABLEAU DE CONSTITUTION DU SCENARIO 3

Agriculteur, entrepreneur opportuniste du territoire, en lien avec l'environnement	**Les constantes prises en compte** (ce qui ne bouge pas et sur lequel nous n'avons pas de pouvoir) • Des sols à faibles potentiels avec une faible réserve utile en eau • Des températures, épisodes de sécheresses en hausse, faible disponibilité en eau d'irrigation • Des rendements agronomiques en baisse • Des marchés internationaux de plus en plus ouverts et variables (céréales, énergies, intrants) • Des revenus et stratégies pour les exploitations à l'international de moins en moins prévisibles et de plus en plus risqués					
	Le scénario de rupture envisagé (ce qui ne bouge pas et sur lequel on a du pouvoir)					
	Micro-scénario 1	Micro-scénario 2	Micro-scénario 3	Micro-scénario 4	Micro-scénario 5	Micro-scénario 6
Thème : développement territoriale hors agricole	Déprise territoriale sous perfusion de petites aides publiques	Diversification et spécialisation, chaque territoire utilisant ses atouts « Tous en Seine »	Agriculture au cœur du territoire et gestion de l'eau pour l'irrigation	La production d'énergie permet de garder des exploitations moyennes		
Thème : Organisation agricole territoriale	Développement des circuits courts et circuits de proximité	Intégration totale et ubérisation				
Thème : Organisation de l'exploitation agricole	Exploitations en association d'ateliers à Haute Valeur Environnementale	Les parcelles les moins productives transformées en « foncier stockage de carbone »	Les systèmes agricoles s'organisent vers des systèmes bas intrant	Ré inventer une rotation à base d'herbe et de céréales	La fin de l'agriculteur producteur d'alimentaire	De très grandes exploitations tournées vers les économies d'échelle

Ce scénario « Agriculteur, entrepreneur opportuniste du territoire, en lien avec l'environnement » ne comporte pas d'hypothèses issue du thème « Organisation agricole territoriale ».

Le micro-scénario « La production d'énergie permet de garder des exploitations moyennes» est suffisant pour expliquer ce scénario, d'autre part on peut considérer qu'en fait ce micro-scénario est à la frontière entre les 2 thèmes : « Organisation agricole territoriale » et « développement territorial hors agricole ». Également concernant ce micro-scénario il faut noter que seule une petite partie est utilisée dans le scénario : les agriculteurs et acteurs ne partent pas dans des grands projets énergétiques, c'est juste une petite multitude de projets « énergie » qui se mets en place mais avec une vocation de diversification du revenu.

Il faut également noter que seule une partie du micro-scénario « Diversification et spécialisation, chaque territoire utilisant ses atouts tous en Seine » a été utilisé. En effet si la diversification utilise bien les atouts économiques de chaque portion de territoire ou chaque type d'acteur économique, ces derniers n'ont pas été jusqu'à se fédérer et s'organiser autour d'une démarche collective.

8.4. SCENARIO 4 : AGRI-ENERGETICIEN, PRODUCTEUR D'ENERGIE

Le scénario en bref :

Le changement climatique devient de plus en plus marqué, les mauvaises années agricoles se cumulent et les crédits de la PAC sont en baisse. Les tensions internationales poussent les pouvoir publics à soutenir la production énergétique renouvelable locale. Les agriculteurs de la zone intermédiaire étant au bord du dépôt de bilan, ils lancent un appel pour accueillir une zone de production énergétique « verte » sur la zone intermédiaire.

Contexte macro-économique

A l'échelle internationale, des tensions et concurrences laissent craindre un accès de plus en plus difficile aux matières fossiles africaines, russes et moyenne orientales. En parallèle les enjeux de mitigations du changement climatique poussent les acteurs étatiques européens à mettre en œuvre une politique dynamique de réduction de l'empreinte carbone. A l'échelle nationale, le nucléaire ne parvient pas à passer à ses technologies de deuxièmes générations alors que le parc de première génération montre des signes de faiblesse.

Contexte socio-économique

Alors que le prix de l'énergie monte, produire des énergies Renouvelables (EnR) sur le sol national parait légitime tant pour des questions environnementales que pour des questions d'indépendance énergétique minimale. L'Etat et les collectivités relancent leurs politiques incitatives en soutien des filières biogaz, bois énergie et solaire. Ils accompagnent les porteurs de projets quel que soit leur taille et assouplissent un certain nombre de contraintes réglementaires notamment pour les projets participatifs portés par, ou associant, les habitants et acteurs socio-économiques du territoire. Les opérateurs de transports et de production d'énergie développent fortement leurs filiales de production EnR et se portent à l'écoute des partenariats potentiels. Les financeurs ont confiance dans les retours sur investissement de ce type de projet et se portent volontiers en qualité de partenaires. L'acceptabilité des projets intégrés au paysage est définitivement acquise auprès des populations. Elles sont d'ailleurs prêtes à participer financièrement à leur mise en œuvre quand des organisations collectives se mettent en œuvre. Les gros projets posent plus de questions, mais dans certains territoires, ils paraissent constituer un des seuls leviers permettant le maintien d'un tissu socio-économique au bord de la rupture. Les prises de participation locale sont appréciées quand elles sont rendues possibles.

Produire de l'énergie : un besoin économique des exploitations en zones intermédiaires

« Un appel pour accueillir une zone de production énergétique 'verte' »

Alors que leurs exploitations vont mal, les agriculteurs de la zone recherchent des revenus subsidiaires, tout comme leurs collectivités, exsangues financièrement. Les sécheresses impactent de plus en plus les rendements des sols à faibles potentiels et aucune irrigation n'est réellement possible. Les charges énergétiques sont par ailleurs de plus en plus importantes et fluctuantes mettant à mal les trésoreries les mauvaises années. Face

2020 : Manifeste politique des zones intermédiaires pour devenir zones de production d'énergie verte

à cette impasse, la production énergétique parait constituer pour la profession et le territoire un choix sans regret à moyen terme, que ce soit en autoconsommation ou comme revenu complémentaire. Et si l'éolien s'est développé ces dernières années, la profession agricole n'a pas pleinement bénéficié de sa croissance…

La méthanisation parait adaptée au territoire avec des tailles d'unités de production variables. La production photovoltaïque sur bâtiment semble constituer une valeur sûre. Et la production au sol, alors que les exploitations grandissent inexorablement tout en peinant à trouver un équilibre financier, parait utile sur les parcelles les moins productives, plutôt que les abandonner. De ce constant, la profession, les exploitants et les collectivités lancent un appel en 2020 pour accueillir une zone de production énergétique « verte » de grande ampleur.

2021 : Maintien du tarif de rachat EnR agricole et bonification pour les zones intermédiaires

La mise en place d'une dynamique collective

« Une politique Etat-Région et une Agence de l'Energie » Pivot »

Si l'idée fait son chemin dans les exploitations et les coopératives de la zone intermédiaire, des problèmes de raccordement freinent les initiatives individuelles et collectives. En 2021, L'Etat et la Région prennent à bras le corps cet enjeu et mettent rapidement sur pied un **schéma directeur de production et transport énergétique renouvelable, en partenariat avec les opérateurs**. En 2023, des grands travaux permettent de mailler le territoire de gazoducs et lignes de transport électriques permettant aux différentes unités locales de pouvoir mettre à disposition leur production énergétique. Pour faciliter l'avènement de ce schéma, et la coordination des projets énergétiques, une **Agence de l'Energie** centralise sur la même période l'animation territoriale du développement de la production énergétique : Dossier d'aide, formation, accompagnement, infrastructure, zonage des espaces de développement prioritaire, elle devient la porte d'entrée coordinatrice de cette transformation territoriale. Des prix de rachat garantis et bonifiés en zone intermédiaire spécifiquement sur les propriétés d'exploitants agricoles en activités sont travaillés aux échelles ministérielles en 2020. Des circuits de financements publics et privés sont identifiés.

2022 : début des travaux d'extension des réseaux de transports énergétique

« Mailler le territoire de gazoducs et lignes de transport » électrique »

2021 : création des premières centrales villageoises

Des projets de territoire portés par des SEM à financement participatifs

« 90 % des hangars agricoles équipés en panneaux solaires en 2030 »

Des exploitants, citoyens et élus montent plusieurs SEM à financements participatifs, de type central villageoises. Ils mettent en commun une partie de leur épargne pour obtenir des financements bancaires et bénéficient de subventions publiques régionales et nationales, ainsi que de tarif de rachat bonifiés dans le cadre des projets de la Commission de Régulation de l'Energie. Les exploitants mettent à disposition une partie de leur terre et les toits de leurs bâtiments pour l'équipement de panneaux photovoltaïques. En 2030, **90% des hangars agricoles sont équipés en panneaux solaires**. **3 parcs éoliens** portés localement sont en construction. **5 % de la SAU** est couverte par des projets

2025 : Relèvement du seuil de 15 % max de cultures principales dédiés à la production non alimentaire pour les zones intermédiaires

photovoltaïques au sol portés par des investisseurs locaux (200 projets de 75ha chacun), les premiers voyant le jour en 2022.

Des projets de méthanisation portés en petit et grand collectif par le monde agricole

Les **polyculteurs-éleveurs** montent des sociétés pour faire tourner des petites unités de méthanisation impliquant de 10 à 20 agriculteurs. Ils produisent du gaz sur un site récoltant les effluents de plusieurs de leurs exploitations qui ont également implanté des cultures spécialisées. Certains se forment et se spécialisent dans la maintenance et le fonctionnement de ces systèmes. **80 % de ces exploitations sont impliquées dans la méthanisation.**

De leur côté, les **coopératives locales céréalières** montent d'abord **2 méthaniseurs grandes échelles** basés sur la récolte des CIVES. Pour chacun d'eux, 200 agriculteurs céréaliers sont impliqués et fournissent environ 500 000 tonnes de matières par an. Rapidement, la règlementation permet d'ouvrir plus de 15 % des cultures principales à la production énergétique. 2 autres grands méthaniseurs ouvrent en 2027 et s'appuient sur plus ou moins 20 % de la SAU. Une partie est fournie en herbe, cette dernière étant été introduite dans les rotations. Les agriculteurs sont par ailleurs actionnaires aux côtés de la coopérative. Chaque méthaniseur produit 20 millions de Nm^3 / an, injectés sur le réseau de gaz pour les 4 unités.

« 20 % de la SAU pour la méthanisation »

Des projets portés par des investisseurs extérieurs avec une participation locale

Les projets collectifs étant trop longs à monter, les agriculteurs locaux acceptent les propositions des investisseurs extérieurs, orientés par l'agence locale de l'énergie et les tarifs de rachats bonifiés sur terres intermédiaires en propriété d'un exploitant en activités, créés en partie pour les attirer. **5 % de la SAU (16 500 ha) leur est ouverte pour des parcs solaires au sol**. 75 projets de 200 ha, sont montés à 2030 dont la 1/4 sont en production à 2025, permettant de générer des revenus locatifs aux agriculteurs sur les terres dont ils sont propriétaires. Les investisseurs ouvrent le capital de ces parcs à hauteur de 15 %, permettant aux agriculteurs de maximiser ces revenus.

De nouveaux métiers dans les exploitations dans un territoire qui a changé

« 10% de la SAU pour le photovoltaïque au sol »

€ **2025 : Abaissement des contraintes d'urbanisme pour les grands projets EnR comprenant au moins 25 % de parts détenues par les agriculteurs locaux et collectivités locales.**

Des entreprises spécialisées dans la maintenance des équipements de production d'énergie s'installent sur le territoire. Pour répondre aux besoins de ces entreprises, des formations spécifiques sont montées dans les lycées du territoire. Ces formations novatrices et de référence accueillent des élèves de la France entière. Une partie des exploitants se diversifie dans les travaux liés à la production d'énergie : pilotage de méthaniseurs, entretien et pose de parcs photovoltaïques. Au total, 10 % de la SAU est utilisé pour la production photovoltaïque et 20 % pour la méthanisation soit 30 % au total. Sur le reste des terres agricoles, les agriculteurs travaillent tant bien que mal sur les rotations colza-blé-orge, mais avec une rémunération limitée et aléatoire. Finalement, 90 % des exploitations sont impliquées dans la production d'énergie d'une manière ou d'un autre (actionnaires, loueurs, opérateurs, etc.). Si le nombre d'exploitation a baissé, l'activité agricole a trouvé un équilibre à terme, au prix d'un changement paysager et d'activité certain. Une dynamique collective fait vivre une partie des systèmes énergétiques ce qui est positif pour la vie sociale des agriculteurs. Le nombre de structures dans lesquelles est engagé un exploitant est beaucoup plus important qu'en 2020. La population se stabilise et la pyramide des âges montre que la part des actifs redevient comparable aux moyennes départementales.

« Pilotage de méthaniseurs, entretien et pose de parc photovoltaïque, de nouveaux métiers en perspective »

M. Eric Tunnelier, 55 ans, agri seculteur céréalier à Chaume-lès-Baigneux

M. Tunnelier, vous êtes agriculteur céréalier. Nous sommes ici sur votre exploitation et quand on regarde autour de nous, ce qui frappe, c'est le nombre de panneaux solaire ?

Oui, c'est un revenu à part entière de l'exploitation aujourd'hui. Sans lui, on aurait fait comme beaucoup de collègues : on aurait mis la clé sous la porte. Bon, moi j'avais une sensibilité particulière, mon frère bossant dans les énergies renouvelables. Il y a quinze ans, je faisais déjà partie d'une première expérience qui a tourné court : Agrisolaire. On était 100 sur la ligne de départ et on s'est retrouvé 20 à l'arrivée. C'était compliqué… la filière était de moins en moins aidé, la rentabilité des projets n'était pas si évidente. Et puis les mauvaises années agricoles se sont succédé. Sécheresse, résistance sur le colza, prix des intrants haut, bref, ce qui était une forme de hobbies pour mon frère et moi s'est rapidement retrouvé comme une alternative à des revenus agricoles négatifs. Par chance en 2020 et 2021, les planètes se sont alignées. J'ai bien vendu, des récoltes plus que satisfaisantes et j'ai investis. On a couvert un premier hangar avec des panneaux photovoltaïques. La banque m'a suivie. Le gouvernement et la région venait de présenter un plan de développement des énergies vertes, spécifique pour les zones intermédiaires. Ils annonçaient le subventionnement des raccordements et le développement des réseaux électriques. Il se trouve que les prix de l'électricité ont augmenté par la suite et j'ai amorti l'investissement en 6 ans !

Aujourd'hui, vous n'êtes pas le seul à avoir pris ce tournant …

C'est le moins qu'on puisse dire. En fait, l'Agence de l'énergie locale a vraiment aidé à convaincre les collègues. On a monté des dossiers d'achats groupés, on a travaillé au maillage des raccordements. Il n'y a pas une exploitation sans centrale solaire aujourd'hui. On a aussi monté 3 SEM sur le territoire. Vous voyez ce hangar-là ? Je loue la toiture à une d'entre elle. C'est elle qui

a installé les panneaux. J'ai 33 % des parts de ces panneaux, le reste ce sont les membres de la SEM, la Com-com, des agriculteurs voisins, et des habitants. Comme je suis actionnaire, j'ai des parts de certains panneaux sur les hangars des collègues. Ça permet de répartir le risque, les investissements et la responsabilité entre plusieurs personnes et structures. Ma SEM monte d'ailleurs en ce moment un projet de Parc éolien dont les travaux ont été autorisé pour l'année prochaine.

Et côté agricole, comment ça se passe ?

Ce n'est pas génial. Les années sont toujours trop fluctuantes. Je suis un peu passé à côté du montage, mais je fais partie des agriculteurs qui fournissent en CIVES le méthaniseur de la COOP. Et je fournis à la marge le voisin éleveur. Il a monté un méthaniseur en petit collectif. Ils sont 4 ou 5 à avoir investis et l'installation se trouve sur son exploitation. Disons que ça compense le déséquilibre et maintien la trésorerie, ce qui est un gros plus. Après, ça fait trois ans que j'apporte une partie de mes cultures principales au méthaniseur, quasi 15 %, c'est encore le débouché le plus stable en ce moment. Mais pas plus, je me dis qu'une bonne année agricole est encore possible. Mais j'ai abandonné 50 ha d'une parcelle très caillouteuse sur le haut de la commune. C'était du travail pour rien. Une filiale d'un grand groupe m'avait déjà proposé de monter une centrale solaire au sol. Au début, j'étais contre. Et puis je me suis bien rendu compte qu'une friche ce n'était pas mieux. On s'est mis d'accord sur une prise de participation de 10 % pour moi et 15% pour la SEM. Comme je suis propriétaire de la parcelle et agriculteur en activité en zone intermédiaire, on a eu un prix de rachat bonifié ! Ça fait trois ans qu'elle tourne. Le jeune de la voisine, c'est lui qui fait l'entretien et aussi celui des autres centrales au sol du canton. Il a passé son diplôme à la Barotte !

CONSTITUTION DU TABLEAU DU SCENARIO 4

<table>
<tr><td rowspan="2">Agri-énergéticien, agriculteur producteur d'énergie</td><td colspan="6">Les constantes prises en compte (ce qui ne bouge pas et sur lequel nous n'avons pas de pouvoir)
Des sols à faibles potentiels avec une faible réserve utile en eau
Des températures, épisodes de sécheresses en hausse, faible disponibilité en eau d'irrigation
Des rendements agronomiques en baisse
Des marchés internationaux de plus en plus ouverts et variables (céréales, énergies, intrants)
Des revenus et stratégies pour les exploitations à l'international de moins en moins prévisibles et de plus en plus risqués</td></tr>
<tr><td colspan="6">Le scénario de rupture envisagé (ce qui ne bouge pas et sur lequel on a du pouvoir)</td></tr>
<tr><td></td><td>Micro-scénario 1</td><td>Micro-scénario 2</td><td>Micro-scénario 3</td><td>Micro-scénario 4</td><td>Micro-scénario 5</td><td>Micro-scénario 6</td></tr>
<tr><td>Thème : développement territoriale hors agricole</td><td>Déprise territoriale sous perfusion de petites aides publiques</td><td>Diversification et spécialisation, chaque territoire utilisant ses atouts « Tous en Seine »</td><td>Agriculture au cœur du territoire et gestion de l'eau pour l'irrigation</td><td>La production d'énergie permet de garder des exploitations moyennes</td><td></td><td></td></tr>
<tr><td>Thème : Organisation agricole territoriale</td><td>Développement des circuits courts et circuits de proximité</td><td>Intégration totale et ubérisation</td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr>
<tr><td>Thème : Organisation de l'exploitation agricole</td><td>Exploitations en association d'ateliers à Haute Valeur Environnementale</td><td>Les parcelles les moins productives transformées en « foncier stockage de carbone »</td><td>Les systèmes agricoles s'organisent vers des systèmes bas intrant</td><td>Ré inventer une rotation à base d'herbe et de céréales</td><td>La fin de l'agriculteur producteur d'alimentaire</td><td>De très grandes exploitations tournées vers les économies d'échelle</td></tr>
</table>

Il faut noter que ce scénario ne contient mas de micro-scénario issus du thème « organisation agricole territoriale » cela s'expliquant comme précédemment par le fait que le micro-scénario « la production d'énergie permet de garder des exploitations moyennes » est à cheval sur les 2 thèmes. D'autre part ce micro-scénario a été plutôt axé dans le sens d'une forte organisation territorial autour de grands projets d'énergie.

8.5. SCENARIO 5 : AGRI-TORIAUX, CREATEURS ET PROMOTEURS D'UNE MARQUE TERRITORIALE

Le scénario en bref

Les acteurs agricoles développent une marque à haute valeur environnementale pour des céréales à bas niveau d'intrants écoulées sur le marché parisien. Le succès est rapidement au rendez-vous et les céréaliers s'y retrouvent davantage financièrement. La démarche « Sources de la Seine » prend de l'ampleur et s'étend à différents types de produit (issus du bois, de la pierre) tout en ayant pour conséquence un développement du tourisme sur le territoire.

Contexte macro-économique

Les cours mondiaux des céréales sont au plus bas depuis plus de 10 ans. De nombreux pays producteurs émergents (Brésil, Europe de l'Est) produisent des céréales en quantité et tirent les prix vers le bas.

La situation des agriculteurs européens est problématique et seuls les bassins céréaliers les plus productifs arrivent à être rentables. La situation des agriculteurs français des zones intermédiaires à faible potentiel est jugée grande cause nationale. Des systèmes massifs d'aides sont mis en place sans que cela suffise à assurer une pérennité des systèmes agricoles

Contexte socio-économique

Alors que l'agriculture française est en crise, les attentes sociétales et environnementales en termes d'agriculture et d'alimentation sont toujours aussi fortes. Les zones agricoles à proximité des villes moyennes et agglomérations ont gardé un certain dynamisme grâce au travail important et concret réalisés à partir des plans alimentaires territoriaux. En revanche le Grand Paris, situé au beau milieu d'un bassin de production qui reste compétitif à l'échelle mondial, ne satisfait pas les attentes alimentaires de ses habitants (produits à haute valeur environnementale avec un attachement à un territoire)

Oser une marque territoriale agricole pour sauver l'agriculture sur la zone intermédiaire

Conscient des difficultés des exploitations agricoles et de la déprise agricole qui grignote la SAU, les coopératives, les négoces et les chambres d'agriculture décident de **s'associer pour travailler sur une filière agricole** assurant une meilleure rentabilité des rotations.

« Miser sur la qualité et non la quantité »

Les acteurs territoriaux, conscients qu'ils doivent convaincre des acteurs à l'aval, ficèlent solidement les données technico-économiques et les argumentaires du projet dans des temps records. Tout d'abord **miser sur la qualité et non la quantité**, le territoire a une carte à jouer car il est historiquement reconnu pour ses productions d'excellence : orge brassicole, blé à fort taux de protéine. Les **céréales** représentant le cœur de métier des agriculteurs depuis des dizaines d'années, les premiers produits transformés utiliseront donc ces céréales. Ensuite les productions répondront aux attentes des consommateurs en se basant sur des pratiques à **très bas niveau d'intrant**, les exploitations devant être labellisées « **Haute Valeur Environnementale** ». Enfin, pour assurer un potentiel commercial affectif auprès des parisiens, les produits seront regroupés sous la marque « **Sources de la Seine** ». Les arguments sont solides : les études de marché concordent pour dire qu'il y a un besoin, les acteurs sont moteurs et solides financièrement, la capacité de communication est présente. Convaincus, meuniers et autres industries agro-alimentaires spécialisés dans les produits à base de farine (pains, viennoiseries…) sont prêts à tenter le coup !

« Regroupement des produits réalisés à partir de céréales du territoire sous la marque 'Sources de la Seine' »

Un premier objectif, un IFT divisé par 2 par rapport à la moyenne départementale

<u>La démarche « Tous en Seine » se lance et se structure, chacun apportant sa pierre à l'édifice</u>

Au plus vite, la chambre d'agriculture et la DRAAF se chargent de la concertation pour la **rédaction des cahiers des charges**, basés sur les principes de la Haute Valeur Environnementale. Agriculteurs, coopératives agricole, syndicats d'eau et associations de protection de l'environnement sont rassemblés dans des groupes de travail. Les cahiers des charges sont **pensés de façon évolutive** fixant des ambitions de plus en plus fortes par palier de 3 ans, que l'agriculteur devra respecter s'il souhaite approvisionner la filière « Sources de la Seine », jusqu'à atteindre un système Haute Valeur Environnementale de niveau 3 ! Les discussions sont longues mais aboutissent !

Fin 2020 : Cahier des charges pour le blé et l'orge.

C'est main dans la main que coopératives agricoles, chambres d'agriculture et instituts techniques agricoles, accompagnent et conseillent techniquement les agriculteurs sur la base des cahiers des charges. Les rotations et les pratiques s'orientent progressivement vers une production de céréales à très bas niveau d'intrant. Les têtes de rotations sont constituées de protéagineux ou bien de luzerne, voir même d'herbe selon des quotas à respecter par exploitation. Ces productions sont valorisées localement par les troupeaux ou bien restitués à la terre sous forme de "mulch".

« Production de céréales à bas niveau d'intrant, exploitations labellisées HVE »

Les coopératives en partenariat avec la Région Bourgogne-Franche-Comté mobilisent une **agence de communication assurant de rendre la marque visible auprès des**

2022 : 80 céréaliers

consomm'acteurs. La stratégie est de surfer sur les attentes en termes de produit respectueux de l'environnement (tout en faisant jouer **l'attachement des Parisiens à la Seine et donc ses sources),** et surtout payé au juste prix pour l'agriculteur. Les agriculteurs vont faire connaitre leurs produits aux citadins en se rendant sur des évènements festifs à Paris (salon de l'agriculture, salon vin et gastronomie, festival Rock en Seine, We love green, etc.).

engagés sur 16 000 ha (5% de la SAU de la zone intermédiaire)

Même si les débuts sont compliqués surtout d'un point de vue économique, la marque, qui résonne chez les consom'acteurs parisiens, prend peu à peu de l'ampleur. En 2025, les prix de valorisation des céréales sont stabilisés et les systèmes céréaliers de la zone intermédiaire commencent à retrouver un nouveau souffle. Dans l'objectif de légitimer la marque, mais aussi parce que la demande des meuniers et des industries agro-alimentaires augmente, les coopératives associent l'ensemble des agriculteurs situés au niveau des « bassins amonts de la Seine ».

2025 : 300 céréaliers engagés sur 66 000 ha soit 20% de la SAU de la ZI

« Association des céréaliers des bassins amont de la Seine »

En 2025, une ouverture de la marque à d'autres types de production

Alors que le succès commence à porter ses fruits, les **éleveurs-transformateurs et maraichers**, appuyés par les chambres d'agricultures et leurs filières proposent également de constituer leur propre cahier des charges HVE. C'est ainsi une diversité de productions qui s'insère peu à peu sous la marque « Sources de la Seine ».

2028 : Un tier des céréaliers engagés (150) a monté un atelier d'élevage extensif (ovin ou caprin)

Grâce à ces nouveaux débouchés qui prennent de l'ampleur, de **nombreuses exploitations céréalières se diversifient avec un atelier d'élevage en plein air**. Cet atelier leur permet de respecter plus facilement les conditions du cahier des charges « Sources de la Seine » pour les céréales et atteindre plus facilement les différents « paliers » du cahier des charges.

« Retour des ateliers d'élevage »

Alors que le succès agricole de la marque « Sources de la Seine » est bien instauré, les acteurs territoriaux ne souhaitent pas s'arrêter là et, avec l'appui du Parc National des forêts de champagne-Bourgogne, c'est la **filière bois qui prend de l'ampleur.** Les scieries existantes sont redynamisées et des ateliers d'ébénisterie/menuiserie artisanaux se développent. Mettant en valeur la gestion durable de la forêt et le travail manuel, les gammes de produits en bois se développent et se vendent sur Paris. D'autre part, les collectivités s'engagent fortement sur la **revitalisation de la filière Pierre de Bourgogne** en rouvrant d'anciennes carrières, d'autant qu'avec la reconstruction de Notre Dame de Paris, la demande est forte.

2028 : 20 artisans bois engagés dans la démarche

Une communication à entretenir auprès des comsom'acteurs parisiens

Plus de 4 000 visiteurs et

Les ambitions de la marque sont grandes et il apparait nécessaire de constamment retenir l'attention de ses clients. Pour fêter les **10 ans du lancement de la démarche, un système de péniche est mis en place** et permet d'amener directement des productions du territoire dans les grosses villes en bord de fleuve dont Paris : farines, gâteaux, fromages, vins, caissettes de viandes, légumes et fruits transformés, meubles en bois. L'ensemble est vendu en direct aux parisiens sur la péniche qui fait office de véritable « attraction ». Le succès est tel qu'il est décidé de renouveler cette opération tous les mois.

clients pour la 1ere édition Péniche en Seine

« La péniche, une attraction pour les parisiens »

Le phénomène du « **touriste responsable » va rapprocher encore plus les parisiens du territoire**. Ils utilisent la mobilité douce (TGV ou bien péniche pour les moins pressés) pour découvrir le territoire sur un week-end ou sur plusieurs jours. **Des circuits de randonnées (à pied, à vélo, à cheval) à thème sont organisés : visites de fermes, forêts, carrières et autres artisans** mettent en valeur le savoir-faire local et la philosophie de « Tous en Seine ». Très vite des cahiers des charges permettent de labelliser « Tous en Seine » ces services liés au tourisme : hébergement, activités en plein air, guides, etc.

<u>En 2030, les 10 ans d'une marque portant encore une ambition forte pour son territoire</u>

Les acteurs se félicitent de cette initiative qui a permis de redynamiser tout un territoire et recréer de l'emplois. D'autre part, la marque peut communiquer sur les **progrès environnementaux** réalisés sur le territoire les indicateurs de suivi de la qualité de l'eau et de la biodiversité présentant des améliorations conséquentes année après année grâce aux techniques bas intrants et biologiques massivement utilisées sur le territoire. **Un syndicat interprofessionnel territorial gère l'ensemble des productions labellisées**. Une attention de tous les instants est nécessaire pour s'assurer que chacun respecte les règles du jeu, l'image de la marque étant désormais vitale pour l'économie locale. L'enjeu est également de rester à la pointe des attentes environnementales et sociétales de la clientèle parisienne.

Mme Aline Nesie, 55 ans, cheffe 3*, Paris 12eme, membre bureau exécutif du Syndicat interprofessionnel « Sources de la Seine », représentante des restaurateurs

Mme Nesie, votre réputation n'est plus à faire, et pourtant il y a 7 ans vous vous êtes lancé un défi singulier, un restaurant « Source de la Seine », comment tout a commencé ?

Tout a en 2022, notre boulanger avait décidé d'utiliser des farines provenant de Bourgogne, produites sur le territoire des sources de la Seine. Le pain était un peu plus cher mais j'ai adhéré aux arguments : des cahiers des charges respectueux de l'environnement et des agriculteurs engagés dans une démarche de progression constante, payés au juste prix.

Très vite mon chef pâtissier a également utilisé ces farines qu'il jugeait d'excellente qualité. J'ai ensuite été démarchée par le syndicat interprofessionnel « Source de la Seine » pour un état des lieux de nos besoins en termes de viandes, produits laitiers et fromage, légumes. Ils m'ont fait un projet-devis, j'ai mis quelques mois à réfléchir, puis j'ai décidé de me lancer en liant tout cela avec un nouveau concept !

Et quel est donc ce concept ?

C'est tout simple, mon restaurant est situé dans le 12eme, à deux pas de la Seine, les clients peuvent la voir couler depuis la salle. Je tenais un fil rouge : proposer aux clients un menu complet « Sources de la Seine ». Je joue a à la fois sur l'aspect local des produits et garants de la protection environnementale des sources de notre fleuve. Au début ils ont été intrigués, mais très vite conquis et surtout en demande d'informations.

Et comment gérez-vous un approvisionnement quotidien en produits frais ? La Bourgogne, ce n'est pas non plus aux portes de Paris…

Comme avant, nous allons à Rungis, les revendeurs « Sources de la Seine » y ont leurs stands. Finalement avoir des produits qui ont seulement fait 2h30 de route avant d'arriver sur Paris, vous ne trouverez pas mieux en termes de proximité pour le Grand Paris…

Il me semble que vos menus sont devenus plus chers, ces produits locaux et sains sont-ils réservés à une élite ?

Oui c'est vrai, mes menus sont un peu plus chers, en même temps je tiens un restaurant 3*…c'est sûr qu'il faut un certain budget pour y venir, je ne le nie pas. Cependant les produits « Source de la Seine » ne sont pas uniquement accessibles dans mon restaurant : de nombreux boulangers, bouchers ou fromagers ont le label et proposent de délicieux produits à déguster chez vous !

CONSTITUTION DU TABLEAU DU SCENARIO 5

Agri-toriaux, « Tous en Seine » autour d'une marque de territoire	**Les constantes prises en compte** (ce qui ne bouge pas et sur lequel nous n'avons pas de pouvoir) • Des sols à faibles potentiels avec une faible réserve utile en eau • Des températures, épisodes de sécheresses en hausse, faible disponibilité en eau d'irrigation • Des rendements agronomiques en baisse • Des marchés internationaux de plus en plus ouverts et variables (céréales, énergies, intrants) • Des revenus et stratégies pour les exploitations à l'international de moins en moins prévisibles et de plus en plus risqués					
	Le scénario de rupture envisagé (ce qui ne bouge pas et sur lequel on a du pouvoir)					
	Micro-scénario 1	Micro-scénario 2	Micro-scénario 3	Micro-scénario 4	Micro-scénario 5	Micro-scénario 6
Thème : développement territoriale hors agricole	Déprise territoriale sous perfusion de petites aides publiques	Diversification et spécialisation, chaque territoire utilisant ses atouts « Tous en Seine »	Agriculture au cœur du territoire et gestion de l'eau pour l'irrigation	La production d'énergie permet de garder des exploitations moyennes		
Thème : Organisation agricole territoriale	Développement des circuits courts et circuits de proximité	Intégration totale et ubérisation				
Thème : Organisation de l'exploitation agricole	Exploitations en association d'ateliers à Haute Valeur Environnementale	Les parcelles les moins productives transformées en « foncier stockage de carbone »	Les systèmes agricoles s'organisent vers des systèmes bas intrant	Ré inventer une rotation à base d'herbe et de céréales	La fin de l'agriculteur producteur d'alimentaire	De très grandes exploitations tournées vers les économies d'échelle

8.6. RETOURS METHODOLOGIQUES SUR LES MACRO-SCENARIOS

Suite à l'atelier de constitution des macro-scénario avec les acteurs, 6 scénarios avaient été proposés

- Scénario 1 : Agridustriel et économie libérale
- Scénario 2 : Agriculteurs porteurs de projets collectifs, diversification circulaire, valorisation locale
- Scénario 3 : territoire préoccupé par la gestion de l'eau suite à des sécheresses
- Scénario 4 : Territoire à carte avec opportunités publiques et privées
- Scénario 5 : Un territoire qui décide de se tourner vers la production d'énergie
- Scénario 6 : Tous en Seine, marque territoriale à cahier des charges

A l'écriture, l'équipe-projet a proposé :

- De fusionner les scénarios 2 et 4 car ils aboutissaient aux mêmes constats : une diversification des activités qu'elles soient agricoles ou non-agricoles. Aussi avec le copil il a été décidé de construire un scénario de diversification porté sur une diversification agricole et un autre scénario de diversification mais cette fois poussé vers une diversification non-agricole.

- Un scénario autour de l'eau avait été construit avec les participants (construit à partir du micro-scénario « Agriculture au cœur du territoire et gestion de l'eau pour l'irrigation ». Cependant, à l'écriture il s'est avéré que le scénario était peu crédible : il était question dans le même scénario d'une forte prise en compte de la sécheresse et des problématiques quantitative de l'eau par les élus du territoire. Aussi il avait été décidé dans le même temps de mettre en place des retenues pour créer de l'irrigation pour certains types de culture mais d'autre part il était demandé aux agriculteurs de faire des efforts sur la mise en place de cultures peu gourmandes en eau. Il paraissait donc plus pertinent à l'équipe-projet et au copil de considérer que la gestion de l'eau est un phénomène de fond qui devra être traité dans l'ensemble des scénarios et donc de supprimer ce scénario

8.7. CONCLUSIONS SUR LES SCENARIOS

Pour le groupe prospectif, ces scénarios représentent des futurs possibles du devenir agricole et territorial à l'horizon 2030. Aucun de ces scénarios n'apporte la solution immédiate aux difficultés économiques rencontrées, d'ailleurs force est de constater que dans tous les scénarios, il est évoqué la diminution d'exploitations agricoles sur le territoire avant que ne se concrétisent des solutions territoriales permettant un maintien d'exploitation voir même pour certains scénarios de la création d'emplois dans le secteur agricole.

Comme le montre la représentation ci-dessous, ce qui différencie principalement les scénarios les uns par rapport aux autres, c'est la composante principal du revenu agricole (issus de produits alimentaires ou au contraire de produit non-alimentaires) et la valorisation de ces production sur le marché international ou bien à l'inverse à une échelle plus territoriale.

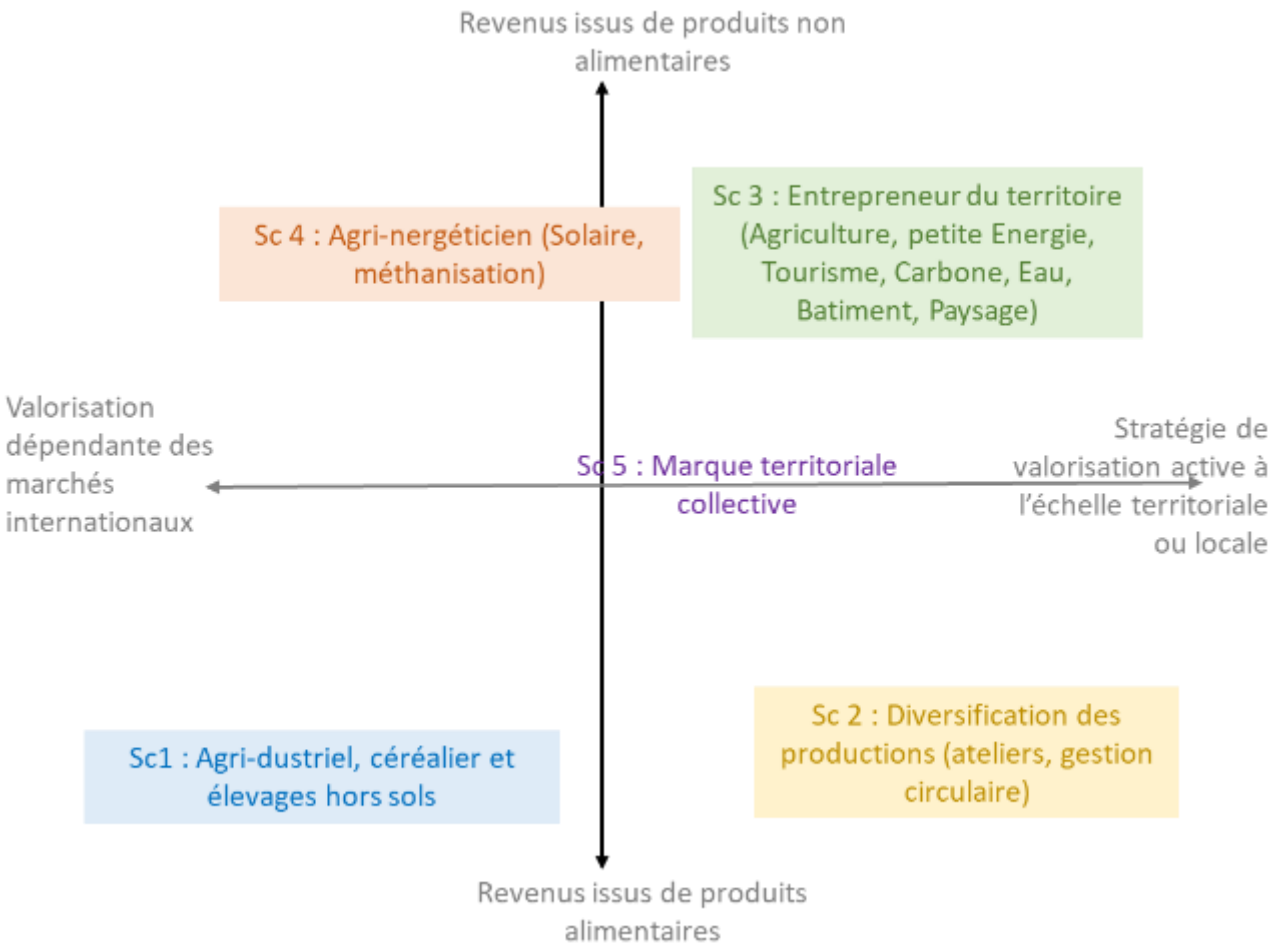

Globalement, le groupe prospectif ne s'est pas positionné sur un scénario qui serait plus souhaitable que l'autre, chacun apportant à sa manière des solutions à qui voudra bien s'en saisir.

9. RISQUES, LEVIERS ET PROPOSITIONS OPERATIONNELLES AUTOUR DES SCENARIOS

9.1. AGRI-DUSTRIEL DANS UNE ECONOMIE MONDIALISEE

Le scénario apparait globalement comme repoussoir par les participants à l'atelier. Aussi ont-ils majoritairement travaillé sur des risques liés au scénario, et proposé des leviers pour que le scénario n'advienne pas.

- Ils ont mentionné le risque d'agrandissement des exploitations
  - ⇨ Un travail important devrait être mené sur le contrôle des reprises d'exploitation afin de limiter la taille des structures. L'objectif serait que les exploitations céréalières ne deviennent pas trop grandes et que les autres types de système (polyculture élevage) puissent également avoir un accès à la terre. Le sujet parait particulièrement complexe à mener pour les acteurs. Plus particulièrement le rôle de la SAFER devrait être ré interrogé. Cependant un changement législatif national apparait nécessaire dans le même temps. A l'échelle régionale, il est mentionné la révision du schéma des structures en 2021. Cette révision engagée par l'Etat à l'échelle régionale et e présence de la SAFER pourrait se pencher sur les problématiques d'agrandissements de surface sur la zone intermédiaire.
- Il est mentionné le risque de mal accompagner (conseiller) les agriculteurs dans la trajectoire de leur exploitation
  - ⇨ Un meilleur accompagnement de l'existant. Aujourd'hui le conseil donné aux agriculteurs parait homogène. Il serait d'une part de proposer une diversification des sources de conseil (par des organismes n'appartenant pas à la profession agricole). D'autre part est soulevé l'idée de faire réaliser dans les exploitations des audits (également par des organismes extérieur) afin de réaliser des bilans économiques. Cela permettrait à l'exploitant de faire le point et potentiellement à s'ouvrir sur des réorientations.
  - ⇨ Également un travail est nécessaire pour aider à l'installation. Le conseil devrait être plus poussé et réellement adapté aux problématiques de la zone intermédiaire.

En revanche les participants ont mentionné certains leviers qui les attirait dans ce scénario, et ont proposé des pistes pour qu'il advienne

- Les participants présentent le développement des moyens de télécommunication comme une opportunité pour le territoire
  - ⇨ Les participants espèrent que les objectifs en termes d'accès à la fibre et aux réseaux de télécommunication seront atteints (fibre en 2022 en Côte d'Or), cependant ils paraissent septiques pour la zone intermédiaire. L'un des leviers serait la prise en main à l'échelle

communale de la question de la télécommunication. Ainsi il existe des collectivités qui ont acheté leur propre antenne téléphonique.

- Les participants mentionnent le développement des nouvelles technologiques comme un levier pour le territoire
  - ⇨ Il pourrait être envisagé des systèmes ou les achats pour les nouvelles technologies se font en commun, les coûts étant alors répartis.

9.2. AGRI-DIVERSIFIE AVEC VALORISATION DES PRODUCTIONS EN CIRCUIT COURT

Les participants ont surtout échangé sur des leviers à mettre en œuvre pour que le scénario 2 advienne :

- Assurer des aides aux investissements dans le cadre du Programme de Développement Rural et du FEDER permettrait aux systèmes agricoles de se diversifier. Ces aides aux investissements seraient accessibles grâce à des appels à projets visant des investissements pour la transformation / valorisation d'une production locale.
- La formation devrait être accentuée autour des thèmes de la valorisation, commercialisation, la réponse à de la commande publique. Il peut être envisagé de la formation initiale ou continue, organisée par le Conseil Régional ou l'Etat
- Une structuration de l'aide à la décision pour les agriculteurs devrait être développée afin de faciliter les études de marché, le calibrage de projet, la structuration du collectif. Cela pourrait être organisé par les organismes consulaires, les collectivités/ pays. Il serait donc nécessaire de mettre à disposition des agriculteurs de l'ingénierie sur ces points.
- Organiser un groupement de commande territorialisé pourrait permettre de dynamiser des circuits courts. Avec l'aide des collectivités organisatrices, des groupement s d'agriculteurs pourraient répondre a des appels d'offre pour assurer l'approvisionnement de restauration collective par exemple.
- Organiser la logistique territoriale favoriserait le développement de cette diversification agricole, des collectivités ou collectifs d'exploitants pourraient prendre cela en charge. Cela nécessiterait de créer un lieu physique et d'autre part d'assurer la promotion des produits.

9.3. AGRI-ENTREPRENEURS, OPPORTUNISTES DE LEUR TERRITOIRE

Les participants ont débattu des conditions à réunir pour favoriser ce scénario.

Leviers à l'échelle du porteur de projet, de l'agriculteur entrepreneur du territoire

- Les leviers à actionner sont pour partie techniques : juridiques, fiscaux, financiers. Les montages à réaliser sont complexes, particulièrement dans ces projets qui touchent à plusieurs domaines

d'activité et de partenariats. Il faut de l'aide pour la maîtrise des dispositifs existants voire une évolution de certaines réglementations.

- Le fait d'aborder des domaines techniques nouveaux (production d'énergie, construction-rénovation…) va demander de nouvelles compétences et de nouveaux savoirs selon les domaines abordés. De la même façon, des références sur la charge de travail nécessité par les différentes activités, la rentabilité… seraient les bienvenues.
- Les différents organismes de conseils, les chambres consulaires, les instituts techniques, les agences répondent pour partie à ces besoins mais la dispersion et la complexité des informations paraissent difficiles à surmonter.
- Tout cela renvoie (i) a un besoin de formation (initiale, mieux les individus sont formés, plus ils ont de capacité d'adaptation, et continue pour répondre aux besoins spécifiques aux projets), (ii) à la production de référence, (iii) à une demande de conseil et d'accompagnement. Non seulement des références et du conseil technique de spécialistes dans les différents domaines mais du conseil stratégique, de l'accompagnement qui aide à l'agencement de tous les aspects à prendre en compte, qui ouvre sur les conseils des spécialistes, qui aide à la décision et accompagne le développement. Les organismes de conseil sont d'une façon générale trop spécialisés pour assurer cet accompagnement et interviennent « en tuyaux d'orgue ». Il manque une sorte de chef d'orchestre. A la façon du CERD, (proposé par une personne) ? A inventer ? A financer ?
- Le risque de surcharge de travail et de dispersion ayant été souligné, il paraît important de vérifier la solidité du système et de développer ces projets dans des exploitations présentant un collectif de travail étoffé ou susceptible de l'être (formes sociétaires, entraide, groupement d'employeur…).

Leviers à l'échelle du territoire

Pour permettre l'émergence et le développement des projets, le territoire devrait présenter ou proposer un certain nombre d'atouts.

- Le territoire doit être suffisamment bien équipé en infrastructures, notamment dans le domaine de la communication depuis la route jusqu'à la fibre…
- Il faut aussi qu'il y ait suffisamment de services tertiaires (services publics, garderies, services médicaux…) pour permettre la mise en œuvre des projets multiformes et la vie quotidienne de leurs porteurs.
- Indispensable : la recherche des potentiels, des opportunités qui aident à répondre aux questions « qu'est-ce que je peux faire ici ? De quoi puis-je me saisir ? ». Cela implique de savoir ce qui se passe, de capitaliser, de faire savoir. Les collectivités, le Pays, le Parc ont un rôle important à jouer sur cet aspect. Ce besoin de connaissances et d'échanges, de lien social peut prendre des formes variées (pépinières d'activités, café associatif…)
- L'image du territoire doit aussi relayer cette diversité de possibilités. L'image actuelle n'est pas très attractive et tout ce qui touche à l'environnement est présenté de façon négative.

9.4. AGRI-ENERGETICIEN, AGRICULTEUR PRODUCTEUR D'ENERGIE

Les participants ont identifié plusieurs leviers nécessaires que le territoire doit mettre en œuvre pour que ce scénario advienne :

- **Coordonner une volonté politique initiale**
  - Qui : Chambre d'agriculture/DRAAF/Grandes collectivités/ Elus locaux clés
  - Quand : maintenant

- **« Créer/s'appuyer » sur une Agence de l'énergie, interlocuteur coordonnateur unique**
  - Enjeu : Ce scénario implique une coordination de nombreux acteurs sur de nombreux sujets.
  - Quoi :
    - Montage d'une agence permettant la convergence des acteurs et un guichet/accompagnant unique pour les porteurs de projet
    - Coordination stratégique (et notamment création d'un schéma de développement de l'énergie) faisant le lien entre les opérateurs et les grandes collectivités
    - Accompagnement des porteurs de projets à l'échelle territoriale puis à l'échelles des projets. ,
  - Qui : Collectivités, ADEME, Chambre d'agriculture, Interco

- **Mettre en place une communication dédiée**
  - Enjeu : Faire connaitre, convaincre et justifier l'intérêt de diversifier ses revenus par la production énergétique et faciliter la mise en œuvre de ces investissements
  - Qui : les collectivités du territoire vers les porteurs de projets potentiels, la chambre d'agriculture et l'Agence de l'energie
  - Comment : par le biais du recrutement d'une agence de communication
  - Quand : Sur toute la période
    - En amont des projets de la mise en place de cette politique, pour convaincre les premiers investisseurs,
    - Au fur et à mesure de leur déploiement pour montrer que ça avance,
    - Après les premiers projets pour capitaliser sur les premières réussites afin de convaincre des agriculteurs

- **Lever les blocages règlementaires**
  - Enjeux : Les % de productions énergétiques autorisés sur les cultures sont limités et les autorisations administratives pour les panneaux photovoltaïques au sol peuvent freiner leur mise en oeuvre.
  - Comment : faire reconnaitre un statut particulier pour les parcelles à faibles potentiels, démontrant l'inutilité de garder ces parcelles les moins productives et l'utilité de diversifier les revenus agricoles sur la base de productions énergétique pour maintenir de la production agricole sur les autres parcelles à faibles potentiels moins mauvaises.

- Qui : Le Ministère, les préfets locaux, les députés locaux sur la base de demandes coordonnées de la profession, des élus locaux
- Quand : 2019-2022

- **Travailler les modèles économiques et leurs composantes**
  - Enjeux : Pour que les agriculteurs se lancent dans des investissements rentables, ils semblent nécessaires d'identifier ces modèles, de travailler à faciliter leur mise en place.
  - Quoi (et qui) :
    - Clarifier et promouvoir quelques modèles économiques (par Agence de l'énergie, chambre d'agriculture)
      - Portage Agriculteurs **seuls**
      - Portage **Coopératif** entre agriculteurs (y compris coopératives)
      - Portage Coopératif territorial (Agriculteurs/Collectivités/Habitants)
      - Portage **Investisseurs** avec participation territoriale ou agricole
    - Faciliter les conditions économiques de mise en œuvre
      - Mettre en place des **subventions incitatives** (collectivités et Etat)
      - Mettre en place des **avantages fiscaux dédiés** (Etat/députés)
      - Monter des solutions **de crédits bon marché** (Etablissements financiers/apporteurs de capitaux)
      - Garantir des prix de rachat sur la durée (voir point suivant)
  - Quand (2019-2022)

- **Arrêter un prix de rachat électricité et gaz garanti dans la durée spécifique pour les ZI**
  - Enjeu : rendre intéressant le lancement d'une filière sur un territoire qui en a besoin et qui pourrait soutenir une production nécessaire à l'échelle nationale à l'avenir (et constituer par ailleurs un nouveau marché.
  - Quoi : Un prix de rachat garanti dans la durée et éventuellement spécifique pour la production agricole sur les zones intermédiaires
  - Qui : ENGIE/ENEDIS sous incitation de la Chambre d'agriculture/des collectivités régionales/des députés/ du ministère
  - Quand : 2019-2022

- **Mettre en place les infrastructures de transports énergétiques**
  - Enjeu : Les infrastructures sont trop peu maillées aujourd'hui sur le territoire pour permettre à une majorité d'exploitation de produire de l'énergie
  - Quoi et comment :
    - Etablir une analyse des besoins de réseaux existants sur la base des projets potentiels et des infrastructures actuelles, Identifier les contraintes environnementales et zones d'implantations possibles des réseaux et zones de productions.
    - Coordonner les projets et leur localisation pour atteindre une masse critique permettant de créer des projets de nouvelles infrastructures de transports
    - Monter/actualiser un schéma directeur des infrastructures de transports entre les différentes collectivités et opérateurs
  - Qui : par un interlocuteur unique coordonnant à la fois les porteurs de projets et les discussions avec les gestionnaires de réseaux.
  - Quand : 2019-2025

- **Former les agriculteurs et futurs gestionnaires des sites de productions**
    - Quoi et comment (et qui):
        - Répertorier les formations existantes et les inscrire au répertoire des formations agricoles (en faire la communication) (Chambre d'agriculture et Agence de l'Energie)
        - Le cas échéant monter une filière locale de formation
        - Intégrer une dimension énergie dans le cursus local
            - Comprenant la vulgarisation des données économiques des installations productrices d'énergie
            - Les modèles basés sur la vente de gaz ou transformation en électricité pour la méthanisation
            - Calculer/Maîtriser/vérifier les ressources disponibles
        - Quand : 2019-2022

9.5. AGRI-TORIAUX, CREATEURS ET PROMOTEURS D'UNE MARQUE TERRITORIALE

Les participants ont échangé sur des leviers qui permettraient de faire advenir le scénario :

- La mise en place d'une gouvernance territoriale est un préalable nécessaire. Il serait ainsi envisagé de mettre en place un COPIL avec un collège représentatif : élus, organismes consulaires, producteurs, transformateurs, coopératives ; logistiques, distributeur, acheteurs, association de consommation et de protection de l'environnement (il apparait important d'avoir dans ce copil une majorité de producteurs)
- Afin de se lancer dans un tel projet, il apparait important de s'assurer qu'il y a adéquation des productions et attentes des consommateurs. Il apparait ainsi nécessaire de réaliser en amont des études de marché qui analysent la production jusqu'à l'achat. Peuvent être concerné par ces études des aliments, du bois, des pierres et autre. Il sera donc nécessaire de faire appel à des bureau d'étude ou disposer d'une ingénierie en interne
- Il s'agira par la suite d'élaborer des cahiers des charges définissant, le périmètre, les critères qualitatifs (HVE), le niveau de gamme, la répartition de la valeur dans la chaîne
- Il s'agira d'éveiller l'intérêt des acheteurs : en mettant en avant la protection des sources de la Seine, en réalisant le lien avec la Nature et le Parc National. Les messages de communication devront être ciblés pour le consom'acteur « je protège l'environnement ». Il pourrait être intéressant de motiver une personnalité qui incarnerait la marque (Axel Kahn, Levis Strauss… Philippe Bertrand France inter). Le système de péniche pourrait également être un symbole fort.

10. ANNEXE 1 : COMPOSITION DU GROUPE PROSPECTIF

Nom	Prénom	Qualité
ARAMA	Yannick	Bureau d'études cotraitant
BARBEAU	Christine	Conseil Régionale Cheffe de service
BECASSEAU	Laurent	Exploitant agricole de l'Yonne
BERTRAND	Olivier	Exploitant agricole de l'Yonne
BIGONNEAU	Nathalie	ARVALIS Directrice
BLANCARD	Stéphane	INRA – AgroSup
BREUILLET	Christophe	VITAGORA Directeur
BRIGAND	Hubert	Maire de Chatillon sur Seine représentant l'AMF 21
BRULEY	Samuel	DRAAF – SREA
CAMBURET	Philippe	Bio Bourgogne Président
CHAMBRETTE	Nicolas	Exploitant agricole en Côte d'Or
CHAPPUIT	Dominique	Association des maires ruraux 89 Présidente
CHEVIGNARD	Nicole	AgroSup cotraitant
COLIN	Mathilde	ADMR Chatillon sur Seine Présidente
CONSEIL	Guillaume	COCEBI
DE BOUTRAY	Jean-Baptiste	Lycée agricole de la Brosse enseignant
DELAGNEAU	Gérard	110 Bourgogne Président, Représenté par Charles MATRAT
DELESTRE	Arnaud	Chambre départementale d'agriculture de l'Yonne
DELFORGE	Marion	GIP Parc National Charge de mission
DELOGE	Frédéric	Exploitant agricole en Côte d'Or
DEPUYDT	François	Chambre départementale d'agriculture 21 Directeur
DIDIER	Christophe	Volailler DUC, responsable élevage chair
DROUILLAT	Maelle	Bureau d'études ACTeon Cheffe de projet
DURAND	Renaud	DDT de Côte d'Or Directeur Adjoint
FLORES	Audrey	Syndicat Mixte Sequana Directrice
FROT	Marc	Conseiller Départementale de Côte d'Or
GALLOIS	Jordane	Attaché parlementaire de Yolaine DE COURSON
GELOEN	Mikael	Terres Inovia Ingénieur
GIGON	Jean-Daniel	SOUFFLET Chef de région Barrois Côte d'Or
GUYARD	Loïc	Exploitant agricole dans l'Yonne
GROS	Jean-Michel	Crédit agricole Responsable départemental agriculture
HUGONNET	Mickael	Ministère de l'agriculture Service Statistique et Prospective
JAGER	Philippe	DDT de l'Yonne Chef de SEA
JERUSALEM	Anne	Vice-Présidente du Conseil Départemental de l'Yonne
LAVIER	Vincent	Chambre départementale d'agriculture 21 Président
LAPORTE	Alain	UFC que Choisir
LEPICIER	Denis	AgroSup Ingénieur
LEPY	Fabienne	Coop laitière de Bourgogne Présidente
LINARD	Jean-Luc	Chambre régionale d'agriculture – Directeur
MALET	Laurence	DRAAF - SRISE
MASSUARD	François	CER BFC, représentée par Mathilde SCHRYVE
MATRAT	François	SODIAAL, exploitant agricole en Côte d'Or
MOLE	Florence	Exploitant agricole en Côte d'Or
MORIN	Georges	Maire de Brion sur Ource
PAYOT	JC	Exploitant agricole en Côte d'Or
PIFFOUX	Jérôme	Exploitant agricole dans l'Yonne
RICHARDOT	Christophe	Dijon céréales Directeur
ROBIN	Didier	Exploitant agricole en Côte d'Or

THIEN-AUBERT	Huguette	DRAAF – Directrice Adjointe
VANDERMEESHE	Damien	Exploitant agricole de l'Yonne
VECTEN	Yves	Conseiller Départementale de l'Yonne
VIPREY	Florent	DRAAF – SRISE